Niveau(x) d'enseignement: 6 Numéro EDUQ : 8470264
Centre d'intérêt: 130

Université du Québec. Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (Rouyn).

Plan de développement, 1982-85 / Université du Québec, Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue. -- Rouyn : L'Université, 1982. 234 p. ; 28 cm.

Titre de la couv.: Plan de développement du C.E.U.A.T. Notes bibliogr. au bas des p.

Descripteur(s): *Plan de développement *Structure *Recherche *Enseignement *Evaluation de l'établissement *Besoins collectifs *Relations université-communauté *Universitaire (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *Abitibi-Témiscamingue (Québec)

Le plan de développement qui fait l'objet du présent document est le premier de ce Centre d'études universitaires qui doit s'orienter vers un véritable statut de constituante de l'Université du Québec. Il tente de préciser le sens de la présence de cet établissement en Abitibi-Témiscamingue et dans le réseau de l'Université du Québec. A cette fin, il puise ses schémas de référence à deux sources: 1. les caractéristiques et les perspectives de développement économique, social et culturel de la région; 2. les interventions du Centre depuis douze ans dans un milieu qui cherche à en déterminer les orientations d'avenir.

Une première partie constitue une synthèse historique, économique et sociale de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. La deuxième partie tente de circonscrire les réalisations institutionnelles du Centre et d'évaluer l'accomplissement des missions qui lui ont été dévolues, puis traite des perspectives d'avenir en présentant un inventaire des aspirations de la collectivité régionale et de la communauté universitaire (consultation ayant rejoint plus de 400 intervenants). La troisième partie expose les choix institutionnels pour les années 1982-1985: choix fondamentaux (mission, orientations, développements prioritaires), buts et objectifs, actions triennales en enseignement, recherche, services à la communauté; elle décrit également les conditions instrumentales et financières sous-jacentes à ce développement.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 08

EDUQ 8470294

Université du Québec
Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue

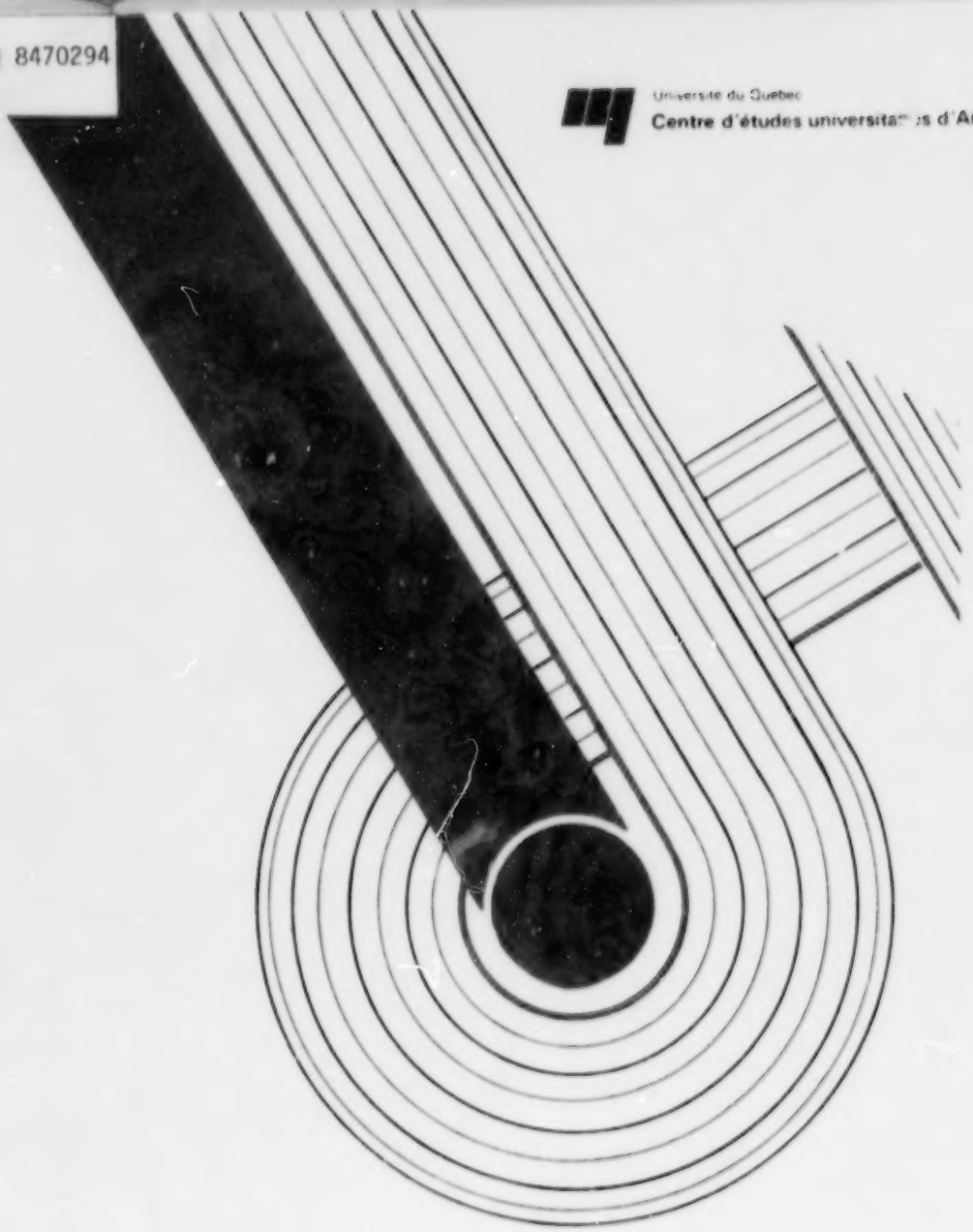

plan de développement du c.e.u.a.t.

décembre 1982

EDUQ 8470294

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

CENTRE D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES D'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

PLAN DE DÉVELOPPEMENT

(1982-85)

DÉCEMBRE 1982

TABLE DES MATIERES

PAGES

INTRODUCTION 19

PREMIERE PARTIE

CHAPITRE PREMIER: L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE UNE REGION A CIRCONSCRIRE 29

1. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 31

1.1 LE TERRITOIRE ET SON PEUPLEMENT 31

1.1.1 Le Témiscamingue
1.1.2 L'Abitibi
1.1.3 La faille de Cadillac
1.1.4 Le Nord

1.2 EVOLUTION DE SES ACTIVITES ECONOMIQUES 34

1.2.1 L'agriculture
1.2.2 L'industrie minière
1.2.3 L'industrie forestière
1.2.4 L'industrie manufacturière
1.2.5 Le secteur tertiaire

1.3 DEFINITION ECONOMIQUE DE LA REGION 47

1.3.1 Les activités motrices
1.3.2 La dimension des entreprises
1.3.3 Une nature qu'on ravage

1.4 PERSPECTIVES D'AVENIR 51

1.4.1 Le potentiel économique
1.4.2 Les voies du développement

2. PERSPECTIVES SOCIO-CULTURELLES 58

2.1 CARACTERISTIQUES SOCIOLOGIQUES 58

2.1.1 Origines de la population
2.1.2 Les élites
2.1.3 L'éducation
2.1.4 La santé et les services sociaux

2.2 CARACTERISTIQUES CULTURELLES 6C

2.2.1 Les médias
2.2.2 Les loisirs
2.2.3 Les activités culturelles
2.2.4 L'identité régionale

2.3 CONDITIONS DU DEVELOPPEMENT SOCIO-CULTUREL 73

DEUXIEME PARTIE

CHAPITRE DEUXIEME: L'UNIVERSITE DU QUEBEC EN ABITIBI-TEMISCAMINGUE: DOUZE ANNEES DE PRESENCE SIGNIFICATIVE 83

1. EVOLUTION DE LA MISSION 84

1.1 UN RESEAU REGIONAL 92

1.2 LE PATRIMOINE PEDAGOGIQUE 94

1.2.1 Le département des sciences administratives et sociales
1.2.2 Le département des sciences de l'éducation

1.3 LES RESSOURCES HUMAINES 97

1.4 LES ETUDIANTS 97

2. L'ANALYSE DES INTERVENTIONS 111

2.1 LA FONCTION ENSEIGNEMENT 112

2.1.1 La formation continue
2.1.2 La formation initiale

2.2 LA FONCTION RECHERCHE 117

2.2.1 Les projets individuels
2.2.2 Les projets collectifs

2.3 LA FONCTION SERVICES A LA COLLECTIVITE 123

CHAPITRE TROISIEME: LES PERSPECTIVES D'AVENIR 127

1. LE CEUAT EN RELATION AVEC SES ENVIRONNEMENTS INSTITUTIONNELS 128

1.1 LA FONCTION SOCIALE DE L'UNIVERSITE 129

1.2 LE RESEAU DE L'UNIVERSITE DU QUEBEC 134

1.3 LE COLLEGE D'ABITIBI-TEMISCAMINGUE 138

2. LES ASPIRATIONS DE LA COMMUNAUTE 140

2.1 LE MILIEU 140

2.1.1 Les secteurs de l'activité économique
2.1.1.1 Les fonctions d'enseignement et de recherche
2.1.2 Les secteurs de l'activité sociale
2.1.2.1 La fonction enseignement
2.1.2.2 La fonction recherche
2.1.3 Les secteurs de l'activité culturelle

2.2 LE MILIEU INSTITUTIONNEL 160

2.2.1 L'enseignement
2.2.1.2 La pédagogie universitaire
2.2.2 La recherche
2.2.3 Les services à la collectivité
2.2.4 La vie étudiante

TROISIEME PARTIE

CHAPITRE QUATRIEME: LES CHOIX INSTITUTIONNELS 1982-85 179

1. LES PARAMETRES DU DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL. 181

1.1 LA MISSION 181

1.2 LES ORIENTATIONS 182

1.3 LES DEVELOPPEMENTS PRIORITAIRES 184

2. LES BUTS ET LES OBJECTIFS 186

2.1 LA FONCTION ENSEIGNEMENT 188

2.2 LA FONCTION RECHERCHE 189

2.3 LA FONCTION SERVICES A LA COLLECTIVITE 190

3. LES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT 191

3.1 LA FONCTION ENSEIGNEMENT 191

3.1.1 La révision de programmes
3.1.2 La conception de nouveaux programmes
3.1.3 Les programmes partagés
3.1.4 Les programmes offerts par entente particulière

3.2 LA FONCTION RECHERCHE 194

3.2.1 La formation de chercheurs
3.2.2 La collaboration
3.2.3 La concertation

3.3 LA FONCTION SERVICES A LA COLLECTIVITE 195

3.3.1 La coordination
3.3.2 La coopération

4. LES ACTIONS TRIENNALES 197

CHAPITRE CINQUIEME: LES CONDITIONS DE DEVELOPPEMENT 211

1. LES CONDITIONS INSTRUMENTALES 213

2. LES CONDITIONS FINANCIERES 217

CONCLUSION 225

ANNEXE "A": Collège d'Abitibi-Témiscamingue
Clientèle étudiante - enseignement régulier
Session automne 1981 227

ANNEXE "B": Liste des projets subventionnés par la
Communauté scientifique réseau auxquels
le CEUAT participe
(Septembre - novembre 1982) 231

LISTE DES TABLEAUX

		PAGES
TABLEAU I	Le personnel du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue	98
TABLEAU II	La clientèle étudiante du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue	101
TABLEAU III	CEUAT Bureau du registraire Clientèle par centre	104
TABLEAU IV	CEUAT Clientèle étudiante: Temps complet	105
TABLEAU V	La clientèle du Collège d'Abitibi-Témiscamingue en le année en 1980 et en 1981, sa provenance et les prévisions pour 1982, 1983 et 1984	107
TABLEAU VI	Taux de passage de secondaire -V- à Collégial -I-	109
TABLEAU VII	Programmation 1982-85 Enseignement	203
TABLEAU VIII	Programmation 1982-85 Recherche	206

TABLEAU IX Programmation 1982-85
Services à la collectivité 207

TABLEAU X Centre d'études universitaires d'Abitibi-
Témiscamingue (CEUAT)
Evaluation du financement des variations de
clientèles pour les nouveaux programmes
(1982-1983 à 1984-1985) 220

INTRODUCTION

Le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue présente son premier véritable plan de développement. Le 27 mai 1981, l'Assemblée des gouverneurs instituait le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue et décidait "d'orienter ce centre vers un véritable statut de constituante de l'Université du Québec avec lettres patentes dès que, de l'avis de l'Assemblée des gouverneurs, certains paramètres auront été satisfaits". Après douze années de services universitaires en Abitibi-Témiscamingue, le Centre d'études définit les paramètres de son développement dans la perspective triennale 1982-85 et précise sa raison d'être dans sa collectivité d'insertion.

Le plan qui nous est présenté tente de répondre à une question fondamentale: quel sera le sens de la présence de l'Université en Abitibi-Témiscamingue et dans le réseau de l'Université du Québec? L'analyse de mission de cette "entité administrative" puise ses schémas de référence à deux sources. D'abord, les caractéristiques et les perspectives de développement économique, social et culturel de cette région nordique; ensuite, ses interventions, depuis douze ans, dans une communauté régionale qui cherche à comprendre plus profondément les conditions de son existence et à déterminer plus clairement ses orientations d'avenir. Le coeur même de la mission et des orientations du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) pour la prochaine décennie est donc intimement lié aux conditions objectives et subjectives de son existence pour systématiser la planification de son devenir.

Le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) fait siens quatre éléments fondamentaux qui déterminent le cadre de référence du développement à moyen et long termes du réseau de l'Université du Québec pour les années 1982-85. L'Abitibi-Témiscamingue étant essentiellement une région ressource pour le Québec de base, la présence du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) dans son milieu s'inscrit concrètement dans les perspectives des énoncés généraux de la planification normative de l'Université du Québec:

1. le caractère public de l'Université du Québec (un instrument de développement collectif, une présence régionale communautaire et responsable);

2. la primauté de l'enseignement, de la recherche et des services à la collectivité (primauté des questions académiques sur celles administratives, support direct aux missions premières des institutions);

3. le développement qualitatif des institutions qui composent le réseau (équilibre des fonctions fondamentales, développement des compétences des professeurs selon les orientations de l'institution, adéquation des structures et des conditions pour réaliser la mission des unités concernées);

4. le développement d'une communauté d'intérêt (mise en commun des efforts, adaptation de la structure administrative aux conditions concrètes d'actions de concertation).

Le plan de développement des services universitaires en Abitibi-Témiscamingue pose aussi le défi d'assumer la pleine responsabilité sociale et intellectuelle de l'Université dans un milieu situé en périphérie des grands carrefours de base du Québec. De plus, douze années d'expériences et de consolidation de ses ressources professorales le conduisent à mettre l'accent non seulement sur la formation spécialisée mais aussi sur la réflexion et l'analyse des objets de son environnement. L'activité universitaire doit assumer la responsabilité d'examiner tout sujet ou toute question sous un angle qui met en lumière leur substance réelle et leur signification au-delà de l'apparence première. Le processus essentiellement actif et pratique de la connaissance scientifique se réalise par l'activité abstrayante de la pensée qui investigue les phénomènes de la praxis pour en découvrir les régularités fondamentales sur la base des faits, de l'observable, des données des sens et autres phénomènes de l'expérience humaine. Dans cet esprit, l'essence de l'activité universitaire apparaît comme une association nécessaire de l'enseignement et de la recherche qui conduit à la fois à une formation et aussi à une réflexion critique et prospective. Le plan de développement de l'enseignement, de la recherche et des services à la collectivité du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) pose les balises pour atteindre cette totalité concrète.

Aux finalités traditionnelles des universités, la conservation, la transmission et l'accroissement des connaissances, le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) propose sa contribution spécifique pour la formation initiale et la formation continue des ressources humaines liées à l'exploitation des ressources naturelles et à

la gestion de l'environnement. L'aspect théorique du savoir s'incarnera dès lors dans la réalité de son contexte d'application, c'est-à-dire, la situation géographique, la nordicité, l'ampleur du territoire rural, la faible densité démographique et l'importance des ressources de la terre de l'Abitibi, du Témiscamingue et du territoire de la Baie James.

Le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) propose un plan de développement en trois parties. La première partie comporte un chapitre intitulé l'Abitibi-Témiscamingue: une région à circonscrire. Cette première partie rejoint un objectif d'information sur l'immense région qu'est l'Abitibi-Témiscamingue. Cette première partie présente une synthèse historique, économique et sociale de la région. Nous avons voulu cette synthèse la plus complète possible en raison de la méconnaissance souvent observée de l'Abitibi et du Témiscamingue, non seulement chez les non résidents, mais également chez ceux qui l'habitent.

La deuxième partie comporte deux chapitres. Le chapitre deuxième, "l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue: douze années de présence significative", tente de circonscrire les réalisations institutionnelles et d'évaluer l'accomplissement des missions qui lui ont été dévolues. Le chapitre troisième, les perspectives d'avenir, présente un inventaire des aspirations de la collectivité régionale et de la communauté universitaire. Cet inventaire fait suite à une vaste consultation ayant rejoint plus de 400 intervenants de la région en sus des différents personnels de l'institution. Il importe de préciser que cet inventaire ne constitue pas les besoins et attentes que le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) compte satisfaire au cours de l'exercice triennal 1982-85. Cet inventaire présente des besoins et des attentes dont la réponse résiderait dans l'enseignement et la recherche universitaires. Conséquemment, cet inventaire identifie les perspectives d'avenir pour une intervention universitaire toujours plus significative, inventaire que le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) doit considérer dans la définition de ses paramètres de développement à court, moyen et long termes.

La troisième partie comporte également deux chapitres. Le chapitre quatrième présente "les choix institutionnels 1982-85". Il s'amorce avec l'énoncé des choix fondamentaux: la mission, les orientations et les développements prioritaires sectoriels; il se termine avec la présentation des actions triennales en matière d'enseignement, de recherche et

de services à la collectivité. Le chapitre cinquième s'attarde sur quelques conditions à mettre en oeuvre pour assurer la réalisation du plan de développement. Les conditions instrumentales énoncées tiennent compte de l'état actuel de l'institution tant au plan de sa structure que de son fonctionnement. Leur mise en oeuvre est nécessaire pour assurer un développement harmonieux de son organisation et la concrétisation de ses intentions. Les conditions financières viennent clore ce chapitre. Elles énoncent, tenant compte de la problématique du financement universitaire au Québec, les avenues que le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) compte emprunter pour se donner les marges de manoeuvre nécessaires à la réalisation de son plan de développement. Tout comme pour la première et la deuxième partie, cette troisième partie a également fait l'objet d'une consultation de grande envergure. Auprès de la collectivité régionale, elle a pris la forme d'une tournée dans neuf centres urbains de la région. Auprès de la communauté institutionnelle, elle a pris la forme de documents de travail déposés auprès des différents organismes statutaires et, plus particulièrement, des assemblées départementales. Le 16 décembre 1982, le personnel de l'institution était réuni en journée d'étude pour discuter des éléments de cette troisième partie.

Le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) est conscient de l'ampleur du document par lequel il se définit. C'est la première occasion donnée à l'Abitibi-Témiscamingue de se définir une entité institutionnelle de niveau universitaire qui lui appartiendra en propre. Conséquemment, il importe que les fondements de cette institution universitaire s'appuient sur une connaissance adéquate de sa région d'insertion, une évaluation objective de son action passée et une identification la plus exhaustive possible des besoins régionaux en matière d'enseignement et de recherche universitaires avant que l'on arrête ses choix institutionnels et que l'on pose les conditions de leur réalisation. Bien qu'effectués pour l'exercice triennal 1982-85, ces choix débordent cette période quant à leurs implications. Ils sont l'amorce d'un développement pour la présente décennie et caractérisent l'apport du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) au réseau de l'Université du Québec comme unité constituante.

PREMIERE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE: UNE REGION A CIRCONSCRIRE

Le sous-sol de l'Abitibi-Témiscamingue semble avoir suscité beaucoup plus d'intérêt que ses habitants. Une bibliographie de cette région, réalisée par le Département d'Histoire et de Géographie du Collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP) de Rouyn, cite autant de titres au chapitre de l'étude des sols et du sous-sol qu'à l'égard de tous les autres sujets réunis.

L'ensemble des publications portant sur l'histoire de l'Abitibi-Témiscamingue constitue une richesse précieuse pour cette région. Par ailleurs, sans les études économiques de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) et du Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT), le chapitre serait presque désert. Outre quelques monographies déjà anciennes, il n'y a pas une seule étude sociologique contemporaine connue sur l'Abitibi-Témiscamingue.

Le présent chapitre, on le comprendra, n'a pu être réalisé qu'avec la participation de personnes-ressources qui ont bien voulu y apporter leur expertise sectorielle.

Cette synthèse historique, économique et sociale de la région est assortie de prospectives n'ayant qu'un seul but, soit celui d'amorcer une réflexion sur l'avenir de l'Abitibi-Témiscamingue.

1. PERSPECTIVES ECONOMIQUES

1.1 LE TERRITOIRE ET SON PEUPLEMENT

La région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue, telle que définie par le bureau de la statistique du Québec (BSQ) en 1966, s'étend sur une superficie de 116 500 km^2. Cent cinquante mille habitants sont répartis le long de ses axes de peuplement. La ville de Témiscaming est reliée à Matagami par 530 km de route dans le sens sud-nord tandis que 220 km séparent La Reine de Senneterre sur un axe est-ouest. La limite Est de la région s'enfonce dans le parc La Vérendrye jusqu'à quelques kilomètres de Clova.

Contrairement à la croyance populaire, notre région se situe dans le sud du Canada. En effet, Val d'Or et Rouyn sont situés au 48e parallèle, vis-à-vis Duluth, près de la frontière nord des Etats-Unis. La Sarre est au 49e parallèle, lequel sépare les frontières des quatre provinces de l'Ouest du Canada. Cependant, l'histoire de l'Abitibi-Témiscamingue est celle d'une perpétuelle poussée vers le Nord, à la conquête de ses ressources. Il y a trois siècles déjà, les rivalités commerciales ont incité les Français à fonder la Compagnie du Nord afin de faire échec aux commerçants britanniques qui, de la Baie d'Hudson, drainaient un énorme volume de pelleteries. Les postes de traite de Témiscamingue et d'Abitibi furent alors établis.

1.1.1 Le Témiscamingue

Les forêts luxuriantes du bassin du lac Kipawa ont attiré les grandes compagnies forestières au dernier quart du XIXe siècle. La surpopulation des terres agricoles de la vallée du St-Laurent trouva un exutoire sur les bords du lac Témiscamingue et un premier axe de peuplement s'établit le long de la voie navigable de Fabre à

Notre-Dame-du-Nord, durant la dernière décennie du siècle précédent. Une double vocation agricole et forestière se définissait déjà pendant que des fermes se défrichaient toujours plus au nord, jusqu'à la hauteur de Rémigny.

1.1.2 L'Abitibi

Le tracé du chemin de fer transcontinental qui devait relier Québec à Winnipeg traversait la rivière Harricana à l'endroit où la ville d'Amos sera fondée en 1911. Jusque vers 1920, un deuxième axe de peuplement s'est formé le long du transcontinental, de Senneterre à La Reine.

La grande dépression des années 30 a provoqué une autre poussée vers le Nord, depuis l'asphalte de Montréal jusqu'aux terres argileuses d'Abitibi; une trentaine de nouvelles paroisses virent le jour, surtout sous l'initiative du plan Vautrin.

1.1.3 La faille de Cadillac

Avant même que le gouvernement du Québec et le clergé aient combiné leurs forces de persuasion aux fins de la colonisation rurale, le gouvernement d'Ontario exhortait les aventuriers de sa province à s'établir dans les Clay Belts (nord-est ontarien), où le sous-sol était riche en gisements miniers. Des centaines de prospecteurs miniers pénétrèrent au Québec en suivant les veines du quartz. L'Abitibi minière allait naître des initiatives ontariennes. Un troisième axe de peuplement progressera le long de la faille de Cadillac, d'Arntfield à Val D'Or, jusqu'en 1935.

Peu après la découverte, à Rouyn, d'un énorme gisement cuprifère par le prospecteur E. Horne, en 1926, et sa prise en charge par un syndicat financier torontois, on y a édifié une usine de première transformation du cuivre. Ses deux immenses cheminées symboliseront la région entière et mettront en évidence sa vocation minière, associée au nom de Noranda.

La dimension imposante de l'entreprise Noranda Mines Limited et le grand nombre de petites mines d'or autour de son gisement ont fait jaillir non pas une, mais deux villes dont la croissance fut si rapide qu'elles eurent tôt fait de revendiquer le statut de capitale régionale. La Noranda embauchait son personnel parmi les immigrants d'origines allemande et surtout balkanique. Sa ville, Noranda, aura longtemps les traits d'une ville de compagnie.

Presqu'à l'extrémité Est de la faille naissaient Val D'Or et Bourlamaque (de la mine Lamaque) au début des années 30.

En 1941, l'Abitibi-Témiscamingue comptait près d'une centaine de paroisses sur un territoire reconnu d'environ 70 000 km^2, peuplé de 108 160 habitants principalement répartis sur trois axes, soit la voie d'eau du Lac des Quinzes au Lac Kipawa, la faille de Cadillac et la voie ferrée transcontinentale.

1.1.4 Le Nord

Vingt ans plus tard, les gisements de zinc à Matagami et les grandes forêts du lac Quévillon ont poussé plus loin la frontière septentrionale de l'Abitibi-Témiscamingue. Au début de la décennie 70, ce sont les ressources hydrauliques des grands affluents de la Baie James qui

canalisent toujours vers le nord les efforts de développement. Ce nouvel épisode nordique ne fait que commencer. Car à eux seuls les projets de mise en valeur du potentiel hydro-électrique de ces territoires s'échelonneront jusqu'à la fin du siècle.

1.2 ÉVOLUTION DE SES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

1.2.1 L'agriculture

Des 10 000 agriculteurs de la région, en 1941, il n'en restait que 4 700 en 1961, et 1 800 en 1971. En effet, les colons, rapidement recrutés et sans formation, venaient exercer la profession d'agriculteur. On ne leur apprenait que des techniques agricoles adaptées à la vallée du St-Laurent. Il n'est alors pas étonnant de constater l'insuccès de cette vaste entreprise de colonisation agricole. Il faut dire qu'entre 1945 et 1955 l'agriculture, dans notre région, a eu ses bons moments grâce, à l'époque, aux enseignements de deux écoles d'agriculture déjà existantes. Par contre, les désastres d'un ouragan, en 1964, ont découragé plusieurs exploitants. Dans le sud, la construction des barrages a attiré, par les salaires offerts, de nombreux cultivateurs.

Aujourd'hui, les progrès scientifiques en agronomie et leur diffusion nous permettent de relativiser ces arguments et de mesurer plus justement la véritable situation agricole de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le mouvement régional n'a fait que suivre la tendance provinciale puisque l'emploi agricole a diminué de 45% au Québec, de 1961 à 1971. Même la vallée du Richelieu, autrefois réputée comme la meilleure zone agraire de la province, a connu la même tendance avec son emploi agricole, lequel a fondu d'un tiers durant la même période.

En fait, l'agriculture, dans les pays industrialisés, a vécu deux vagues successives d'ajustement à des changements technologiques profonds. La première grande mutation a été celle de la mécanisation accélérée des fermes qui correspondait au Québec, au passage d'une agriculture de subsistance à une agriculture commerciale. La seconde transformation a commencé durant les années 60. L'agriculture commerciale allait devenir industrielle à la suite de l'introduction de méthodes d'exploitation et de gestion plus scientifiques.

En Abitibi-Témiscamingue, un noyau d'environ 1 400 exploitants agricoles a rapidement fait surface. Sur la base de ce capital humain, d'ailleurs en voie de rajeunissement, s'organisera désormais le renouvellement agricole de la région.

Depuis une dizaine d'années, les perspectives de l'agriculture régionale ont considérablement évolué. D'abord une prise de conscience de la vraie situation géographique de l'Abitibi a permis d'en relativiser la nordicité. En effet, le climat de la région est comparable à celle de la partie médiane des provinces des Prairies; son sol argileux est particulièrement propice aux cultures fourragères.

La Direction régionale du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a développé des collaborations avec la Ferme expérimentale de Kapuskasing en Ontario. Ces échanges fructueux ont permis aux agriculteurs de la région d'adapter leurs méthodes de culture pour obtenir le maximum de potentiel fourrager de leur terre, en triplant le rendement nutritif à l'acre. Ils ont permis aussi de développer une méthode d'élevage de bovins capable de concurrencer celle des producteurs de l'Ouest canadien. Deux des trois centres de services agricoles projetés sont ouverts et les producteurs de bovins de boucherie peuvent maintenant y vendre leurs bêtes pour l'abattage, au lieu d'expédier leur production à Montréal ou à Toronto. Les indicateurs de la

production laitière montrent, depuis 1975, une amélioration du rang de la région au chapitre de la productivité.

Des initiatives originales en pisciculture et en apiculture tracent de nouveaux horizons pour l'agriculture régionale. Une ferme de truites près d'Amos vend 110 000 livres de ce poisson par année, ce qui correspond à 80% de la production de truites du Québec (mais à un très faible pourcentage de la consommation annuelle de la province). La flore de l'Abitibi-Témiscamingue offre un énorme potentiel de production de miel. L'objectif des apiculteurs régionaux consiste, aujourd'hui, à atteindre des rendements comparables à ceux de l'Ouest canadien.

1.2.2 L'industrie minière

En 1941, il y avait 25 mines d'or en production, presque toutes situées le long de la faille de Cadillac. L'énorme gisement de cuivre de Noranda était entouré, à lui seul, d'une dizaine de mines d'or, dans un rayon de douze milles. En 1961, l'industrie minière employait encore 6 800 travailleurs dans la région.

Le prix de l'or, longtemps fixé à 35,00$ l'once, a fait que le métal a perdu quelque temps son attrait, en dépit de subventions canadiennes accordées à 38 mines d'or québécoises, de 1948 à 1971. En 1976, il n'y avait plus que quatre mines d'or et une mine de zinc exploitant cette faille. L'exploration avait déjà considérablement glissé vers le nord depuis les découvertes à Matagami et à Joutel. Depuis, la situation des marchés de métaux précieux a subi de grandes modifications. La démonétisation de l'or et la hausse vertigineuse de son prix ont entraîné la mise en exploitation d'une quinzaine de gisements connus depuis longtemps, la plupart situés le long de la faille de Cadillac. Pourtant, la récente

reprise minière n'a pas, à vrai dire, ramené les activités de cette industrie vers les concentrations de population. En effet, plus du tiers des emplois qu'elle génère se trouve toujours au nord du 49e parallèle.

Présentement, dans l'industrie minière de la région, on retrouve des compagnies qui font de l'exploitation, de l'exploration et notamment la fonte du cuivre à Noranda. En 1982, on estime à 5 600 le nombre d'emplois répartis dans une vingtaine de mines de la région et une fonderie qui compte de 1 000 à 1 200 employés.

Depuis trente ans, une bonne part des activités d'exploration minière s'effectue au nord du 49e parallèle et on y dépense des sommes plus élevées que dans les zones habitées de la région. Au moins deux raisons expliquent ce phénomène. D'une part, la surface de la faille de Cadillac foisonne de petits jalonnements miniers, ce qui gêne les grandes entreprises d'exploration. De plus, elle a déjà été passablement scrutée, ce qui réduit d'autant la probabilité d'y trouver de nouveaux affleurements significatifs. Les gisements les plus faciles à trouver, situés à 150 mètres de la surface, ont probablement été décelés. D'autres gîtes aurifères et de métaux usuels seront découverts dans les années à venir, mais leur recherche sera plus difficile. Elle devra s'orienter vers la découverte de gisements profonds, qui font appel à des techniques d'exploration plus sophistiquées, à une bonne connaissance géologique du territoire, et qui nécessitent des coûts plus élevés.

D'autre part, une philosophie de l'exploration extensive et superficielle semble dominer dans les milieux miniers, ce qui entraîne les grandes compagnies d'exploration à orienter toujours plus au nord leurs projets, déplaçant ainsi le poids de l'industrie minière dans cette direction.

Cette vision de la prospection n'a pas contribué à pousser les recherches en technologie d'exploration. Les

principes de physique actuellement utilisés par cette industrie (comportement magnétiq[illegible] conductivité électrique) sont connus depuis l'apr[illegible]erre. La prospection contemporaine a surtout été marquée par la géophysique et des perfectionnements apportés aux instruments de lecture. L'essor de l'industrie minière québécoise a été possible grâce au développement accéléré des techniques d'exploration et d'exploitation. Toutefois, les milieux miniers représentent un monde où règne la loi du silence.

Il existe, cependant, une philosophie de la prospection intensive qui consiste à explorer dans la troisième dimension, visant ainsi une connaissance en profondeur d'un territoire restreint. Cette approche permet de raffiner les hypothèses d'étude d'une formation géologique et d'y découvrir les gisements profonds d'une zone minéralisée. Une compagnie minière d'importance (Falconbridge Copper) est en train de démontrer que cette démarche peut s'avérer profitable à court terme, puisqu'elle découvre presque systématiquement de petits gisements à proximité de Noranda, permettant ainsi une certaine stabilité d'emplois. Les conséquences économiques et sociales de ce type d'exploration semblent également plus satisfaisantes pour la région.

Traditionnellement, les mines d'Abitibi étaient découvertes par des prospecteurs venus de l'extérieur de la province. Leur mise en valeur et les exploitations se faisaient par et au profit de capitaux canadiens dont les intérêts n'ont pas toujours coïncidé avec ceux de la région. En ce sens, elles ont certainement contribué à la croissance de son économie, mais elles ont très peu participé à un véritable développement économique régional. Par exemple, citons le cas d'une dizaine de villes ou de villages fantômes ou semi-fantômes qui grèvent les budgets publics en coûts sociaux importants.

Le Québec se bâtit lentement une expertise dans le domaine minier. Ce n'est que tout récemment qu'on trouve

des québécois et même des abitibiens impliqués dans l'industrie minière régionale (ex: Exploration Aiguebelle). Tout naturellement, une entreprise minière ayant son siège social en Abitibi devrait avoir des retombées accrues dans la région. Cependant, les investissements importants nécessaires à l'exploration et à l'exploitation rendent difficiles des investissements entièrement régionaux.

1.2.3 L'industrie forestière

Au début des années 1970, la Canadian International Paper, qui contrôlait presque la moitié de la partie sud des opérations forestières de la région, s'est retirée de l'Abitibi-Témiscamingue. Les employés de cette compagnie se sont regroupés, en ont acheté les équipements et ont continué les opérations.

Quant à la partie nord, elle était exploitée par à peu près les mêmes industriels qu'aujourd'hui, dont certains se sont aussi regroupés. L'appétit sans cesse grandissant des scieries en pleine croissance exigeait toujours plus de bois. Tant et si bien qu'aujourd'hui, en Abitibi, les garanties d'approvisionnement sont plafonnées à 2 408 000 cunits de résineux, soit 44% de plus que le niveau de coupe admissible sur une base de régénération naturelle de la forêt et sur un horizon de 120 ans.

Certaines forêts d'Abitibi sont exploitées d'une manière très déséquilibrée. Dans l'unité de gestion Harricana, les peuplements les plus près des usines sont de loin surexploités tandis que beaucoup plus au nord, des forêts sont mûres et même parfois, elles ont dépassé maturité. Près de 30% des superficies coupées ne se régénèrent pas, le reste se reproduisant souvent avec des délais considérables. En outre, la régénération artificielle est rendue difficile à cause principalement de

l'état des connaissances actuelles sur les particularités biophysiques de la région.

La direction générale du ministère de l'Energie et des Ressources du Québec a défini une politique selon laquelle les scieries de l'unité de gestion Harricana devront s'approvisionner à raison de 50% de bois récolté dans les forêts du nord, afin de retarder l'épuisement des futaies situées plus au sud de cette même unité de gestion. Appliquée ainsi, cette politique permettrait de stabiliser les approvisionnements à moyen et long termes.

L'unité de gestion du Témiscaminque connaît une problématique particulière. Le terrain y est plus accidenté, la forêt morcelée. Les essences sont plus variées qu'en Abitibi et sont dispersées sur l'ensemble du territoire. Les utilisateurs sont sélectifs et les modes actuels de coupe rendent impossible la récolte de toute la disponibilité forestière. Le mode de récolte pratiqué, ainsi que la recherche discriminatoire des essences, entraînent une dégradation dans la composition et la qualité génétiques des peuplements.

La direction des Terres et Forêts du ministère de l'Energie et des Ressources du Québec (MERQ) cherche à mettre au point un programme de sylviculture qui permettrait d'assurer, en Abitibi, le maintien des approvisionnements à leur niveau actuel. Il est probable qu'elle atteigne cet objectif d'ici la fin de la présente décennie. Cependant, il faut se rendre compte du pas de géant qui reste à franchir, si l'on considère les réalisations devant être accomplies pour atteindre les objectifs d'aménagement de la région. On effectue des recherches sur les méthodes les plus appropriées de régénération artificielle. Des données permettent actuellement des améliorations génétiques appropriées au sol et au climat abitibiens. La recherche sur les essences sylvicoles adaptées à la région ne fait que débuter (établissement de peuplements semenciers et vergers

à graines), de même que sur les types de sols particuliers à la région (ex. l'argile). Mais la recherche sur les essences hybrides adaptées à la région n'a pas encore vraiment débuté.

La méthode de récolte consistant à extraire de la forêt les troncs d'arbre en longueur a permis d'en améliorer la proportion récoltée. Mais on a calculé que plus de 50% de celle-ci est encore inexploitée. Presque toute la recherche reste à faire sur les moyens rentables de récolter et de transformer en produits commercialisables cette partie de la biomasse.

1.2.4 L'industrie manufacturière

Les caractéristiques dominantes de l'évolution du secteur manufacturier de l'Abitibi-Témiscamingue sont sans doute le haut taux de croissance de son emploi, la forte concentration de ses entreprises et l'importance prédominante du groupe du bois.

Depuis vingt ans, l'emploi manufacturier régional est passé de 3 194, en 1961, à près de 10 000 en 1981, soit une augmentation de plus de 300%. En termes relatifs, il représentait 13% de l'emploi total, en 1961, contre 20% en 1981. Durant cette même période, le nombre d'établissements manufacturiers est passé de 214 à 109, soit une diminution de 50%. La concentration des entreprises s'est davantage manifestée dans les activités des aliments et boissons et dans la production du bois de sciage. Enfin, l'industrie du sciage, du déroulage et de la fabrication de panneaux totalise aujourd'hui 6 200 emplois. Si on y ajoute les 1 450 emplois fournis par les trois entreprises de pâtes et papier, c'est 75% de l'emploi manufacturier qui provient de la transformation du bois. De plus, l'Abitibi-Témiscamingue produit 40% du bois de sciage du Québec.

La révocation de la concession de la Canadian International Paper (CIP) a permis de stabiliser l'approvisionnement de quelques entreprises de sciage. Aujourd'hui, deux groupes d'intérêts industriels majeurs dominent l'industrie du sciage et près d'une dizaine de scieries d'importance suivent le pas.

Des projets de scieries à Belleterre, Tee Lake, Senneterre, Rouyn-Noranda et Matagami, pourraient soutenir à court terme le taux de croissance manufacturière qu'a connu la région depuis 20 ans. Cela, bien sûr, à condition que la crise économique actuelle ne se prolonge pas au-delà du court terme. Par contre la récolte de bois résineux a atteint un niveau maximum.

A moyen terme, la croissance manufacturière ne pourra plus se poursuivre en multipliant et en grossissant les usines de sciage. L'alternative consiste alors en l'utilisation optimale des sous-produits du sciage: sciures, planures et copeaux. On est déjà largement engagé dans cette voie. Depuis cinq ans, une usine de panneaux particules et une usine de panneaux gauffrés ont entrepris leur production. Une seconde et gigantesque usine de panneaux gauffrés devrait commencer ses opérations en 1983. De plus, l'industrie des pâtes et papier de la région utilise presque exclusivement des copeaux comme matière première.

Cependant, nous pouvons, dès maintenant, prévoir le plafonnement de l'emploi créé par la transformation du bois, dans le contexte d'une technologie constante, avec l'hypothèse d'une utilisation optimale des niveaux actuels de récolte de matière ligneuse.

Une bonne partie du reste de l'emploi manufacturier provient d'activités gravitant autour de la transformation du bois. La fabrication d'équipement de transport, de machinerie et de produits en métal a contribué à la hausse du nombre d'emplois offerts.

Une seule usine opère une première transformation de minerai. Il s'agit des hauts-fourneaux de Rouyn-Noranda, produisant des anodes de cuivre. Ils emploient de 1 000 à 1 200 travailleurs, selon la conjoncture des marchés internationaux du cuivre.

Un dernier groupe manufacturier mérite qu'on s'y attarde, soit celui des aliments et boissons. La transformation du lait occupe plus du quart des 450 emplois de ce groupe. Il est à noter qu'un déclin même léger de la production du lait rendrait non viables les deux seules usines de produits laitiers, dont la propriété est récemment passée aux mains d'intérêts multinationaux. En effet, elles opèrent tout juste au-dessus de leur seuil de rentabilité. Finalement, les activités d'abattage et de conditionnement de la viande se font encore à échelle très réduite.

Depuis 1979, on notait un essor nouveau dans une population toujours plus enthousiaste, qui manifestait graduellement son esprit d'entreprise, surtout dans les zones de Val d'Or et d'Amos. Cet esprit se traduisait par la naissance de projets susceptibles de diversifier l'emploi manufacturier de la région, (ex: moteurs électriques), mais la crise économique actuelle a quelque peu freiné cet élan.

1.2.5 Le secteur tertiaire

L'ensemble de la production de services comptait 45% de l'emploi régional en 1961, et 55% en 1971. Son importance relative, en termes d'emploi, s'est à peu près maintenue depuis.

Le tertiaire public et parapublic

Un peu à l'image de l'ensemble du Québec, le tertiaire public et parapublic a vu gonfler ses effectifs régionaux en deux vagues successives. Durant la seconde moitié des années 60, on assistait à une rapide croissance du personnel enseignant et du personnel d'encadrement. La première moitié des années 70 a vu se structurer d'importants services de santé ainsi que l'implantation de services gouvernementaux déconcentrés.

Ce phénomène s'est produit au moment d'une conjoncture régionale difficile. L'exode rural se poursuivait à un rythme accéléré tandis que l'activité minière déclinait rapidement. Ainsi, la croissance du tertiaire public et parapublic a-t-elle eu l'effet d'un amortisseur économique absorbant le déclin du secteur primaire.

Une stabilisation des effectifs du secteur public et parapublic s'est fait sentir durant la seconde moitié des années 70, et les compressions budgétaires actuelles annoncent de légères diminutions pour l'avenir.

Le tertiaire privé

Le transport

Le problème du transport intrarégional est intimement lié à celui de la distance: un territoire excessivement vaste, doté de ressources dispersées et habité par une faible population, éparpillée presque à la grandeur de la région.

L'industrie du transport compte au-delà de 3 000 emplois, dont plus de la moitié au service de l'industrie minière. D'importants convois de matières premières et de produits manufacturés (bois d'oeuvre et panneaux surtout) sont véhiculés sur de grandes distances. Une

quantité énorme de fret routier se rend quotidiennement à la Baie James, et ceci sans retombée économique réelle dans la région.

Les caractéristiques géographiques de l'Abitibi-Témiscamingue expliquent la dimension de son industrie du transport et la place qu'elle occupe aujourd'hui au niveau provincial.

Le commerce

Le commerce en gros a subi quelques modifications durant la dernière décennie. Dans le domaine alimentaire, une partie de ce commerce fut consolidée avec le commerce au détail, retardant ainsi la prise de contrôle du marché par des entreprises étrangères. Un grossiste en quincaillerie et matériaux de construction soutient assez bien la concurrence extrarégionale.

Le contrôle du commerce au détail ne cesse de glisser graduellement aux mains de grandes chaînes de distribution, ce qui affaiblit progressivement le nombre et le dynamisme des commerçants régionaux. Il en résulte une distorsion entre les besoins régionaux en commerce de détail et le modèle de distribution imposé par les grandes chaînes aux régions à faible densité démographique.

Le tourisme

Les activités de tourisme en Abitibi-Témiscamingue sont reliées à son histoire, à son économie (le secteur minier principalement), à son patrimoine écologique et à l'hospitalité de sa population.

On a estimé que les revenus bruts injectés par les touristes venus en Abitibi-Témiscamingue avoisinaient les 40 000 000$ en 1980. On mesure mieux l'importance de cette donnée si on la compare à la valeur des livraisons de pâtes et papier en 1979 qui était de 63 000 000$. Cette même année, le volume touristique était évalué à

200 000 personnes, ce qui en faisait la cinquième région du Québec sous ce rapport. La région offre des attraits touristiques uniques: le seul musée minier au Québec, et la possibilité de descentes souterraines dans une mine.

Le potentiel touristique de la région pourrait constituer l'une de ses actions prioritaires de développement économique. Sous-estimé et négligé il y a 10 ans, ce potentiel, suite à une récente prise de conscience, a enclenché un véritable processus de transformation. La quantité de structures d'accueil a quadruplé durant les quatre dernières années.

La chasse et la pêche sportives constituent les activités touristiques dominantes. La région compte plus du tiers de la récolte annuelle d'orignaux du Québec et les touristes capturent environ 45% des 2 500 orignaux récoltés annuellement dans la région. La moitié des 65 000 permis de pêche sont délivrés à des non-résidents du Québec.

Les activités de plein air deviennent de plus en plus accessibles à mesure que se développe un réseau régional de camping. Les plans d'eau de dimensions importantes connaissent un début de mise en valeur touristique.

Le tour cycliste d'Abitibi et les régates internationales du Témiscamingue sont deux événements sportifs d'envergure qui stimulent indéniablement l'industrie touristique.

La finance

Une compagnie de gestion, gestion La Vérendrye, a son siège social à La Sarre. Elle compte parmi les cinquante plus grandes entreprises sous contrôle québécois. Elle contrôle une bonne partie de l'industrie du transport routier ainsi que celle de la fabrication d'équipement de transport en région. Elle est intimement liée à

une très importante entreprise de sciage, également sise à La Sarre. Ses ramifications multisectorielles permettent une intégration commerciale accrue des entreprises régionales avec le reste du Québec.

Depuis cinq ans, une canalisation des épargnes régionales est dirigée vers les entreprises d'Abitibi-Témiscamingue, par le truchement d'institutions financières nouvelles à vocation de développement régional, telles les Sodeq et les Sociétés d'Entraide.

1.3 DEFINITION ECONOMIQUE DE LA REGION

L'Abitibi-Témiscamingue a toujours été considérée, pour fins d'analyse, comme une région ressource. Certes, cela est vrai. Mais encore faut-il savoir dans quelle mesure.

Les données historiques sur la population régionale démontrent un sommet de croissance en 1966, avec 161 000 habitants, une chute rapide à 150 000 personnes jusqu'à un niveau de stabilisation en 1970. Ce mouvement démographique s'explique par une tendance à un équilibre, en longue période, entre la quantité de ressources disponibles et le poids démographique qu'elles peuvent supporter lorsque la structure industrielle et la technologie demeurent constantes. La distribution spatiale de la population est également liée à celle des ressources. La mécanisation y a été pour quelque chose aussi. Elle remplace l'homme et, comme nous ne fabriquons pas cette mécanique, nous ne remplaçons pas les hommes qu'elle nous fait perdre.

De plus, on doit rappeler que même si l'Abitibi est la première région du Québec pour le nombre de ses mines (et la seule productrice de zinc et d'or), elle n'offre qu'un intérêt minier relatif si on la compare au Zaïre, au Chili ou à l'Afrique du Sud. De même, bien qu'elle dispose d'un potentiel forestier certain, on doit évaluer son importance par rapport à ceux de la Colombie britannique, de l'Amazonie et même de certains Etats américains. De plus, gardons présent à l'esprit que les

gîtes minéraux ne sont pas renouvelables et que les forêts ne le sont certainement pas en entier. Au fait, seule la terre agricole possède la propriété d'être entièrement régénérable, moyennant un mode rationnel d'exploitation.

1.3.1 Les activités motrices

Les données statistiques, pour 1981, révèlent une augmentation de la population en Abitibi pour la première fois depuis 15 ans. Elle est passée de 99 635 à 102 817 habitants de 1976 à 1981. On note des variations positives dans presque toutes les localités associées à l'industrie forestière ou à la transformation du bois. En termes absolus, les augmentations de population sont concentrées à La Sarre, Amos, Val d'Or et leurs banlieues. Par contre, les villes minières de Cadillac et de Malartic ont continué de perdre des effectifs, en dépit de la reprise dans les mines d'or.

Du côté du Témiscamingue, l'agriculture s'est nettement identifiée à une activité motrice depuis six ans. Les données des deux derniers recensements confirment que la population rurale du Témiscamingue est passée de 16 010 en 1976 à 17 854 en 1981. Pendant cette période, la population totale est passée de 50 834 à 51 414.

Ces données confirment une reprise économique de l'Abitibi depuis quatre ans. Le taux de chômage annuel moyen était de 18% en 1977, 21% en 1978 et de 14,2% en 1979. Il a été de 14,7% en 1981, malgré le dernier trimestre où la crise économique a frappé le marché du bois de sciage, sans quoi il aurait été inférieur à 14%.

En réalité, presque tout le renouveau économique de l'Abitibi passe par deux villes: La Sarre et Val d'Or, qui sont devenues des centres de décisions économiques. Le dynamisme des groupes Normick-Perron à La Sarre et Forex à Val d'Or a exercé un effet d'entraînement tel

que les parcs industriels de Val d'Or et d'Amos sont maintenant achalandés.

Les scieries de la région comptent parmi les plus modernes en Amérique du Nord, et on y trouve la plus importante scierie du continent à l'est des Rocheuses. De petits entrepreneurs se sont organisés afin de desservir en équipement et en services les entreprises du secteur du bois. Certaines ont réussi des perçées technologiques de taille et sont devenues exportatrices de machinerie. Si le sciage s'est comporté comme le moteur primaire de l'économie de la région, l'agriculture a été le moteur de son développement global.

En résumé, il est clair que l'industrie du sciage et de l'utilisation de ses sous-produits a amorcé une modification profonde de la structure de l'économie régionale et de sa technologie. De plus, la récente croissance économique, résultant du dynamisme interne à la région, correspond à un véritable développement économique. Du côté de l'agriculture, des recherches permettraient de développer le potentiel agricole régional et d'augmenter la productivité.

1.3.2 La dimension des entreprises

On aurait pu croire que la dimension réduite de son marché intérieur et la jeunesse de son économie auraient fait de l'Abitibi-Témiscamingue une région de petites et moyennes entreprises (PME)[1]. Or, il n'en est rien.

La population régionale compte pour 2,5% de la population du Québec. Pourtant, dix des cent trente plus grandes entreprises manufacturières de la province ont

---

[1]Nous utilisons une définition assez répandue de PME, soit une entreprise de moins de 200 employés.

des établissements dans la région, et six d'entre elles y ont leur siège social.

La PME manufacturière se retrouve surtout dans l'imprimerie, la fabrication de produits en métal et de machines, les meubles, les aliments et boissons. La région en compte une centaine, soit une pour 1 500 habitants. Cela contraste énormément avec la Beauce, qui possède une PME manufacturière pour 180 habitants, ou même avec la région de Trois-Rivières qui en affiche une pour 400.

Cette observation illustre à quel point le développement régional repose encore sur un support trop faible et rend fragile la situation de la grande entreprise. Car tout développement économique repose sur l'appui essentiel que constitue la PME.

1.3.3 Une nature qu'on ravage

La croissance de l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue ne s'est pas faite sans déséconomies importantes. Les délais dans les reboisements occasionnent des perturbations dans la faune animale par des disparitions d'espèces ou des diminutions de leur qualité et de leur quantité, et des répercussions importantes chez les autochtones pour qui la chasse est une activité essentielle.

On a largement fait état de la pollution de l'air par la compagnie Noranda. Mais cela ne représente qu'une partie du bouleversement écologique du territoire. Une large fraction des réseaux hydrauliques est polluée à divers degrés, jusqu'au 50^{e} parrallèle. Les villes déversent dans des lacs, les usines dans les rivières. Les coupes à blanc des forêts ont des conséquences désastreuses pour la faune en ce qu'elles haussent le niveau de la nappe phréatique, ce qui transforme, au printemps, des territoires complets en marécages.

L'homme avance, la faune aquatique et terrestre recule ou disparaît.

Déjà, des mesures curatives et préventives ont été entreprises par la compagnie Noranda et les municipalités pour l'épuration de l'air et des eaux; ce n'est qu'un exemple de mesures où la nécessité de recherche en écologie est évidente.

1.4 PERSPECTIVES D'AVENIR

L'approche sectorielle de l'analyse historique de la région a permis de mettre en évidence son caractère principalement forestier et secondairement minier. Tout le Témiscamingue ainsi que la plupart des localités des zones de La Sarre, d'Amos et de Senneterre doivent leur existence à l'exploitation forestière et agricole. Sans exploitation minière, il y aurait quand même un Abitibi mais il serait fort différent, car le développement minier se limite presque à la faille de Cadillac.

En tournant notre objectif vers l'avenir, cette perspective d'analyse permet de saisir que, sans égard à la longueur de la période considérée, la disparition éventuelle de ses forêts entraînerait la région dans une situation économique des plus critiques.

1.4.1 Le potentiel économique

La forêt

Il ne fait plus aucun doute que la forêt constitue la ressource régionale la plus précieuse. On sait aujourd'hui qu'elle n'est pas aussi abondante qu'on l'avait d'abord cru et qu'en l'absence d'intervention elle se trouverait menacée de disparition.

Il appert que la méconnaissance de nos forêts et des propriétés du bois caractérise toujours notre industrie forestière, et que le spectre de la spoliation de la ressource ligneuse assombrit les perspectives à long terme, non seulement de la région mais de tout le Québec, d'où l'importance de l'Etat dans la gestion des ressources. Mais la gestion gouvernementale des forêts constitue un phénomène récent et l'habitude d'une concertation harmonieuse entre l'Etat et les entrepreneurs forestiers est encore à développer.

La connaissance et l'adaptation de technologies déjà existantes dans l'industrie de transformation et la recherche scientifique intensive et bien conduite pourraient probablement permettre d'augmenter le rendement forestier par une exploitation rationnelle de toute la biomasse et une sylviculture appropriée.

Le sous-sol

La région souffre de l'absence de politique d'exploration minière. Elle se pratique extensivement, un peu partout, au gré des compagnies transnationales, sans préoccupation des intérêts de développement économique du territoire. L'industrie minière est désincarnée de la région et la poursuite de sa tendance naturelle à glisser vers le nord a plutôt contribué à désarticuler l'économie régionale et a engendré des problèmes sociaux en freinant l'enracinement de la population sur son territoire.

On sait qu'au nord d'une droite tracée depuis Fabre au Témiscamingue jusqu'à Chibougamau, le sous-sol est assez minéralisé. On sait aussi que l'épuisement graduel des gisements miniers obligera forcément un déplacement vers le nord. Or, malgré de nombreuses prévisions avancées à ce sujet, il n'existe pas de politique minière.

L'exemple le plus patent est bien la série d'efforts "in extremis" pour sauver les hauts-fourneaux de la Noranda de sa pénurie d'approvisionnement en 1977.

Le cas des villes fantômes démontre l'absence totale d'initiative pour recycler l'économie d'une ville minière, même lorsque les fermetures sont depuis longtemps annoncées.

L'agriculture est en plein essor et un potentiel énorme reste à développer dans les prochaines années. Il y a dix ans, au Témiscamingue, c'était le désolement; actuellement, on y sent la prospérité et le phénomène ne fait que s'amorcer. Son potentiel est de 3 000 fermes et seule la moitié des terres cultivables est utilisée. L'Abitibi présente une qualité de terre idéale à la culture du fourrage, et le sol du Témiscamingue présente les qualités maximales pour la culture des céréales. Les marchés bovins et autres deviennent intéressants et leur développement soutiendrait celui du fourrage et des céréales. Un manque évident de personnel spécialisé et de recherches sur les particularités de notre agriculture régionale est constaté.

L'énergie

La région dispose d'un immense potentiel énergétique, sous diverses formes. La mieux connue est sans doute son hydro-électricité, mais elle dispose aussi de réserves de tourbe dont on commence à peine à explorer les usages industriels.

La production d'hydrogène, carburant de l'avenir, nécessite deux composantes: l'eau et l'électricité. Ces deux intrants se trouvent en abondance dans la région. Le savoir-faire pour les combiner y réside également. Hydro-Québec, allié au groupe Noranda, poursuit un projet en ce sens. Les projections à long terme de la

demande en carburant sont telles qu'elles permettent de croire que la région pourrait devenir productrice d'hydrogène.

Les ressources touristiques

Le potentiel touristique de l'Abitibi-Témiscamingue repose essentiellement sur sa population, son écologie et son espace. Une poursuite du rythme actuel de la dégradation de son environnement handicaperait assez rapidement l'avenir touristique de presque toute la région. Présentement, Environnement Québec en est encore au stade de l'évaluation des dommages. On commence à peine à vraiment freiner la destruction de l'environnement et à en réparer les dommages.

Pourtant, les pays qui possèdent encore une faune populeuse et variée se font de plus en plus rares. On ne semble pas avoir pris conscience du fait que, si elle était préservée, la nature de la région vaudrait, dans moins de deux générations, plus que toutes ses mines d'or.

Le tourisme est une richesse à exporter à l'extérieur de notre région, mais aussi à faire connaître à nos gens. Il faut diversifier, structurer et publiciser nos attraits touristiques.

Les ressources humaines

Le contrôle économique de l'Abitibi-Témiscamingue, exercé par des sociétés étrangères jusqu'au milieu des années 60, a laissé des empreintes sur la psychologie de sa population. La rareté relative de sa PME manufacturière en témoigne. Elle est directement liée à un esprit d'initiative longtemps sous-développé, résultat d'une situation de colonisé. Or, tout développement économique passe par l'initiative des populations locales qui doit se traduire par la création de PME manufacturière et le contrôle de la distribution. La

région n'est certes pas rendue à ce stade de développement.

L'initiative économique dépend pour une bonne part de la culture et de la mentalité d'une population. Peu d'efforts ont jusqu'ici été portés vers la transformation de ces variables.

L'enseignement constitue l'une des principales chaînes de transmission du contenu culturel et un mode privilégié de formation des mentalités. Qu'il s'agisse d'enseignement régulier ou de formation des adultes, toute la philosophie sous-jacente à l'enseignement consiste à préparer des individus à combler des postes existants. Aucune disposition sociale ne semble favoriser l'initiative ou l'esprit d'entreprise. On ne montre pas à créer des emplois.

1.4.2. Les voies du développement

De toute l'analyse qui précède, nous pouvons entrevoir qu'un développement économique de l'Abitibi-Témiscamingue passe simultanément par quatre voies.

Des techniques d'aménagement, adaptées aux particularités régionales, sont à améliorer et à développer. Des possibilités de recherche existent dans la transformation de la matière ligneuse.

De même, l'agriculture régionale a commencé à marquer des progrès suite à l'introduction de méthodes agricoles appropriées aux sols et au climat. Mais il a été souligné que l'avancement technologique de ce secteur dépend de recherches effectuées en Ontario par Agriculture Canada. Finalement, les progrès mitigés dans les procédés d'exploration minière livrent une partie de l'économie régionale au hasard. En conséquence, nous pouvons énoncer que

> la première voie du développement économique de la région repose sur l'avenir de ses technologies sylvicole, forestière, agricole et minière. Il s'agit autant d'une nécessité d'effectuer des percées technologiques que de s'ingénier à adapter des technologies connues aux particularités géographiques, climatiques et géologiques de l'Abitibi-Témiscamingue.

L'absence de planification et de prévisions à long terme, de même que l'absence d'interventions privées ou publiques dans les cas prévisibles d'épuisement des ressources engendrent des conséquences économiques et sociales fort coûteuses. De plus, l'industrie minière pratique l'exploration en se préoccupant plus ou moins d'intégrer dans la réalité économique de la région l'exploitation des gisements minéraux. Ainsi, il appert que

> une politique économique régionale visant à restructurer l'économie des villes mono-industrielles, menacées par l'extinction de la ressource, devrait être jumelée à une politique d'exploration minière qui permettrait d'équilibrer les localisations de l'exploitation des gisements, de manière à graduer son déplacement vers le nord, en fonction de la demande du marché.

Les effets de notre civilisation sur l'environnement ont eu quantité de conséquences désastreuses. Cela est également vrai en Abitibi-Témiscamingue où la population, répartie selon les forces d'attraction des ressources, a envahi la presque totalité du territoire. Un grand nombre de petites localités parsèment la région, constituant autant de villages aux prises avec des problèmes d'organisation politique, économique et sociale. Les habitants des banlieues des plus grandes agglomérations urbaines se localisent parfois n'importe où, et souvent dans des localités de banlieue, sans plans directeurs et sans infrastructures municipales.

En outre, l'économie régionale, basée sur l'exploitation outrancière et presque aveugle des ressources, détruit graduellement l'environnement, ce qui pourrait gravement compromettre l'avenir de la région en déséquilibrant davantage son écologie. D'où l'urgence que la population de la région s'engage dans

> une troisième voie, qui serait une participation collective à la définition d'un programme d'aménagement de son territoire, en vue de permettre une meilleure organisation économique et sociale des nombreuses petites localités rurales, de sauvegarder l'environnement et son équilibre écologique, fondements d'une industrie touristique en devenir qui saurait être prometteuse si les conditions préalables étaient respectées.

La croissance économique peut s'importer dans certains pays dont l'économie est basée sur l'exploitation des ressources. Ce fut le cas pour certains pays producteurs de pétrole. Mais une croissance économique effectuée sans la participation de sa population reste sans lendemain, car elle s'opère de façon extérieure à un véritable développement économique. En conséquence, l'Abitibi-Témiscamingue, pour assurer son développement économique, doit emprunter

> une quatrième voie, dont l'objectif consisterait dans le développement de ressources humaines. La région devra investir dans un effort d'imagination afin de trouver les moyens de dépasser sa structure de consultation économique, et d'échafauder des structures de participation économique. Cette voie lui rapporterait des dividendes en termes de développement de son capital humain. Mais cela pourrait exiger une profonde transformation de la philosophie de l'éducation.

2. PERSPECTIVES SOCIO-CULTURELLES

2.1 CARACTERISTIQUES SOCIOLOGIQUES

2.1.1 Origines de la population

Bien avant que les européens viennent commercer en Abitibi-Témiscamingue, des amérindiens habitaient cette terre. Ils ont reculé à mesure que les colons s'emparaient du sol. On ignorait leur nombre à la fin du siècle dernier.

Durant la période initiale de colonisation, c'est-à-dire avant 1930, les nouveaux arrivants provenaient surtout des paroisses rurales de la vallée du St-Laurent. Mais durant la Grande dépression des années 30, les gens venaient tout autant des villes que des campagnes tenter leur chance dans un pays neuf où la crise n'avait pas les mêmes effets désastreux. En plus de la colonisation agricole, il y avait de l'emploi dans les mines, les forêts et les scieries. Peu parmi les derniers contingents d'arrivants sont devenus de véritables colons-agriculteurs. Actuellement, dans les dix dernières années, il semble se dessiner un retour à la vie rurale. A une époque où les vocations sacerdotales étaient encore nombreuses, les nouvelles paroisses n'attendaient pas longtemps avant de recevoir un curé. Dans les plus grand centres, il était secondé dans sa fonction d'encadrement social par un médecin et un avocat ou un notaire qui venaient de Montréal ou de Québec.

A Rouyn-Noranda, la Noranda Mines Limited embauchait massivement des immigrants européens et recrutait son personnel cadre dans le sud ontarien. Rouyn-Noranda eut tôt fait d'être cosmopolite et a conservé cette caractéristique jusqu'aux années 60.

En 1971, la région (élargie selon les divisions de recensement de Statistique Canada) comptait sur son territoire 5 365 habitants d'origine indienne nord-américaine. Selon le ministère fédéral des Affaires indiennes, il y avait, en 1981, un total de 6 852 autochtones sur ce même territoire, répartis entre deux ethnies, soit 2 255 Algonquins et 4 597 Cris. Les Algonquins sont répartis dans sept réserves et les Cris dans cinq réserves officielles. A ce nombre, il faut ajouter quelque 2 500[2] métis et indiens sans statut, disséminés par groupes restreints un peu partout sur le territoire.

Selon le grand Conseil des Cris, ils sont plus de 8 000 répartis dans huit réserves. Leur recensement est difficile. Selon les différentes instances gouvernementales fédérales et provinciales impliquées dans les services éducatifs offerts aux autochtones, 80% sont anglophones et 20% francophones. Actuellement, on avance que 95% de ceux qui complètent leurs études postsecondaires le font en Ontario ou dans l'Ouest.

Durant les années 60, la région a vécu un phénomène accentué de roulement de population, particulièrement dans sa capitale. La disparition de l'emploi dans le secteur primaire était partiellement compensée par de nouveaux emplois dans le secteur des services. La main-d'oeuvre en place n'était pas préparée à occuper ces nouveaux emplois et quittait la région, laissant la place à des gens plus scolarisés provenant souvent de grands centres de la province.

2.1.2 Les élites

Il n'existe toujours pas d'étude sociologique portant sur l'émergence, les caractéristiques et les fonctions

---

[2]Donnée fournie par l'Alliance Laurentienne et Indiens sans statut.

des élites en Abitibi-Témiscamingue. Néanmoins, l'analyse de son histoire et de son actualité permet d'en dégager quelques grands traits cohérents.

Même si le phénomène est difficile à cerner, quelques faits peuvent être avancés pour essayer d'apporter des éclaircissements aux caractéristiques socio-culturelles des villes de la région. Différents facteurs économiques ont donné naissance aux principales villes de la la région; aussi, chacune possède-t-elle des traits socio-culturels propres: l'évolution d'une ville, fondée et gérée au départ par une compagnie minière, diffère par exemple d'une ville qui est née de l'activité agricole ou de l'activité forestière.

Le fait que la ville de Noranda connaît l'expérience de sa première élection municipale après 32 ans d'existence peut dénoter, d'une part, un haut taux de satisfaction de la population sur son administration municipale et, d'autre part, l'importance secondaire qu'elle accorde à sa structure municipale étant donné la générosité de la compagnie minière. Depuis quelques années, avec le retrait graduel de la compagnie en faveur de l'administration municipale, il semble se dessiner de façon assez évidente dans la population un désir de prise en main.

Sur la rive opposée du lac Osisko, la ville de Rouyn a prospéré dépassant sa jumelle au plan des commerces et des services. La ville de Rouyn accueille les plus grands commerces, les principaux services publics gouvernementaux et les institutions privées d'enseignement. Actuellement, c'est à Rouyn que sont localisés les services éducatifs régionaux de niveaux collégial et universitaire.

Les villes de Rouyn et de Noranda ont plus qu'une proximité physique: leur destin est lié par l'importance de l'entreprise minière qu'elles abritent. Au moment où commençait à diminuer l'ascendant qu'exerçait la compagnie minière sur la ville de Noranda, la population des

villes-soeurs diminuait, perdant plusieurs de ses meilleurs éléments. Il est d'ailleurs significatif de constater que la presque totalité des postes d'encadrement administratif du secteur public et para-public situés à Rouyn-Noranda sont occupés par des gens provenant de l'extérieur des villes-soeurs. Egalement, l'instabilité du marché des métaux et l'exploitation d'une ressource non-renouvelable donnent un climat social particulier. La dépendance de la population d'une ressource non-renouvelable et soumise aux fluctuations du marché crée un haut taux de roulement et une mentalité d'enracinement temporaire.

Un exode rural massif a grandement affecté le Témiscamingue, réduisant sa population du tiers, de 1966 à 1976. Une partie importante de ce qui aurait pu être une génération d'élites au Témiscamingue occupe aujourd'hui des postes d'encadrement administratif au dehors. Ainsi, les élites actuelles du Témiscamingue sont surtout rurales et composées de chefs de file en agriculture.

Amos est, depuis les premiers temps de la colonisation, le chef-lieu de l'Abitibi. Le rayonnement urbain de cette ville a jadis été un peu ce que Rimouski représente pour le Bas St-Laurent. Siège de l'épiscopat avec sa cathédrale, centre administratif du district judiciaire avec son Palais de justice, assise des services publics provinciaux (richesses naturelles, services sociaux, etc...), capitale de l'enseignement avec son séminaire et centre de distribution pour le commerce de gros, Amos exerçait son influence sur tout l'Abitibi. Ce contexte était favorable à l'émergence de grandes familles identifiées aux professions libérales qui donnaient le ton à la ville. Ainsi, Amos possédait-elle avec son haut clergé et ses grandes familles une élite sociale et politique.

L'activité économique de la transformation du bois caractérisait surtout la ville de La Sarre. Les principaux propriétaires de scieries associés à quelques

familles de professions libérales constituaient une élite à caractère plutôt économique. Val d'Or, dernière fondée des grandes villes de la région, entourée de villages miniers (Bourlamaque, Sullivan, Jacola, Senneville, Siscoe), peuplée de travailleurs miniers et forestiers, a mis du temps à voir surgir une élite autre qu'une confrérie d'hôteliers. Durant les années 60, commençait à poindre à Val d'Or un leadership municipal clairvoyant qui a doté la ville d'un parc industriel et qui la rendit capable de procéder à l'annexion de villages de sa périphérie. Val d'Or est aujourd'hui un centre de décision économique.

Les populations autochtones du territoire régional vivent une période socialement difficile par suite d'un gigantesque choc culturel. Traditionnellement, chaque communauté autochtone avait son élite monolithique, le Conseil de bande. Mais depuis plusieurs années, les jeunes se sont progressivement scolarisés et familiarisés avec les institutions des autochtones. Leurs revendications au sujet des territoires de la Baie James leur ont rapporté un fonds monétaire qu'ils doivent administrer, ce que les jeunes adultes scolarisés sont davantage en mesure de faire que les plus vieux qui forment les Conseils de bande. D'où un conflit d'autorité entre l'élite traditionnelle et une jeune élite administrative et politique.

2.1.3 L'éducation[3]

Depuis la dernière guerre mondiale, les effectifs scolaires en Abitibi-Témiscamingue ont suivi les tendances

---

[3]Dans cette partie sur l'éducation, nous traiterons de quelques traits caractéristiques particuliers au système scolaire de la région d'Abitibi-Témiscamingue. Les réalisations en éducation de l'Université du Québec par le Centre d'Etudes universitaires d'Abitibi-Témiscamingue sont développées au deuxième chapitre de ce document.

provinciales avec des amplitudes comparables. A ce phénomène de décroissance, s'ajoute celui des compressions budgétaires. La problématique prend une dimension amplifiée par le fait que les douze commissions scolaires d'Abitibi-Témiscamingue couvrent chacune des territoires circulaires de 40 - 50 km. La baisse de la clientèle scolaire au niveau primaire a posé le problème du maintien des écoles en milieu rural. Cette question a atteint un niveau de crise au milieu des années 70 et a permis d'isoler deux phénomènes sociaux de la région.

L'épisode de la question des écoles de villages a mis en évidence l'attachement farouche et jaloux des populations rurales à leur vie communautaire et aux quelques institutions qui leur restent. Elle a aussi stimulé l'esprit d'innovation qui s'est manifesté par la volonté de trouver des solutions pédagogiques au problème. Cela explique un peu pourquoi, en Abitibi plus qu'ailleurs au Québec, il s'est fait de la recherche au sujet de l'enseignement à degrés multiples. En conséquence, il s'est fermé très peu d'écoles dans la région depuis 1975.[4]

Avec ses grandeurs et ses misères, bien sûr, les commissions scolaires régionales se sont dotées d'un réseau complet d'écoles polyvalentes qui s'est développé par la ténacité des administrateurs et une prise de conscience d'y maintenir un milieu de vie. De plus en plus, les parents manifestent une volonté ferme de s'impliquer dans le développement de services éducatifs de qualité.

En comparaison de l'ensemble de la province, le taux d'abandon scolaire dans la région est particulièrement

---

[4]Plus précisément après l'expérience de Guyenne lorsque la Commission scolaire Harricana d'Amos a décidé d'y fermer l'école du village. En réponse, les gens de Guyenne ont maintenu ouverte, par leurs propres moyens, un école de village durant quatre ans, jusqu'à ce que leurs ressources financières manquent. L'annonce de la fermeture de l'école de Guyenne a mobilisé toutes les paroisses marginales devant cette menace à leur survie.

élevé au niveau de l'enseignement secondaire. Le phénomène sociologique commande des études approfondies des variables particulières en présence dans le système scolaire de notre région, afin de tenter d'expliquer le fait que le système scolaire ne réussit qu'à intéresser la clientèle la plus adaptée à ce milieu et néglige involontairement une majorité d'étudiants. Il s'ensuit que les moyennes générales des notes obtenues aux examens sont peu significatives, l'écart-type autour de celles-ci étant généralement très grand. D'une part, les milieux d'enseignement revêtent un caractère sélectif excessivement marqué, et d'autre part, l'éducation n'est pas très valorisée dans les milieux populaires, surtout en région éloignée où le degré de scolarisation est moins élevé. Il s'ensuit que le contrôle social n'incite que faiblement les adolescents à persévérer jusqu'à la fin de leurs études.

La saturation du marché du travail dans l'enseignement a fermé la profession d'enseignant. La moyenne d'âge des corps enseignants augmente donc rapidement. Par contre, une prise de conscience de cette situation a permis des initiatives de formation initiale et de formation continue des maîtres. Depuis la présence de l'Université du Québec sur le territoire, les enseignants ont démontré un souci d'amélioration continue de leur pratique. Le dynamisme apporté à l'implantation des nouveaux programmes, ainsi que la prise en charge de projets éducatifs avec la collaboration des parents, sont des caractéristiques de l'esprit novateur des gens de la région et la clientèle étudiante profite de plus en plus d'un personnel enseignant ressourcé, dynamisé et expérimenté. Le milieu scolaire est en attente au plan d'activités de recherches en milieu scolaire sur ses problématiques. La qualité de l'administration scolaire varie en fonction des milieux sociaux qui l'exercent. Elle est conséquemment inégale d'un lieu à l'autre en Abitibi-Témiscamingue. Par de nombreuses activités de concertation ou de formation continue, l'administration scolaire bâtit sa crédibilité.

Les autochtones de la nation Cri érigent avec maintes difficultés leur Commission scolaire. Pour la première année, les différentes réserves de la région ont expérimenté des classes de secondaire I et II sur leur territoire respectif. Cela témoigne des obstacles qu'ils doivent surmonter pour adapter nos institutions à leur culture, en particulier une institution dont la fonction est à la fois sociale et culturelle.

2.1.4 La santé et les services sociaux

Selon une étude des Centres de santé et de services sociaux (CRSSS) des régions périphériques, les régions du Bas St-Laurent, de la Gaspésie, du Nord-Ouest et de la Côte-Nord, sont celles où l'accessibilité et la disponibilité aux ressources socio-sanitaires sont les plus réduites. L'inoccupation et la sous-scolarisation placent la région aux troisième et deuxième rangs dans la province. Des taux de mortalité générale et infantile élevés, la vulnérabilité des jeunes aux maladies contagieuses, des fréquences élevées de troubles respiratoires et digestifs sont aggravés par une mauvaise alimentation, un milieu familial difficile et un milieu de travail à risque puisque les travailleurs non scolarisés occupent souvent des emplois pour lesquels les risques d'accidents et de maladies professionnelles sont particulièrement élevés. Ces données confirment la nécessité d'une intervention globale au niveau des causes économiques et de leur impact sur l'état de bien-être de la population.

Les Centres hospitaliers de la région connaissent à tour de rôle des tutelles et grèves périodiques. Toutes les opinions convergent: il manque de médecins. Les explications du phénomène sont nombreuses. Depuis dix ans de services de base offerts par des médecins et quelques chirurgiens, les Centres ont développé des services spécialisés dans plusieurs domaines afin d'éviter à la

population de recourir aux services de santé métropolitains. Les crises que certains centres ont vécu sont largement des crises de croissance. Le réseau des Affaires sociales jouit d'un certain dynamisme, mais il traîne à sa remorque les problèmes d'un système qui a changé très rapidement par la mise en place d'une quantité phénoménale de ressources avec la naissance du programme d'assurance-maladie. Les régions éloignées n'ont pu suivre le train aussi rapidement que les autres et ont été considérablement accrochées dans la bureaucratisation, la technocratisation et le développement de règles excessivement complexes basées sur la réalité des grands centres. Les choses sont plus simples ici mais la région ne s'est pas encore donnée des fonctionnements adaptés à sa réalité.

Aussi, il appert que l'instabilité de la population a des répercussions sur l'administration de ses organismes publics. Cela se manifeste tout autant dans le domaine de la santé que dans celui des services sociaux et de l'éducation.

2.2 CARACTERISTIQUES CULTURELLES

2.2.1 Les médias

Le Témiscamingue présente un cas particulier au chapitre des médias. Il possède son journal hebdomadaire et son poste de radio qui participent tous les deux à la vie communautaire de cette zone. Ces médias sont la propriété même des gens du Témiscamingue qui en sont fiers d'ailleurs. Compte tenu de leurs moyens, ils offrent un contenu de qualité.

Le journal hebdomadaire, tout comme le poste de radio du Témiscamingue, exerce une fonction de consolidation du tissu social et contribue à insuffler à sa population le

dynamisme dont elle a besoin afin de poursuivre son développement. Notons, cependant, que Radio-Québec n'a pas encore prolongé son antenne régionale au Témiscamingue.

L'Abitibi possède par contre une grande quantité de médias. L'inventaire comprend quatre postes de radio MA, un poste MF et deux canaux de télévision qui appartiennent tous à une même entreprise dont le siège social est logé à Hull. Il y a aussi deux postes de radio communautaire sur bande MF, l'un à Rouyn, l'autre à Senneterre. Radio-Québec diffuse en Abitibi depuis plus de deux ans. On trouve aussi huit hebdomadaires appartenant à une grande entreprise de presse située à Montréal et deux hebdomadaires locaux, l'un à Amos, l'autre à Malartic.

Il n'y a aucune comparaison possible entre la fonction sociale exercée par les médias d'Abitibi et ceux du Témiscamingue.

On n'a jamais publié d'analyse de contenu des émissions radiophoniques ou des hebdomadaires régionaux. Et l'analyse sociologique des médias d'Abitibi est d'autant plus difficile que leur fonction sociale n'est pas évidente; le caractère régional de leur programmation non plus. Nous ne pouvons pas mesurer le degré d'intégration ni la participation réelle de ces médias à la vie régionale, mais nous faisons toutefois le constat que les radios communautaires sont nées de besoins auxquels les médias sous contrôle extérieur ne répondaient pas. Radio-Québec tente d'être un outil d'apprentissage, d'information et d'analyse pour les gens d'ici. Il est encore trop tôt pour mesurer son impact social.

Signalons, enfin, que les autochtones d'une des réserves de la région se sont récemment donnés une radio communautaire pour fins éducatives et de promotion culturelle.

2.2.2 Les loisirs

La structure organisationnelle du loisir sportif a atteint un haut niveau d'évolution avec une multitude de fédérations diverses, une Commission sportive qui élabore présentement un plan de développement et les Jeux du Québec régionaux qui possèdent une structure participative élargie.

Une conjugaison des initiatives des Conseils régionaux des loisirs, avec des programmes de création d'emploi et des organismes municipaux a doté d'une patinoire, d'un terrain de balle et souvent d'une salle communautaire presque toutes les localités de la région. Les pistes de ski de fond ou de motoneige, les pentes de ski alpin, les stations de plein air aménagées ou en voie d'aménagement sont nombreuses en proportion de la population. En somme, la région est en train de se donner des infrastructures plutôt enviables de loisirs sportifs.

Par contre, l'isolement de sa population crée des problèmes de communication dans les réseaux de compétitions sportives et les coûts de déplacement encourus expliquent le fait que les circuits de hockey se soient longtemps organisés avec des équipes du nord-est ontarien.

L'organisation des loisirs et de la culture souffre de la problématique provinciale de définition de mandats entre le ministère des Loisirs, Chasse et Pêche et le ministère des Affaires culturelles. Egalement, une confusion existe dans les milieux quant aux fonctions exercées par chaque organisme culturel. En 1978, l'O.P.D.Q. identifiait comme problème de base du développement culturel la répartition inégale des ressources sur le territoire et concluait en disant que notre région était défavorisée.

2.2.3 Les activités culturelles

En Abitibi-Témiscamingue, l'accessibilité aux équipements culturels s'est nettement améliorée au cours des dernières années. On y recense une quantité appréciable de lieux destinés à la pratique artistique et à la diffusion des produits culturels. A titre d'exemple, citons les bibliothèques municipales, les salles d'expositions, les salles de spectacles, les sites historiques reconnus ou classés, les boutiques d'artisanat, les librairies, etc...

Il faut, cependant, noter que ces équipements sont concentrés dans les principales villes de la région, exception faite des bibliothèques municipales qui forment un réseau de plus de 70 lieux de diffusion du livre et de biens culturels connexes (disques, films, reproductions d'oeuvres d'art, etc...). Ce réseau est encore en période de consolidation, tant par l'intégration des localités non desservies, que par l'amélioration des équipements en place, certaines bibliothèques étant davantage des dépôts de livres que des "maisons de la culture" en devenir.

Toujours en rapport avec l'accessibilité aux équipements culturels, il convient de signaler que certaines zones géographiques sont grandement défavorisées, soit à cause de l'absence totale d'équipements culturels de premier plan, soit à cause de la piètre condition physique des équipements existants. On peut ainsi dire que le réseau des équipements culturels reste à développer, même si des gestes concrets ont été posés récemment par les gouvernements municipaux et provincial pour doter notre région d'infrastructures culturelles répondant à des normes reconnues.

Au chapitre de la fréquentation des lieux culturels, on peut affirmer qu'un nombre croissant de citoyens participent à la vie culturelle, tant par le biais des

activités de masse (fêtes populaires, visites des lieux culturels lors de manifestations particulières), que par une implication directe sous forme de pratique de loisir ou de pratique professionnelle. Il est à noter que de nombreux bénévoles interviennent dans leur municipalité ainsi qu'au plan régional afin de soutenir l'organisation d'activités culturelles. De plus, la région commence à compter un certain nombre d'artistes et d'artisans de métier, lesquels réussissent à tirer une partie substantielle de leurs revenus de la pratique artistique.

A titre d'exemple, mentionnons la Corporation des métiers d'art qui regroupe une soixantaine d'artisans et qui joue un rôle important au niveau de la commercialisation et de la formation. Des troupes de théâtre de métier (théâtre d'été et théâtre de tournée) opèrent en région, alors que des musiciens expérimentés se concertent pour créer de nouveaux emplois dans le domaine de l'enseignement privé. Evidemment, les débouchés en terme de diffusion et de formation professionnelle demeurent modestes dans une vaste région qui compte à peine 2,5% de la population du Québec. Il n'en reste pas moins que de nombreux efforts sont faits pour promouvoir la pratique culturelle, soit en améliorant les équipements et les services, soit en faisant connaître les lieux culturels dans le cadre de campagnes de promotion à travers les différents médias de la région (vignettes télévisées, reportages dans les journaux, nouvelles culturelles,...).

Au chapitre des ressources humaines, il faut souligner que les efforts des artistes et des bénévoles qui s'intéressent à la vie culturelle sont soutenus par des équipes d'animation qui agissent aux plans municipal et régional. Bien que les animateurs permanents soient en nombre plutôt restreint et que certaines municipalités importantes n'aient pas d'animateur culturel au sein de leurs effectifs au Service des loisirs, la région compte quand même une quinzaine de permanents qui travaillent

au plan local et une dizaine d'autres qui sont au service d'organismes culturels régionaux. Tous ces effectifs (bénévoles, artistes, permanents) assurent le fonctionnement sur une base régulière de plus de deux cents (200) organismes culturels qui oeuvrent dans les domaines des arts visuels et du cinéma, des arts d'interprétation, des spectacles, des expositions, des lettres, des archives et du patrimoine.

Ce constat de croissance est malheureusement soumis aux aléas des contraintes économiques, lesquelles sont accentuées par la situation marginale traditionnellement dévolue à la chose culturelle. Quand on sait que les Affaires culturelles ne bénéficient que de ½ de 1% du budget du Gouvernement du Québec, on comprend mieux les doléances de ceux qui s'acharnent à vouloir doter leur milieu de services et d'équipements culturels adéquats. D'autres contraintes doivent aussi être soulignées, spécialement celles liées à l'isolement géographique, ce qui rend plus difficile l'accès aux lieux spécialisés de formation, lesquels sont concentrés dans les régions de Montréal et de Québec. Des expériences ont été menées pour rendre la formation artistique accessible (stages, cours sur commande), mais des besoins importants restent encore à combler, notamment en danse, théâtre et musique. L'ouverture d'un Certificat en arts plastiques a été un précédent intéressant et il faudrait explorer les possibilités d'offrir, en collaboration avec le réseau des Universités du Québec, d'autres cours spécialisés dans le domaine des arts.

Ainsi, l'Abitibi-Témiscamingue vit au plan des affaires culturelles les problèmes inhérents aux régions dites éloignées. Elle est confrontée à un marché restreint qui limite les possibilités de diffusion des productions culturelles, et à des sources de formation bien insuffisantes. Dans ces circonstances, ses artistes et artisans sont souvent forcés de retourner vers les grands centres afin d'y trouver les marchés et l'expertise qui leur font tant défaut chez eux. Mais cette situation

n'est pas particulière à la culture et les autres sphères de l'activité régionale doivent aussi la vivre. Dans ce contexte, les efforts de concertation menés depuis quelque temps par les intervenants des divers milieux portent à croire que des solutions originales peuvent être élaborées en région, sinon pour régler, du moins pour pallier certaines difficultés importantes.

2.2.4. L'identité régionale

On reconnaît à son accent particulier ou parfois à son vocabulaire un citoyen originaire du Saguenay - Lac St-Jean ou du Bas St-Laurent - Gaspésie. Mais l'Abitibi-Témiscamingue est une région trop neuve. Le langage populaire n'a pas eu le temps d'y prendre une couleur, ni la cuisine une saveur particulière. La population d'Abitibi-Témiscamingue manifeste peu de traits culturels distincts.

Au milieu des années 60, alors que la région se retrouvait aux prises avec d'importantes difficultés économiques, une bonne proportion de sa population la quittait sans trop de regrets apparents. S'il n'y a toujours pas de racines identifiables chez ceux qui sont restés, on remarque pourtant l'expression d'un sentiment d'appartenance dans certaines parties de la région, notamment dans les zones rurales et dans les villes d'Amos et de La Sarre. Toutefois, ce n'est pas le cas des villes de Rouyn-Noranda et de Val d'Or, d'où seule une infime partie de la population en est originaire.

Un phénomène nouveau pourrait permettre de croire qu'il commence à se former des racines régionales parmi une classe sociale fort peu nombreuse: les entrepreneurs. Pour la première fois dans l'histoire de la région remarque-t-on chez certains une volonté de réinvestir leurs profits dans la région même. Cependant, il faut admettre que l'émergence d'une classe d'entrepreneurs

est un phénomène récent et que l'absence de recul historique rend l'analyse hasardeuse.

L'absence de tradition, en particulier en Abitibi, pourrait expliquer un certain nombre d'initiatives originales par le besoin de renouveau. Cette nécessité de créer des formules socio-économiques nouvelles adaptées aux particularités régionales trouvait facilement une réponse dans une population qui ne craignait pas de tenter des expériences sociales. Ainsi peut-on citer en exemple l'expérience du village coopératif de Guyenne où tous les aspects de la vie socio-économique étaient organisés selon une formule coopérative.

Cette même tendance se retrouve au niveau de l'administration publique, où, fréquemment, les expériences pilotes d'implantation de programmes ou de structures administratives ont lieu en Abitibi-Témiscamingue. Nous ne citerons que les cas du programme de formation préparatoire à l'emploi et de l'implantation de municipalités régionales de comtés.

2.3 CONDITIONS DU DEVELOPPEMENT SOCIO-CULTUREL

Une connaissance trop incomplète des véritables mouvements de population en Abitibi-Témiscamingue nous oblige à ne travailler qu'au niveau des hypothèses. C'est pourquoi une typologie appropriée semble être le seul moyen d'en comprendre un peu les mouvements migratoires. Pour ce faire, nous avons eu recours à des types purs d'immigrants.

L'Abitibi-Témiscamingue aurait accueilli sur son sol trois sortes d'immigrants: ceux qui, pourvus d'une âme de bâtisseurs, seraient venus dans le but d'ouvrir un pays où s'établir et s'y faire un avenir; ceux-là auraient pu constituer la majorité des premiers arrivants, jusqu'aux années 30. Durant la Dépression, une autre catégorie d'immigrants y serait venue, moins par motivation profonde que par nécessité. Après la guerre surtout,

la région étant une colonie établie aurait reçu un certain nombre de "coloniaux" venus soit pour y faire fortune, soit pour acquérir une expérience nécessaire à leur plan de carrière qui devait les ramener occuper un poste plus important dans un grand centre de la province. Ces dernières années, des nouveaux arrivants s'apparentent au premier type et s'installent pour rester.

Les paroisses rurales et les villes fondées avant le plan Vautrin, auraient été construites majoritairement par le premier type d'arrivants, les bâtisseurs. La seconde catégorie d'immigrants, venus un peu par nécessité, aurait surtout peuplé les villes minières. Cela pourrait expliquer la situation sociale actuelle de ces villes, en particulier Rouyn-Noranda et Val d'Or. Car dans ces deux cas, la population s'y est renouvelée de façon majoritaire depuis vingt ans.

Cette hypothèse permettrait d'expliquer le drame économique et social de la région. Le coeur de ce drame réside dans le fait que Rouyn-Noranda fut consacrée capitale régionale alors qu'elle n'avait pas d'élites véritables capables de conduire ses destinées, une majorité de ses notables étant des arrivants qui correspondaient plutôt à la troisième catégorie de notre typologie.

Depuis quinze ans, la capitale régionale décroît en effectifs de population tandis que d'autres villes de la région voient leur population augmenter. Le rapport de pondération joue en faveur de Val d'Or, aujourd'hui la ville la plus populeuse d'Abitibi, et l'une des plus dynamiques. Une épreuve de forces pourrait s'engager et risquer de durer des années, car Val d'Or a depuis longtemps la tentation de jouer le rôle de capitale régionale. L'issue de ce scénario importe peu puisque le problème de fond risque de perdurer. Les élites d'une capitale régionale doivent avoir une envergure qui dépasse la dimension locale et qui doit transcender son rayonnement. Cela porte à s'interroger sur la capacité réelle que pourrait avoir l'une ou l'autre ville à assumer le rôle de capitale régionale précisément à un tournant de son histoire où la région aura à se redéfinir sur la base de son héritage.

L'utilité d'effectuer sur la région des études sociales est évidente. La méconnaissance de ses vrais mouvements migratoires empêche d'imaginer des solutions à son problème de rétention des jeunes éléments dynamiques de sa population en particulier dans les villes minières.

Concernant la dépendance des populations des villes mono-industrielles, il y aurait avantage à composer avec la réalité d'une économie reposant sur l'exploitation de ressources non-renouvelables. De plus, il faut se demander si une politique de développement socio-culturel mise sur pied plus rapidement n'aurait pas eu pour effet de retenir les éléments dynamiques d'une population originale et cosmopolite.

Sur le plan culturel, les besoins matériels et de ressources humaines en formation et en perfectionnement, nécessitent la mise en place de structures de coordination permanentes dans les petites localités, l'accès à des activités de perfectionnement et d'échange en région et à l'extérieur de la région, à des spectacles dans chaque secteur géographique et l'utilisation maximale des ressources actuelles: infrastructures et équipements municipaux, scolaires et communautaires. Les défis actuels du système scolaire sont d'offrir des services de qualité équivalente à celle des écoles secondaires des grands centres, de procéder à la décentralisation des services, qu'il y ait restructuration telle que prévue par le Ministère ou pas, parce que c'est une nécessité, et enfin, d'intégrer activement les parents dans la gestion scolaire.

Des études sociales pourraient fournir une base de réflexion sur les moyens à prendre pour articuler l'organisation des loisirs culturels à la dimension des aspirations de la population régionale.

CONCLUSION

Cet effort de réflexion présenté en une synthèse relativement brève a obligé l'omission d'aspects importants de la vie économique et sociale d'Abitibi-Témiscaminque, comme par exemple, le secteur coopératif, la présence de l'Etat et ses rôles supplétifs et de gestion ou l'état de santé de sa population.

Nous regrettons de n'avoir pu approfondir des questions primordiales de la vie socio-politique des habitants de cette région, faute d'études et de recherches professionnelles en sociologie et en sciences politiques. Pour des raisons historiques et parce qu'elle n'en a pas eu la chance, il est assez juste de dire que la population d'Abitibi-Témiscamingue forme une société qui se méconnaît grandement elle-même. La jeunesse du territoire explique beaucoup la région au plan socio-culturel. L'Abitibi-Témiscaminque est à bâtir son histoire.

BIBLIOGRAPHIE

Cahiers du Département d'Histoire et de Géographie de l'Abbittibbi-Témiscaming, Collège du Nord-Ouest, Rouyn, 1976.

Asselin, M., Deshaies, L., Gourd, B.-B., Larouche, F., Abitibi-Témiscaminque, quatre études sur le Nord-Ouest québécois, Presses du CEGEP de Rouyn-Noranda, 1974.

Boileau, G., Dumont, M., L'Abitibi-Témiscaminque, Editeur officiel du Québec, Québec, 1979.

OPDQ, Le Profil de l'Abitibi-Témiscaminque, région 08, collection: Les schémas régionaux, Direction générale du développement régional, août 1976.

Ministère de l'Industrie et du Commerce, L'activité manufacturière régionale du Québec, Les schémas régionaux, Rapport synthèse, OPDQ, 1978.

Laquerre, G., Appréciation de la situation et des perspectives de l'emploi dans la région de l'Abitibi-Témiscaminque, Ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre, Rouyn, 1977.

Deslongchamps, B., L'agriculture en Abitibi-Témiscaminque, Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation, août 1981.

Paré, S., Main d'Oeuvre en Abitibi-Témiscaminque, région 08, Ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre, Collection: Les schémas régionaux, OPDQ, 1977.

Statistique Canada, Le recensement du Canada, 1981, données préliminaires.

DEUXIÈME PARTIE

PRESENTATION

La première partie visait à développer une connaissance de l'Abitibi-Témiscamingue comme région qui participe à la vie économique, sociale et culturelle du Québec. La deuxième partie adopte la perspective d'une région qui veut intensifier sa participation à la vie universitaire du Québec. Cette deuxième partie privilégie l'analyse systématique de l'action passée et des perspectives d'avenir afin d'en dégager les critères de pertinence d'une intervention universitaire toujours plus significative pour la région et le Québec. Le chapitre deuxième s'attarde sur les douze années de présence de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Le chapitre troisième fait état des besoins et attentes exprimés en termes d'enseignement et de recherche universitaires dans les secteurs reliés à l'activité économique, sociale et culturelle de la région. C'est en quelque sorte l'inventaire des contributions universitaires possibles au développement de la région.

CHAPITRE DEUXIEME

L'UNIVERSITE DU QUEBEC EN ABITIBI-TEMISCAMINGUE: DOUZE ANNEES DE PRESENCE SIGNIFICATIVE

Tenter de circonscrire les réalisations institutionnelles représente une entreprise fort complexe. Les nombreuses modifications survenues dans le patrimoine pédagogique de l'institution et l'absence d'une infrastructure stable n'ont pas permis le dépôt de bilans annuels spécifiques, dans les domaines de la recherche et des services à la collectivité, et nous incitent à recourir à l'expérience des intervenants pour circonscrire ces réalisations. Le haut taux de roulement du personnel qu'a connu l'institution, de 1970 à 1980, et les nombreux changements de statut ne lui ont pas permis la consolidation de ses acquis.

Dans ce chapitre, nous allons tenter de brosser un tableau d'ensemble des réalisations institutionnelles. Dans un premier point, nous les aborderons dans la perspective, historique et descriptive, de la mission première de l'institution. Ce point retrace l'origine du réseau régional, présente le patrimoine pédagogique actuel et fait état des caractéristiques démographiques des acteurs de l'institution. Dans un second point, seront abordées sous l'angle d'une analyse qualitative les interventions reliées aux fonctions enseignement, recherche et services à la collectivité. Plus que l'inventaire, l'analyse des réalisations institutionnelles permet d'inscrire le devenir du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) dans le prolongement de ce qu'il s'est efforcé de construire jusqu'à présent.

1. EVOLUTION DE LA MISSION

L'avènement de services universitaires en Abitibi-Témiscamingue constitue l'un des faits marquants de l'évolution de la région. Cette présence universitaire tire son origine d'une décision du ministère de l'Education du Québec de demander à l'Université du Québec de développer des services universitaires dans les différentes régions du Québec. L'implantation d'une institution universitaire dans notre milieu a permis à la population de connaître les avantages et les possibilités que représentaient, pour la région, la présence de services universitaires et l'accessibilité à un enseignement supérieur. La vocation régionale particulière et les conditions de son exercice n'ont cessé de provoquer, depuis douze ans, une réflexion sur le sens et l'existence mêmes des services universitaires, l'orientation de sa mission et ses réalisations. Avec les années, la mission première des services universitaires en Abitibi-Témiscamingue a évolué pour répondre aux besoins d'une région périphérique qui reconnaît le rôle que peut jouer une institution universitaire dans son milieu, et qui est consciente des services qu'elle est à même de rendre à une communauté.

L'institution universitaire a traversé des difficultés d'ordre organisationnel et structurel qui ont entraîné différents modes de rattachement administratif. L'évolution de la mission des services universitaires peut se retracer dans l'évolution de son statut. Une perspective historique de ce cheminement prend comme points d'appui les cinq étapes principales du développement des services universitaires en Abitibi-Témiscamingue: l'Université du Québec à Trois-Rivières (1970-1972); la Commission des études universitaires dans l'Ouest québécois (1972); la Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois (1972-1976); le Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois (1976-1981); et le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (1981). Les résolutions confirmant ces statuts et les plans triennaux de développement élaborés précisent l'évolution de cette mission.

La mission des services universitaires dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue s'inscrit dans le mouvement de l'éducation au Québec et remonte directement aux recommandations émises par la Commission

Parent, à savoir que la formation des maîtres (formation initiale et formation continue) se fasse, désormais, dans les établissements d'enseignement supérieur. A l'automne 1968, l'Assemblée nationale adoptait la loi constitutive de l'Université du Québec. Le 15 septembre 1970, le ministre de l'Education créait, à l'intention de l'Abitibi-Témiscamingue, un Comité de régie de la formation des maîtres dont le mandat était "d'intégrer tous les cours de formation des maîtres à un seul et unique campus, et à mettre sur pied des cours post-collégiaux de formation des maîtres avec une université"[1]. Cette mission particulière et première se concrétisait par l'ouverture, à l'automne 1970, du campus de Rouyn, rattaché à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Dès la première année de fonctionnement du campus de Rouyn, une étude réalisée par les responsables des services universitaires trace les grandes lignes de la vocation universitaire dans l'Ouest québécois:

1. Un rôle important d'animation socio-culturelle par un ensemble de services au public;

2. un domaine plus spécifiquement académique d'enseignement et de recherche, dans des champs privilégiés déterminés par les caractéristiques socio-économiques de la région;

3. l'éducation permanente, considérée comme secteur essentiel pour les premières années de fonctionnement[2].

---

[1]Comité de régie de la formation des maîtres , "La formation des maîtres dans le Nord-Ouest québécois", Rapport du Comité de régie au ministre de l'Education, 20 février 1970, p. 3.

[2]Université du Québec à Trois-Rivières, Services du Nord-Ouest québécois, "Plan de développement", avril 1971, pp. 33-37.

Il est évident qu'avec la présence de l'Université dans le milieu, les besoins socio-culturels et économiques de la population sont apparus prioritaires parmi les objectifs de l'institution. Celle-ci se devait d'assurer un fonctionnement en symbiose avec les éléments de son environnement.

> "Etant donné le sous-développement culturel de la région, il ne fait aucun doute que l'Université doit assurer ce rôle. (...) amener peu à peu le Nord-Ouest québécois à s'intégrer dans le circuit culturel de la province, et à prendre une conscience plus nette de sa situation politique, sociale et économique"[3].

Dans le domaine académique, on voyait également l'institution du Nord-Ouest comme devant:

> "se mettre au service du public, par des cours universitaires, pré-universitaires, ou simplement de culture populaire; collaborer le plus possible avec les organismes de la région et se concevoir par moment comme un véritable service public qui possède des spécialistes dans certains domaines et que le milieu peut utiliser comme consultants"[4].

En 1971, des consultations sont menées sur le devenir des services universitaires auprès de la population de l'Abitibi-Témiscaminque. Les orientations se précisent:

1. La formation des maîtres et celle des administrateurs, en offrant des programmes et des cours universitaires de premier cycle à un groupe d'étudiants à temps plein, dans un campus permanent.

---

[3] Ibidem, p. 36.

[4] Ibidem, p. 36.

2. Le perfectionnement des adultes, en organisant pour les étudiants à temps partiel des programmes et des cours universitaires (...) soit du deuxième cycle (Maîtrise professionnelle en Sciences de l'éducation et en Sciences de l'administration (...), soit du premier cycle.

3. Le développement du milieu par la recherche en collaboration avec les organismes de la région; (...) par l'ouverture de nouveaux programmes: écologie, géologie, domaine du bien-être (nursing, athlétisme, tourisme, etc.); par l'animation socio-culturelle: conférences, cours de culture populaire (etc.)[5]

Les Services universitaires dans le Nord-Ouest (SUNOQ) entendent concrétiser ces orientations en utilisant de façon renouvelée les techniques de la télé-communication. Le Conseil de gestion des services universitaires du Nord-Ouest québécois jouit à ce moment d'un fort degré d'autonomie quant à l'orientation de sa mission et de sa gestion académique. Cependant, ses membres croient que la région peut être dotée d'une structure plus autonome en matière de gestion administrative et académique. Ils réclament une plus grande marge de manoeuvre dans le choix des programmes, afin d'en offrir certains qui ne figurent pas dans la banque de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Ce rapport énonce les aspirations de la communauté, à savoir:

> que ces services soient reconnus comme une entité bien personnalisée à l'intérieur de l'Université du Québec;

---

[5]Conseil de gestion des services universitaires du Nord-Ouest québécois. Le devenir des Services universitaires du Nord-Ouest québécois à l'intérieur de l'Université du Québec, 16 décembre 1971, pp. 6-7.

qu'un campus permanent soit installé à Rouyn, dans un édifice convenablement identifié;

qu'à partir de juin 1972, les Services universitaires du Nord-Ouest québécois deviennent Centre d'études universitaires, avec droits et pouvoirs accordés à un tel statut juridique à l'intérieur de l'Université du Québec[6].

Les modifications survenues quant au statut n'allèrent pas en ce sens. Le désir de dégagement de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), à l'égard des Services universitaires dans le Nord-Ouest québécois (SUNOQ), amène la création, le 25 mai 1972, de la Commission des études universitaires dans l'Ouest québécois qui réunit sous une même direction et par un mode de fonctionnement provisoire, les centres de Hull et de Rouyn. Le 22 novembre 1972, l'Assemblée des gouverneurs institue la Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois (DEUOQ) et fusionne les "Services universitaires dans l'Outaouais" et les "Services universitaires du Nord-Ouest".

Au plan de la mission, les objectifs généraux poursuivis sont définis pour l'ensemble des deux régions couvertes par la DEUOQ. Ils reflètent la philosophie fondamentale de l'Université du Québec, soit, d'une part, de rendre ses services accessibles aux personnes en besoin de formation et, d'autre part, de prendre racine dans son milieu par la formation de liens étroits avec les organismes régionaux. Nous retrouvons un souci de précision des modes d'enseignement qui s'adressent à une clientèle étudiante dont les particularités sont l'âge adulte, l'intégration au marché du travail et le désir d'un cheminement académique à temps partiel:

---

[6]Conseil de gestion des services universitaires du Nord-Ouest québécois. Le devenir des Services universitaires du Nord-Ouest québécois à l'intérieur de l'Université du Québec, 16 décembre 1971, p. 35.

1. Offrir des enseignements caractérisés à une clientèle formée en majorité d'adultes qui fréquentent l'université à temps partiel par certains programmes parfaitement adaptés aux clientèles réelles et dispensés selon des méthodes appropriées (enseignement, administration, et services communautaires principalement).

2. Organiser et soutenir des activités de recherche appliquée directement utiles au milieu de l'Ouest québécois.

3. Maintenir, enrichir et diversifier les liens avec les organismes locaux; être attentifs aux besoins du milieu[7].

La Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois (DEUOQ) se donne, à l'automne 1975, une politique de recherche qui est de nature à favoriser cette aspiration. Cette politique est orientée vers une recherche appliquée à des besoins immédiats et, particulièrement, elle vise à favoriser la recherche chez les professeurs et le ressourcement de ces derniers[8]. Le 2 décembre 1976, la création du Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois (CEUOQ) dote l'Ouest québécois d'une école supérieure "ayant pour objet l'enseignement supérieur de niveau universitaire"[9], son siège social étant "situé dans le territoire de la communauté régionale de l'Outaouais"[10]. Cette forte centralisation à partir de Hull engendra de nombreuses frustrations et freina le fonctionnement et le développement du centre de Rouyn. Cette situation donna lieu à la

---

[7]Université du Québec, Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois, Plan triennal 1974-75-76, p. 19.

[8]Ibidem, p 34.

[9]Comité d'études sur les relations Hull-Rouyn, La problématique, mai 1979, p. 39.

[10]Ibidem, p. 40, extrait des lettres patentes créant le Centre d'études dans l'Ouest québécois, 2 décembre 1976.

création d'un Comité d'études sur les relations Hull-Rouyn, qui mit en évidence les problèmes vécus par le centre de Rouyn.

Les lettres patentes du Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois (CEUOQ) distinguent les deux régions. La mission particulière de l'université dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue y est spécifiquement identifiée. Il y est fait état de la possibilité pour le Nord-Ouest de "se reconnaître une mission propre conforme à sa situation très particulière et en symbiose avec la région dans laquelle elle est enracinée"[11].

Dans le plan triennal de développement de l'institution pour la période 1979-82 il lui est permis de préciser ses objectifs:

1. Assumer la responsabilité d'organiser et de fournir des services universitaires de qualité, de façon décentralisée, à toute la population dispersée sur son territoire.

2. Dispenser prioritairement des enseignements de premier cycle dans les secteurs suivants:

   - sciences de l'éducation
   - sciences de l'administration
   - sciences sociales et animation
   - sciences de la santé

3. Etre responsable et maître d'oeuvre de l'organisation d'enseignements de second et de troisième cycles en réponse à des besoins de la population régionale, selon des modalités lui permettant de faire appel à l'expertise et aux ressources d'autres universités.

4. Privilégier la recherche liée aux enseignements dispensés dans le Nord-Ouest et aux problèmes vécus par le milieu sans exclure toutefois la recherche fondamentale ou expérimentale.

---

[11] Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois, Plan triennal de développement (1979-82), septembre 1979, p. 61.

5. Participer de façon dynamique au développement économique, social et culturel de la région selon ses ressources et son expertise tout en maintenant sa fonction critique[12].

En septembre 1979, le Conseil d'administration de l'institution décida de demander l'obtention de lettres patentes créant l'Université du Québec à Hull (UQAH) et par la même occasion, institua la Commission du Nord-Ouest, sous l'autorité juridique du CEUOO. "Cette dernière doit disposer d'une autonomie décisionnelle suffisante pour le développement des activités universitaires au Nord-Ouest québécois... jusqu'à ce qu'elle puisse elle-même aspirer à une existence juridique propre"[13].

Cette recommandation ne sera pas mise en oeuvre. Le 27 mai 1981, l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec institue le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT), "orienté vers un véritable statut de constituante, dès que certains paramètres auront été satisfaits"[14].

Dans l'affirmation et la réaffirmation de la présence universitaire en Abitibi-Témiscamingue, la préoccupation de fournir une réponse aux attentes et aux besoins de la population par un enseignement adapté, une recherche qui tient compte des besoins régionaux et des services à la collectivité adaptés s'est sans cesse manifestée. L'une des premières réponses apportées a été la mise en place d'une structure régionale qui puisse rejoindre les étudiants dans leur milieu.

Comme l'Abitibi-Témiscamingue ne présente pas le modèle des autres régions du Québec d'une agglomération importante de la population concentrée dans une métropole régionale, mais affiche plutôt une distribution de la majorité de sa population dans cinq villes principales, il apparaissait donc nécessaire à l'université de respecter

---

[12]Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois, Plan triennal de développement (1979-82), septembre 1979, p. 7.

[13]Ibidem, pp. 33-34.

[14]Assemblée des gouverneurs, Résolution A-217-2847, le 27 mai 1981.

la structure démographique régionale et de planifier une structure d'insertion de ses services dans plusieurs villes afin de rejoindre les étudiants dans leur milieu.

1.1 UN RESEAU REGIONAL

Dès la création des Services universitaires dans le Nord-Ouest québécois (SUNOQ) par l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), les administrateurs en place se penchaient sur la problématique régionale afin de déterminer un mode et un type d'insertion des services adaptés à la région. La description du contexte régional, les caractéristiques de la clientèle intéressée à une formation universitaire et la mission d'éducation permanente à assumer ont été déterminantes dans l'organisation des services universitaires dans notre région. La déconcentration des services et la décentralisation des enseignements devenaient la condition sine qua non de l'existence d'un service d'éducation permanente, afin de rejoindre une clientèle adulte, captive et répartie sur un immense territoire. L'objectif de la décentralisation et de la déconcentration s'articulait dans une réponse aux besoins de la population des localités éloignées, par des programmes ou activités de niveau universitaire, adaptés à cette clientèle et selon ses attentes. Cela supposait beaucoup de souplesse, tant aux plans de la structure que du fonctionnement. C'est ainsi que dès la première année de fonctionnement, l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) offrait des cours dans onze (11) centres différents, et formait des comités locaux afin "d'assurer une grande liaison entre l'université et le milieu"[15].

Présentement, le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscaminque (CEUAT) dessine, à partir du centre de Rouyn, un réseau étoilé couvrant le territoire de l'Abitibi-Témiscaminque. Ce réseau de huit (8) centres, dont quatre (4) avec

---

[15]Université du Québec à Trois-Rivières, Plan de développement, avril 1971, p. 52.

secrétariats permanents, se déploie pour rejoindre les agglomérations de Val d'Or (110 km), Amos (100 km), La Sarre (90 km), Ville-Marie (150 km), Lebel-sur-Quévillon (260 km), Senneterre (170 km), Matagami (300 km), et Chibougamau (496 km). Des cours ont même été dispensés à LG-2, sur le territoire de la Baie James. Au plan géographique, l'objectif premier de déconcentration des services universitaires et de décentralisation des enseignements a été atteint en Abitibi-Témiscamingue.

Cette insertion immédiate de l'université, par la couverture du territoire, a fait plus que rendre accessibles des services de formation et de perfectionnement. Elle a permis une prise de contact avec les populations locales des différentes agglomérations afin d'être en mesure de connaître et d'évaluer leurs besoins particuliers et, par la suite, de mieux définir son rôle. Cette symbiose de l'institution universitaire avec le milieu a favorisé la formation de personnes du milieu, premières intéressées à l'amélioration de celui-ci, dans le respect de leurs attentes et des problématiques régionales dans les domaines spécifiques de l'éducation, de l'administration et du travail social. Et il est juste de dire que, sans l'implication de l'université dans le milieu, il eut été impossible à 1 500 étudiants de compléter une formation académique et de recevoir un diplôme universitaire. L'Abitibi-Témiscamingue est composée de personnes enracinées dans leur milieu et qui demeurent dans la région lorsque leur formation est terminée.

La déconcentration des services universitaires et la décentralisation des enseignements posent un ensemble de problèmes: problèmes de distance, de clientèle et d'encadrement académique, qui appellent des solutions individuelles et originales.

Le centre le plus près de Rouyn-Noranda se situe à une heure d'automobile (80 km) et le plus éloigné à cinq heures et demie (496 km). Ce problème de distance se traduit par des pertes de temps dans le transport, augmente les risques d'accidents encourus et gonfle les coûts. Le faible pourcentage de clientèle répartie dans plusieurs programmes rend difficile l'application de règles de fonctionnement en vigueur dans les institutions de plus grande taille.

Les services universitaires offerts à la population de l'Abitibi-Témiscamingue par le Centre d'études universitaires et les conditions dans lesquelles ces services sont rendus témoignent de la volonté de l'institution de remplir sa mission d'accessibilité et d'insertion sociale. Cependant, cette accessibilité et cette insertion se limitent aux disciplines de l'administration, de l'éducation et des sciences sociales et de la santé. La description du patrimoine pédagogique du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) permettra de circonscrire les programmes offerts.

1.2 LE PATRIMOINE PEDAGOGIQUE

Il ne sera pas fait état ici de l'évolution triennale du patrimoine pédagogique depuis l'existence des services universitaires en Abitibi-Témiscamingue. Nous ferons état du patrimoine tel que redéfini en date du 30 juin 1981. Il comporte 28 programmes, soit 13 programmes de certificat de premier cycle, 14 programmes de baccalauréat et 1 programme de deuxième cycle. Le Département des sciences administratives et sociales, institué en 1975, dispense des enseignements dans 12 programmes différents. Ces programmes relèvent des domaines des sciences de l'administration, des sciences sociales et des sciences de la santé. Le Département des sciences de l'éducation offre 16 programmes, relevant des domaines des arts, des sciences pures et appliquées et des sciences humaines.

1.2.1 Le Département des sciences administratives et sociales

Le département des sciences administratives et sociales administre douze programmes, soit cinq baccalauréats et sept certificats de premier cycle.

Programmes en sciences administratives

Le baccalauréat en administration (7764)
Le baccalauréat en sciences comptables (7766)

Le certificat de permier cycle en administration (4122)
Le certificat de permier cycle en informatique de gestion (4108)
Le certificat de premier cycle en relations de travail (4182)
Le certificat de premier cycle en sciences comptables (4138)

Programmes en sciences humaines

Le baccalauréat en travail social (7798)

Le certificat de premier cycle en travail social (4155)
Le certificat de premier cycle en animation (4156)

Programmes en sciences de la santé

Le baccalauréat en sciences de la santé (7703)

Le certificat de premier cycle en santé communautaire (4101)

Programme à responsabilité départementale conjointe

Le baccalauréat d'enseignement en administration (7768)

1.2.2 Le Département des sciences de l'éducation

Le département des sciences de l'éducation administre seize programmes de premier cycle, dont 12 programmes en

sciences humaines, trois programmes dans le domaine des sciences pures et appliquées et un programme dans le domaine des arts.

Programmes en sciences humaines

Le baccalauréat d'éducation au préscolaire et enseignement primaire (7812)
Le baccalauréat en psycho-éducation (7815)

Le certificat de premier cycle en sciences de l'éducation (cheminement général) (4051)
Le certificat de premier cycle en sciences de l'éducation (cheminement professionnel) (4052)
Le certificat de premier cycle en enseignement du français au primaire (4185)
Le certificat de perfectionnement de la pratique éducative des maîtres en exercice (4230)

La maîtrise en éducation (3421) (extension UQAR)

Les admissions aux programmes suivants en sciences humaines sont actuellement suspendues:

Les baccalauréats d'enseignement en études anglaises (7790), en géographie (7757), en histoire (7759), le baccalauréat en sciences de l'éducation (7745) et en enseignement à l'enfance inadaptée (7749).

Programmes en sciences pures et appliquées

Le baccalauréat d'enseignement professionnel (7746)
Le baccalauréat d'enseignement en mathématiques (7804)

Le certificat de premier cycle en enseignement des mathématiques (4167)

Programmes en arts

Le certificat de premier cycle en arts plastiques (4172)

1.3 LES RESSOURCES HUMAINES

Pour compléter le tableau global de l'évolution de la mission première qui justifie la présence universitaire en Abitibi-Témiscamingue, nous présenterons les ressources humaines, ceux qui assurent et bénéficient de ce patrimoine pédagogique à la grandeur de l'Abitibi-Témiscamingue. Cette présentation fait état de certaines caractéristiques du personnel de l'institution et de la clientèle étudiante de la communauté universitaire de l'Abitibi-Témsicamingue. Les éléments du portrait statistique sont ceux retenus par le service de la recherche institutionnelle de la Vice-présidence à la planification. Nous ne pouvons présenter des données antérieures à 1976, car la distinction n'était pas faite entre les régions liées juridiquement.

Le personnel de l'institution peut se regrouper selon les catégories suivantes: professeur régulier, chargé de cours, direction, professionnel, technique, bureau et métier et service.

Le tableau I présente un portrait statistique de chacun des groupes d'où se dégagent certaines caractéristiques de leur évolution depuis 1976.

Il est intéressant de constater le degré de qualification et d'expérience du personnel enseignant et des professionnels à l'emploi régulier du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT), compte tenu de la jeunesse de l'institution.

1.4 LES ETUDIANTS

Les données sur la clientèle étudiante, tableau II, montrent que les demandes d'admissions augmentent graduellement et de façon constante suite à l'ouverture de nouveaux programmes, passant de 643 en 1976-77 à 862 en 1981-82. La clientèle étudiante inscrite à temps partiel représente les quatre cinquième

TABLEAU I

LE PERSONNEL DU CENTRE D'ETUDES UNIVERSITAIRES D'ABITIBI-TEMISCAMINGUE*

	1976-77	1977-78	1978-79	1979-80	1980-81	1981-82	1982-83 ***
Personnel par catégorie							
- professeurs réguliers	36	39	40	40	41	44	49
- chargés de cours (été, automne, hiver)	126	136	153	115	139	199	191
- direction	5	5	3	4	5	3	4
- professionnel	9	11	12	10	15 **	18 **	18 **
- technique	8	7	6	9	9	9	13
- bureau	35	36	34	31	34 **	33 **	34
- métiers et services	1	4	4	4	3	3	3
Professeurs réguliers							
- pourcentage de femmes	11	13	10	10	17	16	14
- pourcentage de détenteurs de:							
1er cycle	14	18	18	15	14	15.7	16
2e cycle	83	79	82	62	60	62	70
scolarité de doctorat	(22)	(18)	(23)	(18)	(14)	15	22
3e cycle	3	3		5	4	5	12
- moyenne d'âge	33.1	32.9	33.0	35.6	35.7	37.0	
- professeurs en perfectionnement						--	
. postulant un 2e cycle	1	2	4	3	2	--	
. postulant un 3e cycle		2		2		3	
. en congé sabbatique						4	
. autres types de perfectionnement						--	2
- pourcentage de départ							

* Statistiques réseau de l'Université du Québec, 1982.
** Inclut les professionnels contractuels.
*** Les statistiques 1982-83 ne sont pas toutes disponibles.

TABLEAU I (SUITE)

	1976-77	1977-78	1978-79	1979-80	1980-81	1981-82
Chargés de cours						
- pourcentage de femmes	126	136	143	115	139	199
- pourcentage de détenteurs de:	23	13	20	23	23.7	21.5
1er cycle	32	26	40	41	35.3	32
2e cycle	54	46	29	45	50.3	56
3e cycle	12	19	3	11	7.9	5
moins d'un 1er cycle ou inconnu	2	9	8			
Direction	2/11	5/17	5/17	4/19	5	4
- pourcentage de femmes	0	0	0	0	0	0
- pourcentage de détenteurs de:						
1er cycle	1	1	1	2	60% (3)	75% (3)
2e cycle		1	1		20% (1)	--
scolarité de doctorat						--
3e cycle	1	1	1	2	20% (1)	25% (1)
- moyenne d'âge	34	43	44	38	34	33
- pourcentage de départ	0	0	0	20% (1)	20% (1)	0
Professionnel					15	18
- pourcentage de femmes					40% (6)	38% (8)
- pourcentage de détenteurs de:						
1er cycle					33% (5)	35% (10)
2e cycle						28% (5)
scolarité de doctorat						5% (1)
3e cycle					--	--
- moyenne d'âge					34	37
- pourcentage de contractuel					60% (9)	44% (8)
- pourcentage de départ					6% (1)	5% (1)
Technique					9	9
- pourcentage de femmes					33% (3)	33% (3)

• Données non disponibles pour le Centre de Rouyn parce que compilées pour Hull-Rouyn pendant la période du CEUQQ.

TABLEAU I (SUITE)

	1976-77	1977-78	1978-79	1979-80	1980-81	1981-82
Technique (suite)						
- pourcentage de détenteurs de:						
. études secondaires					55% (5)	66% (6)
. études collégiales					22% (2)	22% (2)
. 1er cycle					22% (2)	4% (1)
- moyenne d'âge					50	51
- pourcentage de contractuel					--	--
- pourcentage de départ					11% (1)	--
Bureau					34	33
- pourcentage de femmes					97%	97%
- pourcentage des détenteurs de:					97%	97%
. études secondaires					3% (1)	3% (1)
. études collégiales						28
. 1er cycle					14% (5)	16% (4)
- moyenne d'âge					3% (1)	10% (3)
- pourcentage de contractuel					3	3
- pourcentage de départs					--	--
Métiers et services						
- pourcentage de femmes					--	--
- pourcentage des détenteurs de:					--	1
. ouvriers spécialisés					--	1
. études secondaires techniques					30	39
. études collégiales						
. moyenne d'âge					--	--
- pourcentage de contractuel						

Données non disponibles pour le Centre de Rouyn parce que compilées pour Hull-Rouyn pendant la période du CEUXQ.

TABLEAU II

LA CLIENTELE ETUDIANTE DU CENTRE D'ETUDES UNIVERSITAIRES D'ABITIBI-TEMISCAMINGUE *

	1976-77		1977-78		1978-79		1979-80		1980-81		1981-82		1982-83	
Admissions														
- nombre de demandes d'admission (automne)	643		533		659		783		966		862		1160	
	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP
Inscriptions														
- nombre d'étudiants équivalents à temps complet	720		760		803		804		925		951		1062	
- nombre d'inscriptions: session été	6	617	1	648	1	752	3	651	15	747	24	813	23	796
session automne	170	1372	236	1317	231	1420	293	1385	336	1517	377	1544	381	1820
session hiver	170	1333	256	1321	243	1398	273	1351	356	1547	364	1548	363	1933
- nombre de nouvelles inscriptions: session été		140		50		66		79	14	115	3	106		153
session automne	69	403	105	194	79	272	146	375	138	539	155	461	142	686
session hiver	31	326	28	238	22	199	23	283	37	402	15	381	?	?
Caractéristiques des étudiants														
- pourcentage des étudiants de l'automne par groupe d'âge: - 15-19 ans	1.2	0.4	2.7	0.2	6.8		12.3	0.1	14.9	0.2	8.5	.1		
- 20-24 ans	74.7	13.1	75.1	11.9	69.6	10.9	61.8	11.0	63.1	11.5	65.2	13.5		
- 25-29 ans	15.8	29.4	15.4	29.1	15.8	24.9	16.7	27.7	11.3	29.1	13.0	28.4		
- 30-34 ans	7.1	26.3	4.5	25.4	4.7	28.1	5.8	26.5	6.2	25.9	8.6	27.0		
- 35-39 ans	0.6	15.2	1.4	17.2	2.9	17.8	2.7	17.5	2.7	17.7	2.4	16.3		
- 40 ans et plus	0.6	15.5	0.9	16.2	0.4	15.2	0.7	17.3	1.8	15.6	2.4	14.7		
- moyenne d'âge à la session d'automne	23.5	31.6	23.9	32.5	23.2	32.6	22.9	32.9	23.2	32.4	23.6	32.1		
- pourcentage des inscriptions d'automne par grand secteur: - sciences de la santé									0.6	7.1	1.3	14.5	1	4
- sciences pures et appliquées										4.9		1.6	2	3
- sciences humaines									45.2	22.6	40.8	20.0	44	27
- sciences de l'administration									42.5	36.3	42.2	43.8	46	41
- arts									0.3	5.7	0.3	5.7	-	7
- lettres									4.8	11.3	2.7	10.2	25	15
- autres et hors									6.6	12.1	12.7	4.2	1	3
- pourcentage de femmes à la session d'automne	51.6	50.6	51.6	50.9	53.8	50.8	64.2	60.8	62.0	62.0	62.0	61.0		

* Statistiques réseau de l'Université du Québec, 1982.

TABLEAU II (SUITE)

	1976-77	1977-78	1978-79	1979-80	1980-81	1981-82
Diplômés						
- nombre de diplômés : certificats	65	147	127	99	226	209
baccalauréats	42	96	103	173	154	169
maîtrise *						6
- pourcentage de femmes	58.9	51.4	54.8	55.8	68.4	63

* Programme de maîtrise en éducation de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) offert par extension au Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT).

de la clientèle étudiante totale de l'institution. Elle se situe principalement autour de trois groupes d'âges; les groupes 20-24 ans et 25-29 ans représentent à l'automne 1981, 78% de la clientèle à temps complet et 42% de la clientèle à temps partiel; tandis que le groupe 40 ans et plus compte pour 2,4% de la clientèle à temps complet et 14,7% de la clientèle à temps partiel. Ces dernières statistiques mettent en évidence le rôle du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue dans la formation continue de personnes en emploi depuis plusieurs années dont le plan de carrière nécessite un retour aux études universitaires.

Il serait trop long et complexe de présenter les programmes dispensés et le nombre d'inscriptions par centre. Nous avons donc choisi une présentation plus nette qui fait état du nombre d'activités et d'étudiants-cours inscrits, depuis les 3 dernières années dans chaque centre de la région. Le tableau III permet de rendre compte de l'importance de l'insertion des services universitaires sur tout le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Environ un tiers des activités-cours offerts par le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue sont offerts dans les centres autres que celui de Rouyn. Le mode de dispensation des activités universitaires permet, à une clientèle éloignée et souvent retenue sur place par le travail, une accessibilité accrue à une formation universitaire.
Le tableau IV présente globalement et sommairement un ensemble de données statistiques officielles normalement considérées dans le calcul des perspectives de clientèles universitaires pour un régime d'études à temps plein. Trois éléments attirent immédiatement l'attention: le nombre relativement restreint de nouveaux étudiants à temps complet (139 en 1980), le nombre relativement restreint d'étudiants inscrits en collège II (484 en 1980) et le faible taux de passage des étudiants du collège au Centre d'études universitaires (21,49% en 1980). En terme absolu, ces données laissent entrevoir une certaine faiblesse de rétention des clientèles, tant de niveau universitaire que collégial, et une faiblesse dans la capacité à intéresser des clientèles en provenance d'institutions collégiales extérieures à la région. Ces statistiques surprennent et nécessitent d'adopter un cadre d'analyse qui permet de les situer dans un contexte explicatif signifiant.

TABLEAU III

CEUAT
BUREAU DU REGISTRAIRE
CLIENTELE PAR CENTRE

CENTRE	79-80		80-81		81-82	
	E.COURS	ACT.	E.COURS	ACT.	E.COURS	ACT.
Amos	393	19	600	30	422	18
Chibougamau	222	15	248	13	323	16
La Sarre	230	16	215	11	412	14
Lebel	114	8	118	8	88	5
Matagami	20	2	36	3	51	3
Senneterre	93	6	125	9	133	10
LG2	15	1	--	--	--	--
Val d'Or	868	44	786	41	816	34
Ville-Marie	145	8	430	20	421	23
SOUS-TOTAL	2 100	119	2 558	135	2 666	123
Rouyn	4 621	219	5 127	245	5 540	220
TOTAL	6 721	338	7 685	380	8 206	343

TABLEAU IV

CEUAT

CLIENTELE ETUDIANTE: TEMPS COMPLET

	1975	1976	1977	1978	1979	1980
	ORIGINE ACADÉMIQUE					
COLLÈGE D'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	42	53	76	80	113	104
AUTRES	18	23	21	16	33	35
	INSCRIPTIONS EN COLL.II DANS LES COLLEGES DE LA RÉGION DE LA CONSTITUANTE (ANNÉE=A-1)					
	426	388	366	409	544	484
	POPULATION AGÉE DE 18 A 29 ANS DE LA RÉGION DE LA CONSTITUANTE (STATISTIQUES EXTRAITES DU MODÈLE SUPER-POP M.A.S.					
	32 213	32 521	32 722	32 783	32 651	32 257
	TAUX DE PASSAGE DU CEGEP À L'UNIVERSITÉ (%)					
	9,86	13,66	20,77	19,56	20,77	21,49
	TAUX DE FRÉQUENTATION - ORIGINE ACADÉMIQUE AUTRE QUE CEGEP (%)					
	.00056	.00071	.00064	.00049	.00101	.00109

La faiblesse de rétention et d'attraction trouve son explication rapidement dans l'éventail des possibilités de carrières offert à l'étudiant après ses études collégiales. L'étudiant qui poursuit ses études universitaires à temps plein en Abitibi-Témiscamingue est celui qui aspire à devenir enseignant, psycho-éducateur, administrateur, comptable ou travailleur social. De plus, il faut souligner qu'à l'intérieur même de ces possibilités, le choix est restreint. La carrière d'enseignant se limite au niveau pré-scolaire et primaire, la carrière d'administrateur offre une option générale et les carrières de travailleur social et de psycho-éducateur sont limitées dans leur accessibilité par le fait que les programmes sont contingentés. Outre le fait que le choix est restreint, ces carrières sont accessibles dans toutes les institutions universitaires du Québec. Cette constatation nous amène à considérer différemment le taux de passage du niveau collégial au niveau universitaire dans la région. En effet, lorsque le nombre de nouveaux étudiants à temps complet est mis en relation avec le nombre d'étudiants de collège II inscrits dans les secteurs disciplinaires donnant accès à ces carrières, le taux de passage fluctue substantiellement. Pour l'année 1981-1982, le taux de passage est de 52,8%[16]. Considéré sous cet angle, il est possible de prétendre que lorsque l'étudiant en a la possibilité, il privilégie la poursuite de sa formation universitaire en Abitibi-Témiscamingue.

Bien que cette analyse offre une certaine assurance quant à la capacité de rétention de l'institution, elle n'explique pas le nombre relativement restreint d'étudiants potentiels en chiffre absolu. Le Collège d'Abitibi-Témiscamingue (CAT) est le seul établissement collégial dans la région. Selon des prévisions de clientèles établies à partir de celles des clientèles de niveau secondaire, et reproduites au tableau V, le bassin potentiel est inférieur à 2 000 élèves et tend à diminuer régulièrement.

---

16 Le nombre d'étudiants inscrits en sciences pures, en sciences de la santé et en lettres a été soustrait du nombre total d'étudiants de collège II (secteur général).

TABLEAU V

LA CLIENTELE DU COLLEGE D'ABITIBI-TEMISCAMINGUE EN 1e ANNEE EN 1980 ET EN 1981, SA PROVENANCE ET LES PREVISIONS POUR 1982, 1983 ET 1984

	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85
CS. ABITIBI [30%]	175	176	(190)	(170)	(120)
CS. HARRICANA [16,0%]	165	156	(137)	(134)	(130)
CSR. LAVERENDRYE [25,0%]	143	164	(132)	(119)	(111)
CS. LAC TEMISCAMINGUE [34,5%]	111	103	(103)	(077)	(096)
CS. ROUYN-NORANDA [38,0%]	341	345	(300)	(298)	(266)
AUTRES [16,0%]	67	70	(063)	(057)	(052)
TOTAL [28,0%]	1 002	1 014	(925)	(855)	(775)

( )= prévision basée sur le taux de passage au collégial observé en 1980-1981.

[ ]= taux de passage observé.

	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85
COLLEGE I	1 002	1 014	(925)*	(855)*	(775)*
COLLEGE II	673	676	(710)	(648)	(599)
COLLEGE III	217	206	(210)	(222)	(201)
TOTAL	1 892	1 896	(1 845)	(1 725)	(1 575)

( )= prévision basée sur le taux de promotion observé au collégial en 1980-1981.

Ces prévisions, réalisées en 1980, nécessitent d'être nuancées. La clientèle effective en 1980 et 1981 est supérieure à 2 000 élèves[17]. A première vue, la situation actuelle de l'emploi peut expliquer la motivation de plusieurs jeunes à poursuivre leurs études. Cet élément étant conjoncturel, il importe plutôt de s'attarder au taux de passage du secondaire au collégial en Abitibi-Témiscamingue, établi à 28,0% en 1980-81. Une projection de ces données permet d'entrevoir un taux de 30,7% en 1985-1986 et de 30,9% pour les cinq années ultérieures. Le tableau VI présente cette dernière statistique et permet de poser le problème sous l'angle de l'accessibilité aux études supérieures en Abitibi-Témiscamingue. Outre la faiblesse du taux global, ce tableau rend évidente la disparité qui existe entre les commissions scolaires d'où proviennent les étudiants.

L'analyse rapide des taux de passage à partir des clientèles de niveau secondaire permet de conclure que la poursuite d'études universitaires n'est pas uniquement reliée à la capacité d'attraction de la clientèle de niveau collégial mais soulève un problème global de fréquentation scolaire. Le Collège d'Abitibi-Témiscamingue (CAT) a amorcé une réflexion sur la façon d'aborder ce problème. En février 1982, il déposait un rapport sur la première phase d'une étude visant à cerner les facteurs de décision des étudiants face aux études collégiales. Cette première phase visait à déterminer le moment de prise de décision des étudiants du secondaire quant à la poursuite ou non de leurs études collégiales. Cette étude apporte un éclairage majeur sur la question et incite même à revoir les stratégies incitatives:

---

[17] Il est prématuré de se prononcer sur la persistance du phénomène bien qu'il offre pour ces deux années un potentiel supplémentaire de 600 étudiants.

TABLEAU VI

TAUX DE PASSAGE DE SECONDAIRE -V- A COLLEGIAL -I- *

PROVENANCE (C.E.R. ou C.S.I.)	179-A80	500-A81	501-A82	502-A83	503-A84	504-A85	505-A86	506-A87	507-A88	508-A89	509-A90
Abitibi	0.300	0.300	0.305	0.310	0.315	0.320	0.320	0.320	0.320	0.320	0.320
Rouyn-Noranda	0.380	0.380	0.380	0.395	0.390	0.395	0.400	0.410	0.410	0.410	0.410
Lac Témiscamingue	0.340	0.340	0.345	0.350	0.350	0.355	0.355	0.355	0.355	0.355	0.355
Hearst-Kapuskasing et Chapais-Chibougamau	0.160	0.160	0.160	0.165	0.180	0.185	0.190	0.190	0.190	0.190	0.190
La Vérendrye	0.260	0.250	0.250	0.260	0.265	0.270	0.270	0.270	0.270	0.270	0.270
TOTAL	0.290	0.290	0.299	0.290	0.300	0.304	0.307	0.309	0.309	0.309	0.309

* Mise à jour des prévisions de clientèle, collégiales de Jacques Lavigne
Document #1
Janvier 1979
OOCC

Statistiques inédites

> ... les décisions sont réellement prises à compter de secondaire III, et on demeure ouvert à envisager l'une ou l'autre des alternatives (collège ou marché du travail) jusqu'en secondaire V inclusivement[18].

Les résultats de cette étude ont pour effet de lier le problème de l'accessibilité aux études supérieures et celui de la formation professionnelle au secondaire et devrait inciter le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) et le Collège d'Abitibi-Témiscamingue (CAT) à le résoudre conjointement.

Cette brève analyse statistique fournit des indicateurs importants à l'institution universitaire dans le choix qu'elle devra poser quant à la perspective de s'assurer une masse critique fonctionnelle. Le premier est de s'assurer une continuité avec la formation offerte au collège. A cet égard, la ventilation des options offertes aux secteurs général et professionnel devient un élément fondamental. Cette ventilation est offerte à l'annexe A et détaille la clientèle collégiale de la session automne 1981. Cette considération prend d'autant plus d'importance si le phénomène conjoncturel observé depuis deux ans persiste.

Le second indicateur a trait à la capacité de rétention et d'attraction de nouvelles clientèles, régionales ou extérieures, de l'institution en termes de débouchés pour les étudiants des sciences de la santé et des sciences pures. Sans présumer d'une récupération totale, cette considération doit être mise en relation avec les besoins de la région.

Le troisième indicateur qui ressort, somme toute, de cette analyse rejoint spécifiquement le rôle social d'une institution universitaire en région périphérique. La capacité de rétention et d'attraction du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) réside avant tout dans sa capacité à

---

[18] Lafond, Yvon, Facteurs de décision face aux études collégiales, Collège d'Abitibi-Témiscamingue, p. 10.

susciter chez les jeunes le désir de poursuivre leur formation. Bien qu'il faille d'abord améliorer notre performance quant au taux de passage du collégial à l'université, il faut également s'attarder à l'augmentation du taux de fréquentation scolaire dans la région.

2. L'ANALYSE DES INTERVENTIONS

Depuis plus de dix ans, l'Université du Québec est présente en Abitibi-Témiscamingue et répond à des besoins de la population. Dans son cheminement, l'institution universitaire doit s'interroger sérieusement sur l'impact de ses actions dans le milieu. Il est important de s'assurer que les différents programmes d'enseignement, la recherche et les services à la collectivité répondent à des besoins réels. Cette remise en question s'est amorcée en 1978 lors d'un colloque sur l'enseignement et la recherche universitaires en Abitibi-Témiscamingue. Ce colloque regroupait des intervenants des secteurs couverts par l'action universitaire, membres socio-économiques, étudiants et professeurs. Il visait à faire le point sur l'adéquation entre les services rendus par l'institution et les besoins du milieu. L'intérêt et la volonté du milieu d'articuler avec l'université une action conjointe et ancrée dans un contexte de développement régional y ont été mis en évidence. La perspective énoncée fut celle d'une insertion, d'une implication économique de l'université dans la région par le développement de modes d'interventions appropriées et d'une volonté de rejoindre davantage les couches populaires de la société.

Ce colloque a suscité une réflexion en profondeur chez les membres de la communauté universitaire d'Abitibi-Témsicamingue. Cette réflexion s'est concrétisée par des propositions de programmes de formation initiale où la dimension pratique s'est accrue, en vue d'apporter une contribution plus valable aux milieux de stage, et des programmes de formation continue dont la formule pédagogique permet une adaptation constante aux besoins du milieu.

Il faut maintenant donner une place plus grande à l'évaluation des interventions dans le milieu, voir ce qu'ont donné les nombreux programmes décentralisés. Cette réflexion s'est également concrétisée

dans les préoccupations de recherche du corps professoral où il s'est établi une meilleure articulation entre les activités de recherche et la réalité du milieu. Au moment où l'institution compte préciser ses orientations et ses intentions de développement pour les années à venir, il importe de saisir cette réflexion car elle est l'expression effective de la présence universitaire.

2.1 LA FONCTION ENSEIGNEMENT

La fonction enseignement s'exerce actuellement dans les domaines des arts, des sciences de l'administration, des sciences humaines, des sciences de la santé, de la formation professionnelle et des sciences appliquées. Elle se caractérise par la volonté de dispenser un enseignement qui permet les raccords à la réalité régionale. Cette volonté s'exprime par un enseignement qui sait prendre appui sur la connaissance de cette réalité. Cette connaissance s'acquiert par différents mécanismes de collaboration entre les dispensateurs de la formation initiale et de la formation continue, les étudiants de ces programmes et le milieu qui emploie ou emploiera ces étudiants.

2.1.1 La formation continue

A l'origine, la fonction enseignement s'exerçait sans dissocier dans ses programmes (contenus et approches), la formation initiale et la formation continue. En fait, la notion de formation continue n'apparaissait pas dans l'énoncé caractérisant la mission première de l'institution universitaire. La formation des maîtres devait permettre une activité professionnelle autonome face aux exigences sociales, culturelles et économiques de la région, qu'ils soient en exercice ou non.

La clientèle, majoritairement adulte et déjà en exercice, a remis rapidement en question le modèle traditionnel d'enseignement universitaire, où les programmes et

leurs contenus sont définis sans égard à la réalité vécue. Les nombreuses activités d'enseignement dispensées par des chargés de cours de l'extérieur de la région ont accéléré cette remise en question. A ce facteur, se sont ajoutées les difficultés de la décentralisation des enseignements. La réalité géographique et démographique de la région, la prise de conscience des commissions scolaires face à la formation continue des maîtres en exercice et l'appui du ministère de l'Education à l'égard des initiatives régionales en matière de formation continue des maîtres ont permis l'émergence d'une formule pédagogique originale: celle des cohortes.. Loin de se définir en termes de limitation d'inscriptions à un programme, la cohorte implique le regroupement effectif des enseignants d'un secteur donné, La Sarre ou Rouyn, par exemple, autour d'un professeur-animateur dont la tâche consiste à fixer avec la cohorte les divers objectifs de perfectionnement à atteindre et les moyens pour y arriver. L'originalité d'une telle formule réside dans la souplesse interne du processus d'identification des besoins, qui a pour origine le milieu professionnel des enseignants en formation continue. Ainsi, les activités universitaires s'insèrent aisément dans la problématique réelle du milieu.

Ce mode de pénétration universitaire implique la participation de toutes les ressources du milieu, car le travail universitaire est intégré à la tâche normale des enseignants en exercice. Formulé au départ pour répondre aux besoins de formation continue des enseignants du secteur des enseignements spéciaux (258 enseignants), un premier projet-pilote d'une durée de cinq ans est implanté à l'automne 1975 à la Commission scolaire Abitibi, faisant suite à une entente entre la commission scolaire, l'Université du Québec et le ministère de l'Education, à l'intérieur du programme de Baccalauréat spécialisé d'enseignement (Enfance inadaptée). Cette formule s'est étendue à cinq autres commissions scolaires de la région. Elle a été reprise à la commission

scolaire locale de Val d'Or pour la formation continue des maîtres, dans le cadre du Baccalauréat d'enseignement primaire. En 1978, lors du colloque regroupant les intervenants régionaux des secteurs où intervient l'institution, les représentants du milieu scolaire affirment:

> "Il faut un perfectionnement en situation, par expérimentation dans le cadre du travail quotidien, par interaction des enseignants de l'école et des personnes ressources du milieu et visant l'évaluation systématique des expériences afin de progresser vers l'atteinte d'objectifs.[19]

Le Rapport COPEX fait référence à cette pratique de la formation continue. Cette formule innovatrice, orientée vers une préoccupation intensive des besoins du milieu et une intervention des services universitaires intégrée à la structure organisationnelle d'une commission scolaire, a généré beaucoup d'énergie, de temps et d'espoir, car elle apparaît une réponse possible aux problèmes soulevés par la formation permanente des maîtres, et par la dispensation de services universitaires à cette clientèle en Abitibi-Témiscamingue.

La formule des cohortes s'est particulièrement développée dans les autres programmes du secteur des sciences humaines. Elle vise essentiellement à permettre à l'étudiant, individuellement ou collectivement, d'identifier et de définir ses besoins afin qu'il puisse faire des apprentissages significatifs. L'accès à un programme de maîtrise en éducation, à partir de l'hiver 1977, lequel érige en principe le respect des besoins du milieu d'appartenance de l'étudiant, fournit l'occasion de consolider cette réflexion sur la formation continue. Dans un document préparé à l'occasion des audiences du Conseil supérieur de l'éducation, le Centre d'études

---

[19] Rapport du Colloque sur l'Enseignement et la Recherche universitaires, tenu le 27 avril 1978 à Rouyn, CEUOQ, p. 22.

universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) manifeste son intention de continuer à assumer "une fonction d'accompagnement des personnes et des milieux concernés"[20].

Compte tenu de l'évolution de la réflexion sur la formation continue, la fonction enseignement se concrétise en ce domaine par deux types de programme, soit des programmes à cheminement de groupes, animés par le milieu, et des programmes à cheminement individualisé, basés sur les problèmes du vécu professionnel. Le premier type caractérise les programmes en sciences de la santé (nursing), en sciences sociales (travail social et animation) et en sciences humaines (psycho-éducation). Le second caractérise les programmes de formation continue des maîtres en exercice.

2.1.2 La formation initiale

La réflexion sur la formation initiale s'est structurée moins rapidement que celle sur la formation continue. L'augmentation substantielle de la clientèle à temps complet au cours des dernières années a contribué à ce mouvement. En raison de l'importance relative de la clientèle adulte, la fonction enseignement, du point de vue de la formation initiale, a quelque peu souffert d'une absence d'identité propre. La réflexion part du constat que la formation initiale de l'enseignant du primaire et du secondaire est "relativement théorique". L'absence d'interactions entre activités de programme et modalités d'insertion de l'étudiant en stage contribue à maintenir le cloisonnement entre formation pratique et théorique. La réflexion entreprise aboutit à l'énoncé d'un double principe intégrateur, soit l'intégration des

---

[20] La pratique pédagogique au Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue: une réflexion. Document préparé à l'occasion des audiences du Conseil supérieur de l'éducation, Rouyn, es 12-13 novembre, 1981.

cours à caractère pratique aux activités de stage et l'intégration des éléments théoriques et des éléments pratiques des diverses disciplines dans la perspective de la relation théorie-pratique[21].

Au plan de la formation initiale, la fonction enseignement se définit également comme une fonction d'accompagnement qui "s'inspire d'une conception de la formation qui se préoccupe de l'appropriation par les individus des outils conceptuels ou théoriques requis pour leur pratique professionnelle ou sociale"[22]. La formation se place donc dans la perspective de prise en mains par l'étudiant de son propre avenir. Bien que cette réflexion se soit amorcée récemment et qu'elle pose des problèmes d'articulation dans les faits, elle se concrétise à l'intérieur des programmes qui accueillent des étudiants en formation initiale.

Dans le secteur des sciences de l'administration, cette volonté d'intégration s'est d'abord concrétisée par le traitement de problèmes et la participation d'étudiants à des projets d'entreprises locales et régionales à l'intérieur d'activités-cours. Depuis l'hiver 1982, la création d'un Centre de diagnostic de la petite et moyenne entreprises, sous la responsabilité de professeurs, donne aux étudiants la possibilité d'intervenir dans les entreprises qui font appel à ce service.

Dans le secteur des sciences sociales, cette volonté d'intégration prend la forme de "projets d'intervention", où l'étudiant, après avoir pris connaissance de la problématique sociale, définit son projet afin de s'intégrer au milieu comme intervenant. Dans le cadre

---

[21] Module éducation, La formation pratique des maîtres: Orientations et actions à privilégier, Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue, Rouyn le 31 décembre 1981, pp. 11-12.

[22] La pratique pédagogique du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue: une réflexion, op. cit., p. 2.

d'un projet collectif d'intervention, le projet est défini en étroite collaboration avec la communauté qui accueille les étudiants. Les responsables des programmes de formation inititale entretiennent des échanges continus avec le milieu, ce qui facilite l'encadrement des projets d'intervention.

2.2 LA FONCTION RECHERCHE

L'orientation première de la fonction enseignement eut comme conséquence d'accaparer une forte proportion de l'énergie des professeurs au détriment du développement de la recherche. Dispenser un enseignement adapté à la réalité de l'Abitibi-Témiscamingue exigeait des investissements d'énergie, de temps, de planification de programmes adéquats et de développement d'une pédagogie adaptée de la part des professeurs, sans que ces activités puissent être comptabilisées au crédit de la recherche. Toutefois, les conséquences n'en furent pas que négatives pour la fonction recherche. Cette période de consolidation de l'activité universitaire sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue et les échanges avec les populations des différents milieux ont suscité chez les professeurs une prise de conscience de besoins régionaux, et dans la population l'identification des services universitaires disponibles pour y répondre. Cette insertion régionale, par le biais de la fonction enseignement, alliée à une plus grande stabilité du corps professoral, permet à la fonction recherche de se développer dans le sens d'une réponse aux problèmes régionaux. Le développement de la fonction recherche au Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) n'est pas le fruit d'une réflexion sur la recherche en soi. Il résulte de la conduite de l'activité elle-même, en étroite symbiose avec la consolidation de la fonction enseignement. Depuis quelques années, les projets individuels, y compris ceux qui s'inscrivent dans le cadre d'études doctorales, traduisent cette volonté de traiter des problèmes régionaux. La même préoccupation se retrouve à la base de la formation de groupes de recherche, phénomène qui caractérise le développement de la recherche au cours de la dernière année.

2.2.1 Les projets individuels

Depuis 1976, la recherche pour fin de diplôme s'inspire davantage de préoccupations régionales. Qu'il s'agisse du domaine coopératif, du domaine socio-sanitaire ou du domaine pédagogique, les recherches s'élaborent en vue d'apporter des réponses à des problèmes régionaux. Des recherches individuelles, subventionnées par le Fonds institutionnel de recherche (FIR), ont traité des problèmes du "drop out" à l'école secondaire, du suicide, de la petite école ou des attitudes de la population par rapport à l'achat ou la fourniture de médicaments et de produits nocifs à la santé.

De nombreux projets de recherche sont nés de demandes de services à la collectivité. Il en est ainsi des recherches sur les techniques de relaxation, la participation des parents aux comités d'école ou les habitudes des consommateurs. Plus les chercheurs peuvent se libérer de l'obligation de satisfaire à une exigence académique de carrière, plus ils proposent des recherches qui sont de nature à augmenter leur implication dans le milieu. L'alternative en éducation, les styles d'apprentissage, les relations interactionnelles en éducation ou les attitudes sociales en sont des exemples. Cependant, cette expérience laisse apparaître la nécessité d'une meilleure collaboration entre les membres du corps professoral, les intervenants du milieu et les membres du corps professoral des autres institutions universitaires. A cet égard en particulier, le programme de soutien à la communauté scientifique réseau offre de grandes possibilités, singulièrement pour la mise en valeur de ressources professorales isolées.

2.2.2 Les projets collectifs

La préoccupation de mener des recherches collectives naît de la complexité des problèmes auxquels s'intéres-

sent les chercheurs. La formation de groupes de recherche est une préoccupation récente et s'avère davantage une volonté exprimée par la communauté professorale qu'un impératif imposé par le milieu. Il serait plus exact de dire qu'au Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscaminque (CEUAT), il se fait de la recherche en groupe. Compte tenu de cette dernière perspective, nous pouvons identifier trois groupes ayant amorcé une démarche collective de recherche.

Le laboratoire de psychologie et de rééducation motrice

Créé en 1976, ce laboratoire est sous la responsabilité du Département des sciences de l'éducation. Il s'est assuré une réputation enviable par l'originalité des travaux de recherches réalisés. Les activités se regroupent en deux domaines distincts: la psychologie et la motricité. Les objectifs poursuivis touchent l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité. Lors de la mise sur pied du laboratoire de psychologie expérimentale, trois phases de développement avaient été prévues. La première consistait à créer un laboratoire permettant de réaliser des recherches fondamentales. Au cours des années 1978-81, trois thèses doctorales ont été réalisées, leur évaluation par les universités concernées de même que les publications et les interventions scientifiques auxquelles elles ont données lieu constituèrent un feedback tangible en regard des objectifs de la phase I. La deuxième phase s'sait à ajouter la recherche appliquée liée aux demandes du milieu. Elle a débuté en 1981 et s'est particulièrement traduite par la réalisation de travaux en rééducation motrice, en collaboration avec le Centre hospitalier Rouyn-Noranda. La troisième phase, dans laquelle nous entrons présentement, permettra de joindre aux deux premiers volets celui de la pédagogie.

Le groupe de recherche en enseignement professionnel

En 1980, deux professeurs du Département des sciences administratives et sociales et deux professeurs du Département des sciences de l'éducation forment le groupe de recherche en enseignement professionnel. Les chercheurs de ce groupe fonctionnent suivant un principe d'intervention spécifique en collaboration avec les commissions scolaires et les entreprises. Notons en particulier un projet de recherche sur les styles d'apprentissage des maîtres en formation continue dans le secteur de l'enseignement professionnel.

Le groupe de recherche en technologie minérale

Ce groupe a été formé à l'hiver 1981. Sa première année d'activité a consisté à explorer les besoins de recherches en ce domaine dans la perspective de la formation des maîtres. Ce groupe était constitué de représentants du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT), du Collège d'Abitibi-Témiscamingue (CAT), du ministère de l'Energie et des Ressources (MER) ainsi que des entreprises suivantes: la compagnie Noranda, Falconbridge Copper et Exploration Aiguebelle.

Les projets collectifs de recherche prennent également une autre forme. Il s'agit de l'association de chercheurs dans la conduite de recherches sans que ceux-ci s'identifient comme groupe. Cette association caractérise les recherches conduites et subventionnées dans le cadre du programme de Perfectionnement des maîtres en français (PPMF). Ces groupes nominaux sont constitués de professeurs de l'institution auxquels s'adjoignent, selon la nature des projets, des intervenants du milieu.

Les projets collectifs prennent une troisième forme. Elle consiste en la participation de chercheurs du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) à des groupes de recherche formels constitués de professeurs de différentes universités. Actuellement, huit professeurs sont impliqués dans cinq groupes de recherche inter-universitaires, ayant reçu ou

demandé une subvention, ou préparant une demande à divers organismes subventionnaires gouvernementaux. Cette participation à des groupes de recherche inter-universitaires caractérise le développement de la recherche au Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) depuis le 1er juin 1981. Il est important de souligner à cet égard, le rôle déterminant du programme de soutien de la communauté scientifique réseau.

Les objets de recherche concernés témoignent de l'originalité et de la spécialité de l'apport de chercheurs situés en région périphérique. Notons la recherche conduite sur le mouvement coopératif en collaboration avec l'Université de Sherbrooke et subventionnée par le fonds F.C.A.C. qui regroupe un chercheur de chacune des institutions. Soutenu par la communauté scientifique réseau, le groupe de recherche et d'interventions sur les systèmes d'activités humaines (GRISAH) a réuni au printemps 1982 trois chercheurs de l'université du Québec à Rimouski, un chercheur de l'Université du Québec à Hull et deux chercheurs du CEUAT. Ce groupe s'est également assuré la collaboration de deux chercheurs de l'Université de Lancaster et tente de définir un cadre théorique et méthodologique de la prise en charge dans les interventions sociales. La communauté scientifique réseau apparaît comme une avenue intéressante pouvant favoriser le développement de la recherche. L'annexe B présente la liste des projets en provenance ou impliquant le CEUAT pour la période s'échelonnant de septembre à novembre 1982.

Au Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT), la fonction recherche s'est développée lentement. La nécessité de consolider la fonction enseignement et de développer des chercheurs explique cette lenteur. Toutefois, son mode de développement a eu pour conséquence heureuse d'articuler la préoccupation de recherche sur des besoins régionaux. Actuellement, l'activité de la recherche au Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) est intimement liée à la fonction enseignement de par ses objets et elle s'inscrit dans la volonté de traiter et de répondre aux besoins de ses secteurs d'intervention. La recherche se réalise selon trois modalités. La recherche individuelle est maintenue en raison

surtout des besoins de formation des professeurs et de la nécessité de la présence de spécialistes dans certains domaines d'enseignement. Une seconde modalité de la recherche s'articule autour d'échanges inter-universitaires en raison de l'existence de problèmes communs inter-régionaux et de l'absence de certains spécialistes sur place. La recherche institutionnelle de groupe se définit comme une troisième modalité en raison des intérêts communs des professeurs ayant une formation complémentaire et de la disponibilité de fonds assujettis à des orientations en provenance d'organismes publics ou privés.

Le Fonds institutionnel de recherche (FIR) s'est avéré un instrument d'initiative et de développement adéquat à la recherche; il a permis un développement dans l'émergence de projets et la régionalisation de certaines recherches. Cet organisme n'a pas encore arrêté de politique précise de la recherche bien qu'il y ait nécessité de préciser certaines normes opérationnelles. Jusqu'à maintenant, le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) ne s'étant pas défini d'actions prioritaires de développement, il apparaissait difficile au Fonds institutionnel de recherche (FIR) d'amorcer une réflexion sur l'orientation et le choix de politiques précises de la recherche. Son ouverture sur la diversité de projets a permis de répondre aux besoins individuels des chercheurs. Toutefois, la venue de groupes de recherche fait naître une problématique générale de support à la recherche dans toutes ses dimensions, dans la nécessité d'encadrement et de financement que présente l'ampleur des recherches qui s'y articulent. Les éléments du développement de la recherche au Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) se pose, dès à présent, en termes de développement de la recherche en sciences humaines. Au plan du financement des activités de recherche, l'ensemble des projets de recherche en voie de réalisation au Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) commandait des subventions pour un montant total de 384 554,00 $ pour l'année financière 1982-1983.

2.3 LA FONCTION SERVICES A LA COLLECTIVITE

Selon les objectifs de la mission de l'Université du Québec, l'institution a entrepris, dès les premières années de son implantation, des activités de services à la collectivité sans qu'une structuration de ses interventions dans ce domaine soit bien définie. Assurer une présence aux organismes régionaux et locaux, surtout dans les domaines éducationnels et culturels, leur apporter un support technique et académique, favoriser l'utilisation maximale des ressources et des compétences de l'université par la communauté, telles sont les orientations qui apparaissent dans les différents plans triennaux de développement de l'institution. Depuis la création du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT), le 27 mai 1981, la responsabilité administrative des services à la collectivité est assumée par le Directeur des services à la communauté.

De par sa nature, et compte tenu de la qualité et de la quantité de ses personnes-ressources, notre institution a répondu à des demandes particulières d'interventions dans les domaines éducatifs, économiques, sociaux et culturels. Ces demandes de sessions de perfectionnement individuel ou de groupe et de participation de l'université à des projets communautaires augmentent d'année en année. La communauté universitaire se sent socialement plus responsable et solidaire de la collectivité où elle s'est implantée par ce processus de services.

Les réalisations institutionnelles reliées à cette fonction sont nombreuses et diversifiées. Le portrait en est toutefois fragmentaire car l'inscription des interventions date de 1976. En réponse à des demandes, des sessions de perfectionnement en sciences de l'éducation ont été conduites dans les domaines des relations humaines, du renouveau religieux, des approches pédagogiques nouvelles ou de la psychologie. La participation de l'université à l'intérieur d'un éventail d'activités et de projets communautaires touche particulièrement les secteurs du domaine social, culturel et économique, et ce, sous forme d'études, de colloques, de congrès et même de recherches. Ces deux

types de demandes proviennent à 70% de centres autres que Rouyn-Noranda. Des interventions plus soutenues ont été conduites en étroite collaboration avec des instances gouvernementales fédérales et provinciales, d'organismes régionaux et locaux. A titre d'exemples, mentionnons la participation de l'institution à un projet d'étude socio-économique réalisé par le Conseil algonquin en Abitibi-Témiscamingue; la formation initiale et la formation continue des professeurs amérindiens du Lac Simon, en collaboration avec l'Université du Québec à Chicoutimi et le ministère fédéral des Affaires indiennes et Nord canadien; la conduite d'une étude commandée par le ministère de l'Environnement du Québec, portant sur la vérification des attitudes et des opinions des citoyens de Rouyn-Noranda vis-à-vis les problèmes reliés à la pollution de la région; les collaborations avec les Centres hospitaliers et les Départements de santé communautaire, sur des objets tels que la rééducation motrice spécialisée, les besoins des personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue, le diagnostic et le traitement des algies dorsales. Les organismes socio-économiques régionaux et locaux reconnaissent dans l'institution universitaire un partenaire intéressé au développement régional. Notons, à titre d'exemples, la participation de ressources humaines à l'organisation d'un colloque sur la productivité, aux travaux de divers comités des Chambres de Commerce et des Commissions industrielles de Rouyn-Noranda, de Val d'Or et d'Amos et la conduite d'un sondage d'opinions relatif à la fusion des municipalités de Rouyn et de Noranda. En plus de la diponibilité de ses ressources humaines, l'institution universitaire a servi les organismes en leur consentant des services de disponibilité d'équipement et de matériel technique.

CONCLUSION

Les réalisations institutionnelles témoignent de la qualité et de l'originalité avec lesquelles la communauté universitaire locale s'est acquittée de ses missions successives, et ce, en dépit des difficultés qu'elle a connues au cours de son histoire. Au défi d'assurer sur le territoire, la formation des maîtres, des administrateurs, des travailleurs sociaux et de ceux de la santé, l'institution a répondu par l'ouverture de programmes universitaires offerts dans onze centres de la région selon une formule originale de concertation avec les organismes employeurs. Au défi de collaboration avec les organismes de la région et à celui de "se concevoir par moment comme un véritable service public qui possède des spécialistes dans certains domaines et que le milieu peut utiliser comme consultant", l'institution a répondu par une présence active sur l'ensemble du territoire.

Au défi de promouvoir le perfectionnement de ses personnels, plus particulièrement de son corps professoral, l'institution répond par un niveau de qualification qui se compare aux autres institutions du réseau de l'Université du Québec, compte tenu des secteurs représentés. Cet effort mérite d'être souligné, car bénéficiant de conditions normatives similaires, les coûts humains et financiers sont plus élevés pour un résident de l'Abitibi-Témiscamingue en raison de l'éloignement des centres de perfectionnement.

De façon plus spécifique, les objectifs énoncés pour la composante "Nord-Ouest" dans le plan triennal 1979-82 du Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois (CEUOQ) sont atteints. Le premier concerne l'accessibilité des services sur le territoire. La constance et la vigueur du réseau régional en place depuis douze ans s'inscrit dans l'atteinte de cet objectif. Le second précise les domaines disciplinaires où des enseignements de premier cycle doivent être dispensés prioritairement, soit les sciences de l'éducation, les sciences de l'administration, les sciences sociales, l'animation et les sciences de la santé. Le patrimoine pédagogique ainsi que la volonté de régionalisation de ce dernier attestent de l'atteinte de ce second objectif.

Le renouvellement du protocole d'entente UQAR/CEUAT pour l'extension du programme de maîtrise en éducation, de même que les actions déjà entreprises en vue de favoriser l'accessibilité, sur le territoire, à des études de troisième cycle en éducation et de deuxième cycle en administration, reflètent l'atteinte du troisième objectif. Le quatrième objectif concerne la recherche. L'intérêt manifesté envers des problèmes régionaux par les professeurs, même lorsque ces recherches s'inscrivent dans la poursuite d'études doctorales, et la volonté de travailler en équipes interdépartementale, interuniversitaire et interinstitutionnelle, démontrent l'atteinte de ce quatrième objectif. Quant au cinquième objectif, "participer au développement économique, social et culturel de la région..." le présent plan de développement concourt à son atteinte.

Somme toute, l'analyse des interventions révèle un ensemble d'éléments sur lesquels les choix institutionnels futurs devront s'appuyer:

- une unité constituante appartenant à un réseau et organisée elle-même en réseau;
- une volonté de ses personnels d'intervenir sur l'ensemble du territoire et non seulement dans les centres où ils sont localisés;
- un développement qui doit favoriser une plus grande accessibilité aux étudiants adultes en formation initiale dans la région;
- une pédagogie universitaire adaptée à la réalité de l'étudiant adulte en formation continue;
- des préoccupations de recherche respectueuses des problèmes en région;
- le souci d'une intervention significative, de type universitaire, dans les services à la collectivité.

CHAPITRE TROISIEME

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) veut se donner une identité qui lui permettra, d'une part, de contribuer de façon significative au développement économique, social et culturel de la région et, d'autre part, de s'inscrire comme entité distincte dans l'ensemble universitaire québécois à l'intérieur du réseau de l'Université du Québec. La recherche de cette identité s'appuie d'une part, sur une connaissance de sa région d'insertion et une évaluation objective de son action passée et, d'autre part, sur l'identification la plus exhaustive possible des besoins régionaux en matière d'enseignement et de recherche. Dans ce chapitre, nous ferons état d'un inventaire des besoins et attentes exprimés et analysés de façon systématique afin de réunir les éléments nécessaires à la définition d'une intervention universitaire toujours plus significative.

Le premier point de ce chapitre situe le Centre d'études universitaires en relation avec ses environnements institutionnels. Ce point retrace la fonction sociale, établit la perspective d'insertion de l'institution dans le réseau de l'Université du Québec et définit la perspective de collaboration avec le Collège d'Abitibi-Témiscamingue (CAT). Le second point fait état des aspirations de la collectivité régionale et de la communauté universitaire. Celles-ci sont énoncées par secteur de l'activité économique, sociale et culturelle et regroupées selon la provenance des intervenants. Pour dresser cet inventaire, plus de 200 intervenants du milieu ont été rencontrés par groupes de 6 à 20, afin de couvrir les secteurs de l'activité économique, sociale et culturelle mis en évidence au chapitre premier. Simultanément, le personnel de l'institution était invité à formuler ses aspirations de développement par voie de questionnaires. Cette phase de consultation s'est échelonnée de février à avril et a connu son point culminant le 21 mai 1982 par la tenue d'un symposium régional. Les 188 participants à ce symposium provenaient de l'entreprise privée reliée à l'activité économique, d'organismes publics reliés à l'activité sociale et culturelle, de même que d'organismes publics à caractère politique comme, par exemple, les municipalités urbaines et rurales et les municipalités régionales de comté.

1. LE CEUAT EN RELATION AVEC SES ENVIRONNEMENTS INSTITUTIONNELS

La communauté universitaire d'Abitibi-Témiscamingue est consciente de l'importance des relations qui doivent l'unir à ses environnements. Le bilan des relations passées et présentes place le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) dans une situation de définition des relations plutôt que dans une évaluation de l'adéquation de celles-ci.

Aux plans économique, social et culturel régionaux, il est à craindre que le diagnostic qui se dégage de l'expérience universitaire de Twente soit quelque peu la nôtre:

> Lorsque toutes les conditions favorables sont réunies, l'université peut avoir un impact capital sur la région. A l'inverse, l'université peut en quelque sorte tourner à vide si son fonctionnement n'est pas intégré à l'économie régionale[1].

Cependant, pour une institution dont la préoccupation actuelle est d'envisager l'avenir, cette assertion devient une mise en garde qui révèle l'importance des objectifs d'accessibilité et d'insertion sociale. Les relations entre le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) et ses environnements économique, social et culturel régionaux s'exprimeront en termes d'orientations et d'actions prioritaires de développement. Ces relations sont à définir et certaines composantes du modèle de l'impact des universités en région périphérique seront certes de nature à éclairer les choix posés. Avant de poser ces choix, il importe de situer le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) dans ses environnements en tant qu'organisme social présent dans un réseau d'enseignement supérieur. Située en région périphérique, l'institution universitaire a une fonction sociale à exercer. Nous tenterons de la circonscrire dans un premier temps à la lumière des indications de la fonction sociale d'une université au Québec. De même,

---

[1]Michel Polèse et Jules Léger, L'impact des universités sur le développement économique régional, Collection Dossiers, Gouvernement du Québec, p. 53.

le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) aura à entretenir des relations particulières avec certaines institutions d'enseignement en raison, d'une part, de son appartenance au réseau de l'Université du Québec et, d'autre part, de la proximité à la seule institution collégiale dans la région, le Collège d'Abitibi-Témiscamingue (CAT).

1.1 LA FONCTION SOCIALE DE L'UNIVERSITE

Dans la recherche d'une définition de sa fonction sociale, la communauté universitaire d'Abitibi-Témiscamingue tente de redéfinir le sens réel d'une présence universitaire qui rejoint davantage les objectifs d'accessibilité et d'insertion sociale du réseau de l'Université du Québec. Bien que la revue des réalisations institutionnelles témoigne d'une préoccupation soutenue de la communauté universitaire de rendre son expertise accessible au milieu, la problématique régionale nous force à constater que cette volonté n'a profité qu'à quelques secteurs de l'activité économique, sociale et culturelle en raison de la nature même de l'expertise que la communauté universitaire pouvait effectivement offrir.

Pour définir sa fonction sociale, la communauté universitaire d'Abitibi-Témiscamingue retient comme éléments-indicateurs les quatre observations énoncées par la Commission d'étude sur les universités concernant la fonction sociale d'une université. Ces observations seront interprétées en relation avec les informations présentées au premier chapitre lequel présente l'Abitibi-Témiscamingue comme une région à circonscrire, et au deuxième chapitre, lequel fait état des réalisations institutionnelles conséquentes à l'évolution de la mission première des services universitaires dans la région.

La première observation circonscrit le rôle social d'une institution universitaire:

> Il incombe à l'université de réunir dans la sphère où elle évolue la formation professionnelle et le souci de l'humanisme,

> la croissance personnelle et le projet collectif d'une société en développement[2].

En relation avec cet énoncé, la première tâche de l'institution universitaire consiste à identifier cette sphère où elle sera appelée à évoluer afin d'en faire connaître la valeur dans l'ensemble québécois. Le premier chapitre présente une problématique de l'Abitibi-Témiscamingue qui se caractérise par la richesse, la diversité et la complexité des éléments qui la définissent. Cette richesse se traduit par l'identification de cinq secteurs d'activités qui constituent des bases économiques stables et dont la problématique sectorielle se définit en termes de concurrence à l'échelle nationale et internationale. Le potentiel agricole, minier, forestier, énergétique et touristique de l'Abitibi-Témiscamingue permet au Québec de se présenter comme l'un des territoires les mieux nantis en ces domaines. La présence simultanée de ces potentiels sur un même territoire permet une économie diversifiée, ce qui fait de l'Abitibi-Témiscamingue une région qui s'accommode relativement bien des fluctuations du marché. Cependant, richesse et diversification ne vont pas sans complexité. Au plan économique, l'Abitibi-Témiscamingue évolue à l'échelle nationale et internationale; aux plans social et culturel, elle se cherche une identité et doit consolider ses infrastructures. Avec une tradition sociale et culturelle qui n'a que quelques années, l'Abitibi-Témiscamingue doit affronter deux des grands problèmes de son époque: la surexploitation de ses richesses sans qu'elle en soit nécessairement le premier bénéficiaire et la dégradation de son milieu physique en raison d'une poussée industrielle.

En Abitibi-Témiscamingue, l'université a donc un rôle social majeur à jouer puisque, jusqu'à présent, elle a été presque totalement absente des secteurs d'activités économiques qui font sa force. Cette non-implication est la conséquence du type d'évolution de sa mission première. La présence des services

---

[2]Commission d'étude sur les universités, Rapport du Comité de Coordination, Gouvernement du Québec, mai 1979, p. 20.

universitaires était rendue nécessaire par le changement de vocation des écoles normales et des collèges privés en institutions d'enseignement supérieur. Au fil des ans, cette mission s'est enrichie mais son insertion sociale demeure timide en regard de ce qu'est véritablement notre région. En Abitibi-Témiscamingue, l'université ne peut pas se contenter de participer au projet collectif mais elle doit contribuer à le définir. L'Abitibi-Témiscamingue répond à ce type de société "qui cherche à comprendre plus profondément sa condition présente et à définir plus clairement ses orientations"[3], pour laquelle l'importance du rôle social ne doit pas être sous-estimée. Deux facteurs sont de première importance dans le développement d'une société, soit le soutien à la recherche et l'incitation à une formation personnelle continue. La communauté universitaire d'Abitibi-Témiscamingue devra se donner l'expertise nécessaire afin d'exercer pleinement ce rôle, d'autant plus que le développement régional de certains secteurs correspond aux énoncés des perspectives d'avenir de la société québécoise.

La seconde observation concerne les conditions auxquelles l'université a à répondre pour conserver dans la société d'aujourd'hui l'orientation sociale de ses missions traditionnelles. Dans un contexte de société technologique où le savoir confère un pouvoir, l'université se voit attribuer une fonction sociale critique à l'endroit de sa collectivité.

> ...la fonction sociale de l'université consiste à acquérir une conscience plus vive des mécanismes d'exploitation reliés à la science dans la société post-industrielle et à ne pas se laisser exploiter le cas échéant, au profit de son système[4].

Cette fonction critique devra faire l'objet d'une attention toute particulière. Dans les années à venir, l'Abitibi-Témiscamingue devra s'orienter vers un développement et une

---

[3] Ibidem., p. 20.

[4] Ibidem., p. 21.

consolidation de son secteur secondaire. Or, la richesse de ses ressources exerce un attrait particulièrement intéressant pour les investisseurs étrangers. L'Abitibi-Témiscamingue se devra d'être vigilante si elle ne veut pas perdre l'initiative de son économie en phase de consolidation du processus de transformation de ses ressources.

La troisième observation a trait à l'exercice de la fonction sociale de l'université par le biais des services à la collectivité. Ces services à la collectivité désignent un ensemble d'activités par lesquelles "l'université est appelée à mettre ses ressources à la disposition des groupes qui demandent à être outillés en vue de la solution autonome de leurs problèmes, même si les membres de tels groupes ne sont pas destinés à fréquenter un campus universitaire"[5].

La description des réalisations institutionnelles témoigne de l'importance que la communauté universitaire d'Abitibi-Témiscamingue accorde à cette dimension de la fonction sociale. Cette préoccupation de mettre son expertise à la disposition du milieu s'est fortement manifestée en éducation. Au cours des ans, cette implication s'est traduite par la conception de programmes d'études respectueux des besoins de la clientèle et la mise en oeuvre de projets de recherche pertinents. L'une des réalisations les plus significatives est certes le congrès pédagogique du primaire, lequel, soutenu par l'institution suite à une demande à nos services à la collectivité, s'est constitué en corporation autonome après onze ans d'existence. Plus récemment, on remarque un mouvement similaire dans les secteurs de l'administration, du nursing, de l'animation et du travail social où des interventions ponctuelles se sont transformées en projets d'interventions structurés à caractère continu, tel celui de la création, depuis février 1982, d'un Centre de recherche et de diagnostic de la PME.

La communauté universitaire d'Abitibi-Témiscamingue s'est fortement impliquée dans les secteurs où son expertise le lui permettait. En se référant à la problématique régionale, nous

---

[5] Ibidem., p. 21.

pouvons d'ores et déjà prévoir que les services à la collectivité seront appelés à se développer encore davantage. Considérant d'une part la richesse, la diversité et la complexité des options qui s'offrent à l'institution en termes d'accessibilité et d'insertion sociale dans la région, et d'autre part, la conjoncture économique et sociale où cette prise en charge institutionnelle s'exprime, il est réaliste d'affirmer que l'institution émergente ne pourra, dans une perspective d'action triennale, intervenir simultanément par ses fonctions enseignement et recherche dans tous les secteurs de l'activité économique, sociale et culturelle de l'Abitibi-Témiscamingue. Aussi, les services à la collectivité devront permettre cette insertion sociale dans les secteurs considérés non prioritaires pour les fonctions enseignement et recherche. En d'autres termes, les services à la collectivité devront permettre aux groupes concernés par ces secteurs d'accéder à une expertise universitaire à court terme.

La quatrième observation concerne les limites inhérentes à l'exercice de la fonction sociale. Cette limite se définit en termes de "contribution significative et qualitative au développement économique, social et culturel du Québec "[6]. Ces limites ne peuvent même plus "se confiner aux dimensions strictes d'un territoire géographique donné"[7]. Considérant la région circonscrite, cette observation caractérise l'apport que la communauté universitaire d'Abitibi-Témiscamingue considère pouvoir offrir à l'ensemble universitaire québécois et plus particulièrement au réseau de l'Université du Québec. Par sa situation géographique, son mode de peuplement et l'implication de la population dans son développement, l'Abitibi-Témiscamingue se présente comme l'une des régions les plus originales du Québec. Consciente de l'importance du potentiel économique, social et culturel qui caractérise la sphère où elle évolue, la communauté universitaire d'Abitibi-Témiscamingue considère avoir acquis la maturité nécessaire pour contribuer de façon significative au développement de sa région et du Québec. Ce

---

[6] Ibidem., p. 22.

[7] Ibidem.

défi, elle entend le relever à l'intérieur du réseau de l'Université du Québec en rendant accessible l'expertise déjà présente, en la consolidant et en développement de nouvelles expertises.

1.2 LE RESEAU DE L'UNIVERSITE DU QUEBEC

La présence de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue n'est pas fortuite. Cette présence, nous tenons à le rappeler, est l'expression d'un choix volontaire du milieu, conséquent à la réorientation de la formation des maîtres au Québec à la fin des années 60. Le respect de cette volonté par l'Etat, dès le printemps 1970, assurait non seulement cette présence mais établissait la nature des relations qu'allait entretenir la communauté universitaire d'Abitibi-Témiscamingue avec son réseau d'appartenance pour les onze années subséquentes. De 1970 à 1972, l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) offrait plusieurs programmes de formation initiale et de formation continue sur le territoire. En 1972, l'Assemblée des Gouverneurs institue la Commission de l'Ouest où sont regroupés les services universitaires de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Ouest québécois. Pendant presque dix ans, les destinées universitaires de ces deux régions sont unies par une même entité institutionnelle. Ces relations privilégiées, d'abord avec l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), et ensuite avec l'Ouest québécois, ont eu l'avantage de doter l'Abitibi-Témiscamingue de services universitaires dès 1970 et d'assurer leur maintien jusqu'en 1981; toutefois, elles n'ont pas toujours favorisé les rapports entre la communauté universitaire de l'Abitibi-Témiscamingue et l'ensemble du réseau. Depuis l'institution du CEUAT, le 27 mai 1981, un certain nombre d'organismes du réseau lui sont accessibles mais sa participation est réduite à cause du personnel limité au CEUAT et du caractère particulier du statut actuel. A vrai dire, la présence de la communauté universitaire de l'Abitibi-Témiscamingue s'est effectuée en tant que telle dans le réseau de l'Université du Québec à partir du printemps 1981.

Le CEUAT est la dernière entité du Réseau de l'Université du Québec à revendiquer un statut de constituante. A ce titre, il fait sienne la définition de concertation énoncée dans le schéma général de développement:

> L'Université du Québec: un réseau panquébécois d'institutions universitaires autonomes et interdépendantes, axé sur le développement et la coopération[8].

Ce choix l'amène donc à circonscrire les missions des différentes constituantes du réseau de l'Université du Québec par le biais de la connaissance de leurs missions respectives. De même, le CEUAT peut à son tour offrir une expertise dans ce qui le caractérise. Certaines actions universitaires menées en Abitibi-Témiscamingue peuvent enrichir la collectivité universitaire et l'intérêt de cette dernière réside dans le partage des expériences.

Compte tenu des caractéristiques géographiques, économiques, sociales et culturelles identifiées, la communauté universitaire de l'Abitibi-Témiscamingue devra se souvenir, pour la mise en oeuvre de son plan, que l'Université du Québec à Chicoutimi jouit d'une expertise enviable en géologie minérale et que le Moyen-Nord constitue l'un de ses axes de développement. Elle devra prendre en considération la volonté de l'Université du Québec à Montréal d'accentuer sa collaboration avec d'autres universités et établissements d'enseignement et de recherche. En Abitibi-Témiscamingue, cette volonté se concrétise actuellement par une participation du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) au projet de doctorat en éducation de l'UQAM. L'Outaouais et l'Abitibi-Témiscamingue ont vu leur destinée associée pendant neuf ans. Cette association juridique confère actuellement à l'Université du Québec à Hull (UQAH) et au Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) une très forte similarité des patrimoines administratifs et pédagogiques. Toutes deux en phase de développement et de consolidation, les collaborations

---

[8]Université du Québec, Schéma général de développement, 1980-1985, op.cit., p. 2.

susceptibles de s'instaurer seront plus perceptibles après que chacune aura personnalisé son action régionale.

De par leurs caractéristiques géographiques et sociales, les communautés universitaires de Rimouski et d'Abitibi-Témiscamingue sont confrontées à des problèmes similaires de développement régional. Les initiatives gouvernementales d'aménagement du territoire de l'arrière-pays de l'Est du Québec auraient pu aussi bien être tentées en Abitibi-Témiscamingue. Les résidents ruraux de ces deux régions excentriques doivent nécessairement se prendre en charge socialement pour justifier leur existence économique. Actuellement, la collaboration avec l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) prend la forme d'un programme partagé d'études avancées, soit la maîtrise en éducation. Autrefois très intenses, les collaborations avec l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) sont pratiquement inexistantes au plan formel depuis 1972. Au plan informel, les collaborations avec divers intervenants de cette institution, notamment en éducation, sont encores nombreuses. Le corps professoral de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) s'est avéré, jusqu'à tout récemment, une banque de chargés d'enseignement disponibles et appréciés. Actuellement, la collaboration semble vouloir s'intensifier en recherche. L'Abitibi-Témiscamingue compte plusieurs diplômés de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et ce constat est de nature à expliquer l'attirance qu'exerce cette institution dans la région. La communauté universitaire de l'Abitibi-Témiscamingue devra se souvenir de l'expertise de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) dans les domaines des loisirs et des sports, de l'industrie et travail et de la bio-physico-chimie du milieu.

Afin que l'institution universitaire participe au développement économique et social de son territoire, la communauté universitaire d'Abitibi-Témiscamingue devra considérer les quatre écoles supérieures existantes du réseau dans son environnement immédiat. La communauté universitaire de l'Abitibi-Témiscamingue devra tenir compte plus particulièrement de l'expertise de l'Institut Armand Frappier (IAF) en matière d'épidémiologie et

de médecine préventive, de médecine vétérinaire et de microbiologie industrielle, de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) dans les domaines suivants: eau, énergie et télé-communication et de l'Ecole de technologie supérieure (ETS) pour ce qui est des études relatives au développement de nouveaux produits industriels et de la technologie appliquée aux secteurs de l'électricité. Une première collaboration avec l'Institut Armand Frappier (IAF) a cours depuis bientôt un an. Elle consiste en la participation du Centre de recherche en sciences appliquées à l'alimentation (CRESALA) à un projet de recherche sur la fabrication d'un fromage de chèvre abitibien, projet subventionné par le Centre de recherche et Services agricoles du Québec (CRESAQ).

Quant à l'Ecole nationale d'administration publique (ENAP), ses orientations concernant la création d'un centre de recherche en formation continue et l'intégration des praticiens au sein d'activités d'enseignement et de recherche sont de nature à intéresser la communauté universitaire de l'Abitibi-Témiscamingue. De même, la Télé-université (TELUQ) présente une expertise dans le domaine de l'enseignement à distance et bénéficie de moyens particulièrement appropriés à la télémédiatisation. La configuration même du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) laisse entrevoir une collaboration avec la Télé-université (TELUQ) à ce niveau.

Le constat, quant à la qualité et à la diversité de l'expertise dans les institutions du Réseau de l'Université du Québec, permet d'apprécier toute l'importance que peut revêtir, pour le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT), le programme de soutien apporté par la Communauté scientifique réseau. Un extrait du dernier rapport d'étapes des demandes présentées pour fin de subventions à la Communauté scientifique réseau (annexe B) témoigne de notre intérêt à profiter de cette expertise et à collaborer avec d'autres constituantes.

Considérant la fonction sociale que doit assumer une institution universitaire en Abitibi-Témiscamingue, considérant l'importance de la contribution universitaire au développement économique social et culturel d'une société, considérant la

possibilité tardive d'une telle contribution en Abiti Témiscamingue, la communauté universitaire revendique son droit à l'autonomie dans la perspective non pas de se refermer sur elle-même mais bien de s'ouvrir à son milieu et de permettre à celui-ci de profiter au maximum de l'expertise universitaire québécoise dans les domaines qui la caractérisent. En relation avec l'ensemble des constituantes du réseau de l'Université du Québec, cette volonté d'autonomie se traduit par une intensification des relations fonctionnelles selon un mode d'interventions orientées.

1.3 LE COLLEGE D'ABITIBI-TEMISCAMINGUE

Le Collège d'Abitibi-Témiscamingue (CAT) est la seule institution de niveau collégial dans la région. Sa clientèle est à 40% inscrite dans les programmes d'enseignement général. Au plan de l'enseignement professionnel, le Collège d'Abitibi-Témiscaminque (CAT) dispense les programmes de formation professionnelle de trois ans en techniques administrative, infirmière, minière, d'assistance sociale, de documentation, de génie civil et d'éducation spécialisée. Il dispense les deux premières années en électro-technique et en technique forestière. Cependant, le Collège d'Abitibi-Témiscamingue (CAT) compte sur la volonté de déconcentration des spécialisations de ce dernier secteur jusqu'ici offertes à Ste-Foy pour offrir l'option transformation. Le Collège dispense également un programme en arts plastiques d'une durée de deux ans et a ouvert en septembre 1982 un programme professionnel en informatique. L'inscription des étudiants dans l'un ou l'autre des programmes professionnels fluctue selon la capacité d'emploi sur le marché du travail. D'un secteur à l'autre, elle en adopte le cycle de croissance et décroissance selon l'offre et la demande.

Le Collège de l'Abitibi-Témiscamingue (CAT) abrite les bureaux administratifs des services universitaires depuis 1970. Cette cohabitation a permis aux étudiants et au personnel oeuvrant au niveau universitaire l'accès à certains équipements et services du collège.

Outre ces ententes, les deux institutions posent un diagnostic similaire quant à la collaboration collège-université dans les domaines de l'enseignement et de la recherche. Bien qu'elle serait justifiée en raison de la présence unique de ces deux institutions sur le territoire, le Collège d'Abitibi-Témiscamingue (CAT) et le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) déplorent l'absence actuelle de collaboration en ces deux domaines. Sans chercher à la justifier de part et d'autre, les deux institutions considèrent qu'il est temps d'établir cette collaboration en dépit du fait que les structures respectives de l'enseignement collégial et de l'enseignement universitaire au Québec n'offrent pas de conditions différentes des années passées, bien qu'à notre connaissance, il n'existe pas au Québec de modèle précis de collaboration entre collège et université. Considérant les caractéristiques économiques, sociales et culturelles de la région, les deux institutions s'entendent pour dire qu'une intensification de leur collaboration est nécessaire afin de leur assurer un meilleur développement. Pour l'avenir, les relations entre le Collège d'Abitibi-Témiscamingue (CAT) et le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) s'orientent donc vers l'identification de lieux de collaboration.

Le Collège de l'Abitibi-Témiscamingue (CAT) et le Centre d'études universitaire d'Abitibi Témiscamingue (CEUAT) privilégient une perspective de mise en commun des potentiels de recherche dans le cadre de projets spécifiques. Sur ce point, les lieux de collaboration seraient des équipes de recherche formées de ressources complémentaires soutenues par une structure d'animation conjointe. Ainsi, par exemple, le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) pourrait articuler des recherches conjointes à l'intérieur des possibilités offertes par le volet ACSAIR du fonds FCAC. Un premier projet est en voie de réalisation. Il s'agirait du premier projet de recherche conjoint du laboratoire de pétrographie, lui-même résultat d'une collaboration entre les deux institutions touchant le secteur minier.

2. LES ASPIRATIONS DE LA COMMUNAUTE

Afin d'arrêter des orientations et des choix prioritaires de développement, les aspirations de la communauté s'ajoutent à la problématique exprimée (première partie du document), au bilan des réalisations institutionnelles et à la perspective des relations avec l'environnement (deuxième partie). Elles n'en sont donc pas la synthèse. Les aspirations de la communauté traduisent la contribution du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) comme intervenant actuel et éventuel dans des secteurs caractéristiques de la région. En relation avec le milieu socio-économique, ces aspirations cernent l'apport à court, moyen et long termes que le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) devrait assurer par ses fonctions enseignement et recherche afin de contribuer significativement au développement économique, social et culturel de la région. En relation avec le milieu institutionnel, ces aspirations énoncent ce que devrait assumer le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) par ses fonctions enseignement, recherche et services à la collectivité dans les secteurs où il évolue présentement.

2.1 LE MILIEU

Le milieu socio-économique revêt une importance particulière car il regroupe les seuls experts d'un certain nombre de secteurs caractéristiques de la région capables d'exprimer les aspirations de la communauté. Le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) se caractérise par son absence dans les secteurs de l'activité économique de base et dans le secteur socio-culturel relié à la population indienne et amérindienne vivant sur le territoire. L'intervention du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) est récente dans les secteurs de la santé et des services sociaux. Dans le premier cas, il s'agit de circonscrire une contribution éventuelle du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) par ses fonctions enseignement et recherche. Dans le second cas, il s'agit de consolider la

contribution actuelle de sa fonction enseignement et de définir une contribution accrue de sa fonction recherche.

2.1.1 Les secteurs de l'activité économique

Les secteurs de l'activité économique qui caractérisent la région sont, par ordre chronologique d'identification, l'agriculture, les mines, la forêt et l'énergie. La communauté de l'Abitibi-Témiscamingue est unanime quant à l'importance simultanée du développement de ces quatre secteurs dans l'évolution de la réalité socio-culturelle de la région. L'Abitibien et le Témiscamien ont été façonnés par leurs luttes pour la conquête et la maîtrise de ces ressources. Autant l'Abitibi-Témiscamingue aurait pu se développer exclusivement dans l'un de ces secteurs, autant elle est aujourd'hui caractérisée par leur interdépendance. Pour le milieu économique, le premier pas vers une insertion sociale véritable est la reconnaissance du dynamisme de chacun. Cette reconnaissance, d'ordre culturel et social, est associée à une contribution importante d'une institution universitaire en termes d'accessibilité et de diffusion bi-directionnelle du savoir.

Pour progresser, ces différents secteurs ont besoin d'avoir accès à un savoir systématisé, peu importe où il est développé. Pour se consolider, ils ont besoin d'avoir accès à un savoir appliqué qui respecte les spécificités climatologiques, topographiques, géologiques et bio-physiques de l'Abitibi-Témiscamingue. Pour rayonner, ils ont besoin de diffuser leur savoir à la collectivité, scientifique et populaire, régionale et nationale.

2.1.1.1 Les fonctions d'enseignement et de recherche

Le milieu économique confère à une institution universitaire un rôle prépondérant dans son évolution propre et dans celle de l'Abitibi-Témiscamingue. Bien que chacun des secteurs soit à un stade différent de son évolution économique, il se dégage un principe commun d'épanouissement collectif. Pour atteindre une vitesse de croisière respectable et planifier son développement, l'Abitibi-Témiscamingue doit aspirer, au plan de l'enseignement, à produire la main-d'oeuvre dont elle a besoin dans les secteurs de son activité économique de base. Le milieu économique est conscient qu'il s'agit là d'une aspiration à long terme. A moyen terme, il aspire à une formation qui conviendrait à plus d'un secteur, c'est-à-dire à une formation générale plutôt que spécialisée. A court terme, il aspire à une réorientation des différents programmes dispensés actuellement en sciences administratives afin qu'ils tiennent compte des particularités des secteurs de l'activité économique. Sur ce dernier point, il s'agit d'un besoin de perfectionnement ressenti à très court terme et d'une option naturelle pour les diplômés du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT). Un dernier lieu commun se dégage des aspirations énoncées par le milieu économique. Il concerne l'importance que chacun des secteurs accorde à la dimension pratique de la formation envisagée à court, moyen et long termes. Cette importance, le milieu économique la confirme par son ouverture à une formation où s'intercaleraient de façon substantielle des stages pratiques "sur le terrain" dans des proportions et selon des modalités à définir.

La fonction recherche constitue l'apport distinctif d'une institution universitaire, apport nécessaire pour permettre une utilisation optimale des ressources dans le maintien de l'équilibre naturel. Les différents niveaux de développement de chacun des secteurs ont pour conséquences de diversifier et de particulariser les besoins. Les intervenants du milieu économique considèrent que le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) ne peut être un lieu de recherche fondamentale. Les besoins régionaux sont d'un autre ordre et se regroupent selon deux pôles. Le premier a trait au transfert technologique. La technologie de pointe est présente dans tous les secteurs mais requiert, en Abitibi-Témiscamingue, une adaptation en raison de la spécificité et de l'ampleur des ressources. Le second a trait à l'adaptation de réponses apportées par la recherche fondamentale en raison des conditions climatiques, géologiques et physiques qui caractérisent la région. La recherche appliquée devrait, dans les secteurs de l'activité économique, définir la contribution universitaire en matière de recherche.

L'agriculture

L'agriculture se présente comme un secteur à développer à partir de la connaissance réelle du potentiel agricole de l'Abitibi-Témiscamingue. Ce potentiel agricole doit être reconnu en tant que spécificité québécoise en raison des particularités de notre climat et de nos sols. Ces particularités sont telles que le peu de connaissances disponibles lui confèrent plus d'affinités avec l'ouest canadien et les pays nordiques d'Europe qu'avec les zones agricoles du sud du Québec et de l'Ontario.

De prime abord, le secteur de l'agriculture a besoin, pour s'épanouir, de développer une connaissance pour mettre à profit le potentiel agricole de l'Abitibi-Témiscamingue. Une première étape de développement du secteur agricole découle de deux objectifs: l'identification d'un contenu général sur les spécificités du climat et des sols ainsi que des méthodes de culture appropriées; l'identification d'un contenu spécifique de mise en valeur optimale du potentiel agricole. Ce contenu spécifique peut se rapporter aux spécialisations connues au Québec (culture fourragère et maraîchère, horticulture, etc...) ou innover dans ce secteur (pisciculture, élevage extensif ou intensif, etc...).

A court terme, les intervenants de ce secteur s'inscrivent dans la dimension du perfectionnement énoncée précédemment. Ils expriment un besoin précis de vulgarisation pour faciliter le transfert technologique et d'animation sociale de la population rurale. Le premier se justifie par le mouvement d'industrialisation et de commercialisation de l'agriculture nord-américaine. L'agriculteur moderne doit affronter les mêmes problèmes d'administration et de gestion que tout autre entrepreneur. La gérance d'une exploitation agricole exige des connaissances sur la gestion du personnel, la fiscalité, les modes de financement, la mise en marché, la sécurité au travail et bien d'autres encore. Le second se présente comme une solution immédiate au problème social de l'agriculture en Abitibi-Témiscamingue. Ce problème social comporte un double aspect. Le premier touche l'animation de la population rurale comme clientèle cible et vise une valorisation sociale des villages agricoles. Le second aspect se rapporte à une animation plus formelle

reliée à l'infrastructure régionale du secteur afin d'augmenter l'efficacité du support des différents organismes qui représentent les agriculteurs.

Le secteur agricole constitue l'un des secteurs où l'Abitibi-Témiscamingue pourrait exceller avec l'apport de la recherche appliquée. Caractérisée par des conditions climatiques et des sols particuliers, l'Abitibi-Témiscamingue ne peut profiter de l'expertise ayant contribué au développement de l'agriculture du sud du Québec. Tout mode de culture, d'entreposage et d'élevage doit être repensé en fonction de l'environnement physique de la région. Le transfert technologique et, plus particulièrement, l'adaptation des réponses connues devraient inspirer la volonté d'une contribution universitaire.

Dans ce secteur, il est nécessaire de développer une connaissance des conditions d'exercice de l'activité: micro-climat, carte des sols, ensoleillement, etc... De même, la mise à profit du plein potentiel passe d'abord par une valorisation de la vocation agricole de l'Abitibi-Témiscamingue tant au plan régional que national.

Les mines

Le secteur minier se présente comme un secteur en phase de réorientation de son développement. Cette réorientation se caractérise principalement par une modification technologique des modes d'exploration et d'exploitation et une volonté de consolider le secteur de transformation.

L'instabilité de la main-d'oeuvre, sa rareté et le caractère trop théorique de la formation résument la problématique des diplômés universitaires embauchés. Les intervenants de ce secteur identifient des besoins dans les domaines des génies mécanique, chimique, métallurgique, électrique et électronique. Certaines de ces spécialités sont requises dans d'autres entreprises telles les industries des pâtes et papiers et certaines entreprises manufacturières. Cependant, les intervenants de ce secteur identifient un nouveau type d'ingénieur minier ayant des qualifications de base dans différentes spécialités. Bien qu'une telle orientation présente des difficultés, il n'en demeure pas moins que le type d'ingénieur minier requis devrait être plus polyvalent et moins théorique que celui retrouvé sur le marché actuel. A moyen et long termes, il pourrait y avoir formation d'ingénieurs en géologie (géologues de mines), miniers et en métallurgie pour couvrir les besoins de la main-d'oeuvre requise pour les deux premières phases du cycle minier, soit l'exploration et l'exploitation. A long terme, il pourrait se greffer une formation d'ingénieur plus générale de types mécanique, électrique et électronique pour couvrir le secteur de la transformation.

A court terme, les intervenants de ce secteur s'inscrivent dans la dimension du perfectionnement énoncée précédemment. Le besoin s'exprime d'abord par une adaptation des programmes en administration à la réalité de gestion des entreprises minières. Cette adaptation devrait permettre de former et de perfectionner des administrateurs aptes à oeuvrer dans ce secteur. Au plan du perfectionnement, les intervenants de ce secteur soulèvent la pertinence

de songer à mettre sur pied un programme d'études avancées dans le domaine des sciences administratives. La maîtrise en gestion de projet est alors donnée en exemple. A un autre niveau de perfectionnement, un besoin précis relevant des sciences humaines est également senti. Il s'agit d'un besoin de perfectionnement en apprentissage pour les formateurs d'apprentis déjà en place en industrie.

Au plan de la recherche, le défi qui se présente à l'industrie minière, en est un d'adaptation de la technologie, particulièrement dans l'exploitation et l'exploration en profondeur. La modernisation de cette industrie, principalement au niveau de l'exploitation, ouvre de nouveaux champs de recherche dont les objets ne sont pas nécessairement connus actuellement. L'affaissement d'une galerie d'une mine régionale a démontré de façon tragique notre méconnaissance de la mécanique des roches et des sols.

Les intervenants de ce secteur sont préoccupés par les questions qui touchent l'environnement humain, social et écologique. Bien que tous s'entendent pour diminuer les risques d'atteinte à la santé du travailleur et à l'amélioration de son milieu de vie, la recherche peut apporter une contribution importante quant aux moyens à privilégier pour y parvenir. Il existe peu de solutions à ces problèmes et les données n'en sont pas encore toutes connues.

Les intervenants des secteurs rencontrés n'ont pas manifesté la nécessité de recherches directement liées à la matière première. Ils ont surtout exprimé un besoin qui relève de la gestion de la ressource, par exemple, la connaissance du mode de financement de cette industrie

afin de démystifier cet aspect auprès des non connaisseurs. La complexité de ce domaine décourage en quelque sorte l'investisseur québécois même s'il aurait intérêt à soutenir cette industrie.

La forêt

Le secteur forestier se présente comme un secteur qui a atteint sa croissance maximale au niveau de l'exploitation du bassin forestier. Pour conserver son rythme de croissance actuel, le secteur forestier devra s'orienter vers l'utilisation optimale de la matière ligneuse. Au plan de l'exploitation, le coût régional de la matière ligneuse est inférieur au coût international, ce qui permet à l'Abitibi-Témiscamingue d'être compétitive sur le marché. Toute augmentation de ce coût met en péril la rentabilité de l'exploitation si les conditions actuelles se maintiennent. La régénération rapide des essences de la demande et l'utilisation de nouvelles essences sont les avenues du maintien optimal de ce secteur. Ceci commandera une adaptation de la technologie d'exploitation et de transformation.

Au plan de l'exploitation forestière proprement dite, les intervenants de ce secteur considèrent que la majeure partie de la main-d'oeuvre ne relève pas du niveau universitaire. Au plan de la transformation, le besoin d'une main-d'oeuvre de niveau universitaire est plus présent en raison de la haute technologie que l'on y développe. L'industrie forestière de transformation requiert des ingénieurs en mécanique, électrique et électrotechnique. Ces ingénieurs accèdent à des postes de cadres intermédiaires. Tout en déplorant le caractère instable d'une main-d'oeuvre non locale et la formation

trop théorique et inappropriée des jeunes ingénieurs disponibles, les intervenants de ce secteur doutent de leur capacité d'accueillir un grand nombre de gradués de ce niveau et de ce type de formation. La grosseur des entreprises est un élément déterminant dans l'utilisation de cette main-d'oeuvre qualifiée.

A court, moyen et long termes, le secteur forestier demande que l'intervention universitaire maintienne la formation d'administrateurs et oriente ses interventions en perfectionnement du personnel en place dans le domaine des relations de travail, de la sécurité et la santé au travail et de la gestion des opérations. A court terme, la compétence des gestionnaires ainsi formés serait de nature à solutionner un certain nombre de problèmes qu'affrontent actuellement les entreprises forestières.

Le potentiel forestier d'Abitibi-Témiscamingue est reconnu pour son ampleur. Toutefois, les intervenants de ce secteur entrevoient ses limites en termes de possibilités de coupe. Les objectifs pour l'avenir visent donc à soutenir les approvisionnements actuels. L'industrie forestière peut espérer croître pour quelques années encore mais cette croissance devra être assurée par la récupération de la matière ligneuse laissée pour compte actuellement. En Abitibi-Témiscamingue, quelques industries de transformation s'alimentent à partir de résidus. La matière ligneuse résiduelle, tel les souches, branches, têtes ou spécimens nains n'est pas utilisable actuellement et appartient au domaine de la recherche. Outre la matière ligneuse non utilisée des espèces exploitées, il faut ajouter la non-utilisation d'un certain nombre d'essences qui

sont considérées impropres à la transformation. Il y a vingt ans, il en était ainsi du tremble dont la vocation se limitait presque exclusivement au chauffage domestique. Aujourd'hui, le tremble s'avère, après transformation, l'un des matériaux de base dans la construction des maisons.

L'exploitation forestière en est encore à l'ère du bois à la portée de la main. Au cours des prochaines années, elle devra développer une façon économique et rentable d'approcher la matière ligneuse des usines.

Là encore, la réponse appartient à la recherche. Envisagée sous l'angle du transport, la technologie est à développer et à adapter particulièrement dans la perspective d'une utilisation maximale de l'arbre. Envisagée sous l'angle de la régénération, la découverte de nouveaux hybrides à croissance plus rapide et résistant aux froids nordiques reste à faire.

D'autres questions demeurent sans réponse: le mode de récolte (coupe à blanc, coupe sélective), l'impact d'une exploitation intensive sur l'environnement et l'avenir des ensemencements sylvicoles. Cependant, les intervenants de ce secteur identifient comme problème immédiat la mise en marché et la commercialisation du produit. L'industrie forestière gagnerait à pouvoir stabiliser son cycle de production à moyen et long termes.

L'énergie

Le secteur de l'énergie est la dernière activité économique de base mise à profit en tant que ressource en Abitibi-Témiscamingue. En phase d'implantation, ce secteur atteindra son plein

potentiel au-delà de l'an 2000. Cette ampleur résulte du harnachement du réservoir hydraulique de la Baie James et des possiblités de développement futur sont explorées.

En Abitibi-Témiscamingue, le secteur de l'énergie se concrétise par le développement des différents complexes hydro-électriques de La Grande, de Nottaway, Broadback, Rupert (NBR) et de Grande-Baleine. Les intervenants régionaux de ce secteur aspirent à la formation d'une main-d'oeuvre locale afin d'assurer la stabilité de celle-ci et de reprendre en main le développement du territoire de la Baie James qui se fait actuellement de l'extérieur de la région. La problématique régionale reliée à ce secteur soulève le problème de fond du développement des régions périphériques lorsque leurs ressources représentent un enjeu majeur de l'économie nationale. Selon les intervenants régionaux de ce secteur, il faut envisager une stratégie d'occupation du territoire afin que l'Abitibi-Témiscamingue puisse profiter décemment des emplois permanents requis pour la maintenance de l'ensemble du complexe lorsqu'il sera terminé et des retombées économiques de la mise en exploitation des ressources minières et forestières du territoire rendu accessible.

La maîtrise de ce territoire exigera le développement de nouveaux concepts d'exploitation, de transport et d'aménagement qui devront être intégrés à la formation des ingénieurs miniers, forestiers, civils ou hydrauliques qui seront appelés à y oeuvrer. Il faut éviter d'étendre à cette region excentrique le modèle traditionnel de développement des régions-ressources où le contrôle économique réside à l'extérieur et est planifié en fonction de l'extérieur. Les

problèmes sociaux et culturels de la collectivité qui vit en régions éloignées sont alors laissés pour compte et les solutions prennent la forme d'une lutte constante parce qu'il est difficile d'en faire reconnaître le caractère permanent.

En matière d'enseignement universitaire, les besoins concernent l'aspect formation initiale plus que l'aspect formation continue et relèvent du moyen et du long termes. Ils devront être définis, de façon générale, en collaboration avec l'industrie et, de façon plus particulière, avec le responsable légal du développement de ce territoire dans une perspective de décentralisation de sa politique de main-d'oeuvre. C'est précisément à ce niveau que les intervenants régionaux de ce secteur espèrent une implication à court terme de l'institution universitaire.

Au plan de la recherche, le secteur de l'énergie est abordé sous deux aspects en raison de son état de développement. Sous ce thème, nous avons identifié comme ressource l'énergie hydro-électrique actuellement mise à profit sur le territoire de la Baie James. Il importe de préciser que la contribution universitaire ne concerne pas la ressource elle-même mais plutôt les retombées de sa mise en exploitation. De ce fait, les possibilités de développement de la recherche énoncées sous ce thème sont reliées à la mise en valeur des ressources qui sont maintenant accessibles en raison de la présence du complexe hydraulique. La contribution universitaire se ramène, au plan économique, aux secteurs minier et forestier. L'accès aux ressources connexes pose avec plus d'insistance les problèmes d'éloignement de la forêt,

de la récolte, de la régénération, de l'utilisation optimale de la matière ligneuse ou de l'adaptation technologique. Cette insistance est associée à la particularité d'un développement économique, social et culturel qui se fait de plus en plus au nord et de son impact sur le développement des régions limitrophes.

Le second aspect a trait aux énergies nouvelles. Les aspirations énoncées sous ce thème réfèrent à l'utilisation de ressources connues pour solutionner les problèmes énergétiques actuels. L'Abitibi-Témiscamingue possède des ressources dont la mise en valeur se caractérise par des coûts d'exploitation très élevés en raison des conditions géographiques et climatiques de l'environnement. La tourbe, même si on lui reconnaît une teneur énergétique secondaire, l'utilisation de la matière ligneuse résiduelle et non exploitée et l'hydrogène sont les pistes de développement énoncées en terme d'application dans les domaines industriels et non industriels.

Au plan de la formation initiale et de la formation continue, le milieu économique énonce des principes d'originalité et de rationalité par rapport à ce qui se fait. La fonction enseignement du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) devra se développer en tenant compte des exigences nouvelles de la main-d'oeuvre requise dans ces secteurs et créer un équilibre dynamique entre les dimensions théorique et pratique de la formation. A court terme, les aspirations de la communauté en provenance du milieu économique s'expriment par un besoin de réorientation de programmes actuellement offerts. A moyen terme, elles s'expriment par un besoin de formation en génie dans des disciplines qui transcendent les secteurs. A long terme, elles

s'expriment par un besoin de formation spécifique dans chacun des secteurs afin d'assurer à l'Abitibi-Témiscamingue son développement et la possibilité d'assumer le leadership auquel lui permet d'aspirer l'ampleur de ses ressources.

La fonction recherche définie par les intervenants des secteurs de l'activité économique commande une contribution universitaire qui se situe à la fine pointe du savoir. Les intervenants de ce secteur voient dans le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) un lieu d'accès à la recherche fondamentale universelle dont l'adaptation, la diffusion et l'utilisation permettent de solutionner leurs problèmes de mise en exploitation, de transformation, de production et de commercialisation. En d'autres termes, la fonction recherche de l'université se définit comme un moyen de mettre au service d'une collectivité, les ressources dont elle dispose et cela dans le respect du milieu de vie.

2.1.2 Les secteurs de l'activité sociale

Dans le premier chapitre, il a été mis en évidence le manque d'études concernant les caractéristiques sociales de l'Abitibi-Témiscamingue. Les intervenants sociaux soulignent l'absence d'une connaissance du profil global socio-sanitaire de la population régionale[9]. Selon l'expérience des intervenants et les indicateurs comptabilisés à l'échelle provinciale, le profil est inquiétant. Dans un ensemble de domaines, l'Abitibi-Témiscamingue partage avec les régions périphériques du

---

[9]Le Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS), Pour une meilleure adaptation des ressources socio-sanitaires des régions 01 - 08 et 09. Juin 1982.

Bas Saint-Laurent-Gaspésie (01) et de la Côte-Nord (09) des records peu enviables. Tour à tour, elles se succèdent au premier rang avec les plus hauts taux de chômage, d'assistance sociale, de détention, d'alcoolisme, de mortalité accidentelle due à l'automobile ou de lésions corporelles graves dues aux accidents de travail.

Une étude du profil socio-sanitaire de la région, met en évidence un manque d'accessibilité de la population à certains services sauf pour ce qui est de l'aspect sanitaire, et nous oblige à reconnaître que l'Abitibi-Témiscamingue est sous-développée: 27% de la population va chercher des soins curatifs à l'extérieur de la région et la moyenne d'actes professionnels posés par 1 000 habitants est de 4 000 comparativement à une moyenne provinciale de 9 500. Les intervenants de ce secteur soulignent que la connaissance du profil global socio-sanitaire doit se faire dans le respect des particularités des différentes zones de l'Abitibi-Témiscamingue. Il est plus exact de parler d'un profil global intégré que d'un profil global unique. L'Université a un rôle à jouer afin d'aider la population à prendre conscience de sa réalité régionale. Des études doivent être menées portant sur l'impact démographique dans une région dont l'économie repose sur l'exploitation de ressources primaires non renouvelables. Le haut taux de roulement de la population produit un phénomène particulier qui devra être analysé afin de promouvoir un renouveau et un dynamisme, et surtout intéresser et retenir dans la région la jeune population. La mise en commun des énergies et la définition d'une réalité régionale s'inscrivent comme priorités afin de développer une prise de conscience collective et un sentiment d'appartenance. Des objectifs d'action sociale à dimension régionale devront s'articuler aux plans des services de santé, d'éducation, et des loisirs. Cette planification devra inclure la population indienne qui aspire à une intégration à la vie régionale. L'expertise universitaire est nécessaire à la recherche de nouveaux modèles

de fonctionnement dans le domaine socio-culturel de la région en tenant compte de ses disparités avec les autres régions et de sa réalité propre.

Cette volonté de coordonner l'action a orienté l'identification des aspirations de la communauté vers la consolidation de l'intervention universitaire dans ce domaine par le biais de ses fonctions enseignement et recherche et une approche aux services à la collectivité.

2.1.2.1 La fonction enseignement

L'Abitibi-Témiscamingue s'est signalée récemment à l'échelle de la province par la publicité faite sur la pénurie de médecins qu'elle accuse. A court terme, cette problématique risque de s'accentuer avec la réforme de la santé au travail qui nécessitera l'affectation supplémentaire d'une douzaine de médecins dès la présente année. Selon les intervenants de ce secteur, la contribution du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) prend place auprès des professionnels de soutien à la pratique médicale. C'est ainsi qu'apparaît la notion de polyvalence des infirmiers et infirmières, des techniciens en hygiène ou des psycho-éducateurs. D'ailleurs, l'avèvement du programme gouvernemental de santé et de sécurité du travail crée un nouvel ordre de besoins de formation et de perfectionnement auxquels l'ensemble des institutions universitaires du Québec n'est pas habilité à répondre. La nouveauté de ce secteur nécessite une connaissance à définir. La formation de personnels est un besoin à court terme et, compte tenu des priorités retenues (mines, forêts, construction, produits chimiques et produits métallurgiques), l'Abitibi-Témiscamingue a certes intérêt à produire sa main-d'oeuvre.

La polyvalence de la formation et du perfectionnement se pose également dans le domaine de l'approche à l'exercice de la fonction. Cette polyvalence s'exprime d'abord en termes d'agents multidisciplinaires quant au contenu d'apprentissage. Elle s'exprime également en termes d'agents capables d'intervenir dans la prise en charge de clientèles spécialisées. Selon les intervenants de ce secteur, la formation et le perfectionnement dispensés devraient accentuer davantage l'orientation des programmes actuels et privilégier la polyvalence des agents paramédicaux qui oeuvrent en milieu communautaire. Selon la perception des intervenants, la contribution universitaire devrait s'engager dans l'action communautaire plus que dans l'action curative en milieu hospitalier.

Cette orientation permet de distinguer deux types de besoins à court terme. Le premier concerne le perfectionnement et consiste en un élargissement des connaissances des professionnels en place vers une polyvalence préalablement définie. A titre d'exemple, notons l'insertion de connaissances de base en psychiatrie, en animation communautaire de clientèles-cibles et en économie. Ce dernier élément est particulièrement relié au fait que les membres de conseils d'administration des différents établissements sont appelés à administrer des sommes importantes sans avoir la formation requise.

Le second type a trait à la formation dispensée. Outre la dimension de la polyvalence, les aspirations exprimées concernent l'aspect pratique des étudiants en stage. Les intervenants souhaitent que l'encadrement des stagiaires fasse l'objet d'une concertation entre les institutions. Ceci permettrait à l'étudiant une

meilleure intégration dans les milieux de stage et surtout, la possibilité d'investir leurs énergies dans des projets à retombées sociales. En ce sens, l'étudiant est considéré comme un professionnel supplémentaire et non strictement comme un étudiant en quête d'apprentissages.

Au plan de la formation et du perfectionnement, les intervenants de ce secteur souhaitent, pour l'avenir immédiat, une concertation continue de niveau institutionnel afin de supporter et de coordonner la concertation existant actuellement au niveau des programmes.

2.1.2.2 La fonction recherche

La fonction recherche est envisagée globalement. Les intervenants de ce secteur, pour reprendre l'expression de l'un deux, voient l'institution universitaire comme "un centre pivot" qui assure le leadership en ce domaine. Cette globalité de perception s'explique par l'absence de recherches faites jusqu'à présent dans ce secteur. Sans qu'il soit énoncé ainsi, le développement de la recherche devrait se faire selon un programme de recherche planifié conjointement afin que les actions s'inscrivent en complémentarité. Etant donné l'urgence du besoin et la réalité conjoncturale présente, la participation de tous les intervenants est nécessaire et doit éviter l'anarchie. Dans ce domaine, l'aspect pécunier de la recherche n'est pas un problème, notamment dans le secteur de la santé et sécurité du travail où la création récente d'un institut de recherche permet l'accessibilité à des subventions dans le cadre de divers programmes. La difficulté

réside dans la disponibilité des ressources humaines, d'où la nécessité d'une coordination des intervenants.

Les secteurs de l'activité sociale forment un ensemble fort complexe et nous sommes conscients que nous les avons à peine effleurés. Toutefois, cet effleurement suffit pour démontrer l'effort collectif que l'on doit envisager à très court terme, car la problématique de l'Abitibi-Témiscamingue en ce domaine en est une de reconnaissance de la réalité sociale de la région.

2.1.3 Les secteurs de l'activité culturelle

Selon les intervenants des milieux socio-culturels, l'implication du ministère des Affaires culturelles et du ministère Loisirs, Chasse et Pêche, tient compte de la dimension économique de restrictions budgétaires actuelles et s'articule présentement dans un soutien et un support des initiatives de développement culturel des organismes locaux et régionaux. Dans cette perspective, le milieu socio-culturel doit prendre en main l'initiative de son propre développement. Le secteur touristique, particulièrement à cause du potentiel qu'il représente, commande un développement prioritaire. Suite à l'identification des besoins des intervenants culturels, le Conseil de la culture d'Abitibi-Témiscamingue voit la nécessité de l'apport universitaire dans le développement des activités culturelles dans les domaines suivants: la formation de professionnels dans les différentes disciplines artistiques, le soutien à la recherche et une expertise de base, en complémentarité avec les organismes régionaux impliqués dans les secteurs d'activités culturelles, aux plans des activités populaires et de métiers.

2.2 LE MILIEU INSTITUTIONNEL

Les aspirations énoncées par différents intervenants du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) continuent la réflexion dont il a été fait état au deuxième chapitre. L'énumération qui suit des activités d'enseignement, de recherche et de services à la collectivité représente l'ensemble d'une cueillette de matériel brut, sans coordination ou aménagement. Ainsi vu, elle indique la volonté des intervenants institutionnels, mais impose des choix d'intention dans le développement des fonctions universitaires. Cet inventaire ne tient donc pas compte de caractères de faisabilité. Les aspirations de la communauté universitaire de l'Abitibi-Témiscamingue se veulent l'expression des professeurs, du personnel de la direction des études et de la recherche ainsi que des étudiants réunis dans les organismes qui définissent la structure académique de l'institution, soit les assemblées départementales, le comité d'information et de coordination, les conseils de module, les comités de programme et les étudiants réunis en assemblée spéciale. Les aspirations de la communauté universitaire de l'Abitibi-Témiscamingue traitent de l'enseignement, de la recherche, des services à la collectivité et de la vie étudiante dans une perspective de court et moyen termes.

2.2.1 L'enseignement

Les aspirations de la communauté universitaire en matière d'enseignement s'expriment selon trois dimensions: le développement pédagogique, la pédagogie universitaire et l'encadrement des étudiants. Le développement pédagogique anticipé prend forme autour de la régionalisation de programmes actuels en vue de leur accessibilité dans tous les centres, la conception de nouveaux programmes et de programmes partagés. La pédagogie universitaire s'inscrit dans une démarche de réflexion collective; il s'agit là d'une préoccupation majeure du corps professoral dans la recherche d'approches pédagogiques adaptées

aux modes particuliers de dispensation de services universitaires décentralisés. L'encadrement des étudiants se caractérise par une volonté de dispenser un enseignement de qualité.

La régionalisation de programmes actuels

La régionalisation des programmmes touche quatre programmes de premier cycle qui relèvent des sciences humaines.

Le certificat de premier cycle de perfectionnement de la pratique éducative pour les maîtres en exercice (4230) est actuellement offert sur acceptation conditionnelle du Conseil des études.

Ce programme se distingue par l'originalité de la formule pédagogique privilégiée. Il est l'un des rares certificats de premier cycle ouverts à être dispensés au Québec. Offert au seul centre de La Sarre, depuis la session hiver 82, les visées de régionalisation concernent tous les centres avec levée du contingentement.

Les certificats de premier cycle en enseignement du français au primaire (4185) et en enseignement du français au secondaire (4186) s'inscrivent dans le cadre des activités du Programme de perfectionnement des maîtres en français (PPMF). Ils pourraient s'étendre éventuellement aux commissions scolaires d'Amos et de Lac Témiscamingue selon la volonté de ces dernières.

Le certificat en psychologie générale (4231) est un programme récemment accepté. Son ouverture aux centres de Rouyn, Val d'Or et Amos date de l'automne 1982. Elle est prévue, à l'hiver 1983, au Centre de Ville-Marie. Ce programme accueille des groupes de 25 étudiants.

Le certificat de premier cycle en animation (4156) devrait s'étendre à toute municipalité où un groupe suffisant en fait la demande (programme avec cohorte).

La conception de nouveaux programmes

La conception de nouveaux programmes se situe dans le contexte d'un centre d'études universitaires où seuls des programmes de premier cycle peuvent être autorisés. La conception des programmes permettrait d'augmenter le patrimoine pédagogique de l'institution de trois certificats en sciences humaines, trois certificats en sciences de l'administration, deux certificats en sciences de la santé et trois baccalauréats en sciences humaines.

Les certificats en sciences humaines toucheraient les objets suivants:

- motricité
- écologie humaine
- gérontologie

Les certificats en sciences de l'administration toucheraient les objets suivants:

- économie urbaine et municipale
- économie régionale
- esprit d'entreprise

Pour l'obtention d'un grade par cumul de certificats, le secteur de rattachement serait "administration des affaires".

Les certificats en sciences de la santé toucheraient les objets suivants:

- nursing clinique (travail amorcé)
- gestion hospitalière

Les baccalauréats en sciences humaines toucheraient les objets suivants:

- arts plastiques
- formation générale
- sciences humaines appliquées (travail amorcé)

Les programmes partagés

Les programmes partagés se présentent comme une formule avantageuse pour le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT). Elle est, pour l'instant, la seule voie d'accès à des programmes d'études avancées. Par ailleurs, si l'on considère le niveau de développement du patrimoine pédagogique global de l'Université du Québec, les programmes partagés permettent de satisfaire à des besoins régionaux sans qu'il y ait multiplication de programmes similaires. Cette formule est d'autant plus pertinente lorsqu'il s'agit de besoins de formation initiale ou de formation continue à l'intention de clientèles restreintes. Par le biais de cette formule, le patrimoine pédagogique de l'institution s'enrichirait d'un programme de certificat de premier cycle, d'un programme de baccalauréat, d'un certificat de deuxième cycle et d'une maîtrise en sciences humaines ainsi que d'un certificat de deuxième cycle et d'une maîtrise en sciences de l'administration. Selon des modalités particulières, un programme de troisième cycle en éducation pourrait se concrétiser à moyen terme.

En sciences humaines, les programmes projetés seraient:

- Certificat en adaptation scolaire et sociale
- Baccalauréat en animation et développement
- Certificat de 2e cycle en animation et développement régional
- Maîtrise en développement régional

En sciences de l'administration, les programmes projetés seraient:

- Certificat de 2e cycle en sciences comptables
- Maîtrise en gestion de projet

Le programme de troisième cycle en éducation (Ph.D.) projeté, dans le cadre d'un programme partagé, est une aspiration dont il est nécessaire de préciser le contexte d'origine. Ce mouvement pour l'implantation d'un

programme de 3e cycle en Abitibi-Témiscamigue a pris naissance et s'est développé chez un groupe d'étudiants qui ont terminé ou terminent actuellement leur maîtrise en éducation au Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT)[10]. Ce groupe s'est élargi à d'autres intervenants régionaux du domaine de l'éducation, de sorte que le nombre s'établit à plus de vingt.

Après un an de travail, ce groupe a produit un document de base qui énonce les objectifs auxquels devrait satisfaire cet éventuel programme et un devis pédagogique qui précise la dimension opérationnelle de ces objectifs. Suite à une demande du "Groupe de travail pour l'implantation d'un programme de troisième cycle en Abitibi-Témiscamingue", l'institution a décidé de supporter ces étudiants dans la réalisation de leur projet dans la mesure de ses moyens.

2.2.1.2 La pédagogie universitaire

Sans que l'expression "pédagogie universitaire" soit utilisée, le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) se distingue à ce niveau et plus particulièrement en ce qui a trait au perfectionnement. La pédagogie universitaire s'est développée dans le cadre de projets particuliers en étroite collaboration avec le milieu. La communauté universitaire compte poursuivre dans cette voie. Elle se propose de développer une pédagogie universitaire davantage appropriée aux étudiants en formation initiale, par une meilleure intégration des aspects théoriques et pratiques de la

---

[10]Programme de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) offert par extension.

formation et par des formules qui permettent de développer l'expertise dans la réalisation du travail.

La communauté universitaire de l'Abitibi-Témiscamingue souhaite réfléchir, échanger et diffuser son vécu en matière de pédagogie universitaire. Outre la participation et l'organisation de séminaires et de colloques, elle concrétise cette aspiration par la mise sur pied d'une didacthèque dans le cadre des programmes spéciaux (PPMF et PPMEP), pour la formation continue des maîtres en exercice. La communauté universitaire de l'Abitibi-Témiscamingue est consciente de l'importance de la pratique pédagogique qu'elle a développée. Elle tend à généraliser une formule qui prévaut ouvertement dans les programmes d'animation, des sciences comptables et de la maîtrise en éducation, soit l'encadrement des chargés de cours qui interviennent dans les programmes. Cet encadrement est actuellement assuré par les responsables de ces programmes. Le Département des sciences administratives et sociales projette d'assurer à court terme cet encadrement pour tous les chargés d'enseignement dont il retient les services.

2.2.2 La recherche

Les aspirations de la communauté professorale en matière de recherche s'apparentent aux éléments d'une politique de recherche que pourrait se donner l'institution. Ces aspirations sont de même nature, qu'elles proviennent des ressources regroupées au Département des sciences administratives et sociales ou au Département des sciences de l'éducation. Le

Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) doit privilégier des recherches visant à solutionner des problèmes qui ont une résonnance régionale, à favoriser la formation d'équipes ou de groupes de recherche multidisciplinaires et inter-universitaires auxquels participent des étudiants et des intervenants du milieu régional et à faciliter l'accès aux subventions extérieures. Bien que privilégiée, cette orientation n'exclut pas la conduite de recherches individuelles reliées à l'enseignement, à un projet de carrière ou à l'amélioration du savoir.

En termes de priorités départementales, le Département des sciences administratives et sociales énonce une extension du Centre de diagnostic de la petite et moyenne entreprise afin d'y inclure un volet recherche. Le Département des sciences de l'éducation compte, d'une part, soutenir le développement du laboratoire de psychologie et motricité dans les deux domaines de recherche suivants:

psychologie:	Relations humaines et communication
motricité:	Rééducation motrice

D'autre part, il souhaite l'institutionnalisation de la recherche-action comme orientation de la recherche du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT).

Le Département des sciences de l'éducation souhaite inscrire au plan triennal une priorité de recherche collective, soit l'évaluation de la formule de formation continue par cohorte, développée depuis 1974. A celle-ci et pour la même durée s'ajoutent six priorités individuelles dont deux découlent des activités du laboratoire de psychologie et motricité:

psychologie: Les processus de relations interactionnelles en éducation;

motricité: Informatisation des procédures d'intervention clinique rattachées à l'apprentissage d'une réponse centrale ou périphérique de relaxation.

Quant aux autres priorités individuelles dont l'inscription est souhaitée, elles concernent:

- l'alternative en éducation
- les processus d'apprentissage
- l'implantation des nouveaux programmes en français au primaire
- la décentralisation de la didacthèque

En termes de moyens pour supporter le développement de la recherche, le Département compte faciliter les démarches de demandes de subventions extérieures et la création de groupes de recherche. Le Département est conscient que pour assurer le développement de la recherche, il aura à réfléchir sur les composantes de la tâche et les modalités actuelles de partage et d'affectation des ressources.

2.2.3 Les services à la collectivité

La communauté universitaire reconnaît l'importance d'une présence significative de l'Université dans les secteurs d'interventions où elle dispose de l'expertise et des ressources humaines nécessaires. L'Université peut jouer un rôle de soutien et favoriser la prise en charge, par le milieu, de son propre développement. Des interventions ont déjà conduit le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) à la mise en place de certaines structures organisationnelles de services, telles le Centre de consultation et de diagnostic de la petite et moyenne entreprise.

2.2.4 La vie étudiante

La vie étudiante se présente sous deux aspects, soit l'intégration et la participation des étudiants à la vie universitaire et la vie sociale et culturelle du milieu universitaire.

L'intégration et la participation des étudiants à la vie universitaire varient quelque peu d'un programme à l'autre en fonction de la formule pédagogique privilégiée. Les programmes à cheminement de groupes favorisent une plus grande emprise des étudiants en tant que groupe sur le contenu de leur formation initiale ou de leur formation continue. Dans les programmes régis par un protocole d'entente particulier établi entre l'institution universitaire et une commission scolaire, l'implication des étudiants porte sur l'identification des besoins, des activités dispensées et des ressources humaines. Une formule similaire est souhaitée par les étudiants du Module enfance inadaptée visant la mise sur pied "d'un comité étudiants-professeurs qui se pencherait sur les syllabus des cours déjà donnés et sur les évaluations étudiantes de ces cours"[11].

La participation et l'intégration des étudiants à la vie universitaire se limitent aux structures d'accueil statutaires. La participation à des colloques, congrès ou autres activités du genre est réduite en raison des coûts élevés de déplacement. Quant à la venue de conférenciers, elle se concentre presqu'exclusivement sur trois activités. La première est couverte par le budget "conférencier" des départements.

---

[11] Module enfance inadaptée, Document présenté au Comité de planification (en réponse à la consultation), mars 1982, p. 8.

L'activité doit obligatoirement s'inscrire dans un cours offert. Celle-ci rejoint une minorité d'étudiants tant par sa modalité d'accès que par la spécificité du contenu des interventions. Le Congrès pédagogique de l'Abitibi-Témiscamingue est une activité annuelle organisée à l'intention des divers agents de l'éducation de la région. La rotation annuelle de cette activité dans différentes villes de la région, les frais d'inscription, de déplacement et de séjour lorsque l'activité est à l'extérieur de Rouyn, limitent la participation des étudiants en formation. Enfin, la troisième activité ponctuelle consiste en un colloque annuel qui découle des activités du programme de maîtrise en éducation. Toutefois, cette activité est limitée aux étudiants inscrits à ce programme.

La création récente de la didacthèque, laquelle intègre le laboratoire de didactique et la création du Centre de diagnostic de la petite et moyenne entreprise, sont de nature à offrir l'occasion d'un enrichissement de la vie universitaire sur une base régulière. Toutefois, les étudiants de premier cycle en sciences humaines (animation, travail social, éducation et psycho-éducation) en formation initiale, espèrent une intensification des échanges et des lieux d'échanges avec des praticiens de la région y compris le corps professoral de l'institution, et des invités extérieurs à la région. Quant aux étudiants de deuxième cycle en éducation, leur aspiration traduit une volonté de participer directement à la vie universitaire pendant et une fois leur programme terminé par leur disponibilité comme chargés de cours, leur participation à des groupes de recherche et leur participation au colloque annuel.

CONCLUSION

L'expression des besoins et attentes de la collectivité régionale et de la communauté institutionnelle offre un éventail très large de possibilités d'interventions toutes aussi pertinentes les unes que les autres. Bien que les objets diffèrent, il se dégage certaines constantes dans les modes d'interventions souhaités. En matière d'enseignement, elles se traduisent principalement par la polyvalence de la formation et par la recherche d'un équilibre entre formation théorique et formation pratique. La préoccupation de la polyvalence de la formation vient non seulement du fait de la surspécialisation qui caractérise certains secteurs disciplinaires mais de la réalité qu'imposent les organisations de tailles petite ou moyenne. Qu'elles soient à caractère économique, social (y compris l'éducation) ou culturel, elles exigent une certaine mobilité du personnel. La préoccupation d'un équilibre entre formation théorique et formation pratique s'exprime d'une part, par le développement d'une connaissance de la réalité économique, sociale et culturelle chez les étudiants en formation initiale et, d'autre part, par leur insertion sur le marché du travail, en cours de cheminement, selon des modalités à définir.

En matière de recherche, ces constantes se traduisent par l'identification d'une recherche appliquée et par la volonté d'oeuvrer en collaboration. La préoccupation de recherches appliquées naît principalement des besoins d'adaptation de la technologie à la réalité de l'Abitibi-Témiscamingue, de même que d'une connaissance insuffisante de la réalité sociale et culturelle du milieu. La volonté d'oeuvrer en collaboration découle, non seulement de ressources limitées, et de la conjoncture économique, mais également de la quantité et de la diversité des compétences requises.

Au-delà des considérations d'une intervention universitaire locale, les besoins et attentes exprimés dans ce troisième chapitre s'apparentent à l'analyse de la réalité québécoise présentée dans "Le virage technologique". Plus encore, une étude comparative des quatres voies de développement qui y sont énoncées démontre que, parmi cet inventaire, tout choix du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) permettrait à l'institution de s'inscrire dans l'une ou l'autre voie.

La première voie de développement s'exprime en terme disciplinaire. Les trois secteurs, jugés prioritaires et activement encouragés, sont l'électrochimie, les technologies électroniques et les biotechnologies. Le premier s'appuie, d'une part, sur une ressource naturelle largement présente en Abitibi-Témiscamingue, l'hydro-électricité, et, d'autre part, sur le savoir-faire de la compagnie Noranda.

La seconde voie identifie la dynamisation de l'entreprise. A ce chapitre, l'Abitibi-Témiscamingue est en phase d'expansion. Cependant, il est intéressant de noter que 10 des 130 plus grandes entreprises manufacturières du Québec ont des établissements en Abitibi-Témiscamingue, et que six y ont leur siège social.

Largement dominé par des sociétés étrangères, il aura fallu le retrait en 1960 de la CIP et la reprise en main du secteur forestier, par des gens de la région, pour témoigner de la capacité de réussite de nos entrepreneurs. La forêt constitue l'un des secteurs indentifié comme devant faire l'objet d'un soutien technologique particulier. Le savoir d'expérience de la région ne peut certes être négligé au plan des sciences appliquées.

La troisième voie énoncée s'appuie sur les atouts naturels du Québec. L'Abitibi-Témiscamingue s'y inscrit par l'importance de ses ressources dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture et de l'alimentation, de la forêt et des mines. Le tourisme, comme atout naturel de la région, reste à développer. Même s'il ne bénéficie pas d'une infrastructure très élaborée, l'Abitibi-Témiscamingue s'inscrit dans 5 des 7 secteurs visés dans cette troisième voie de développement.

La quatrième voie traduit la volonté gouvernementale de s'impliquer au niveau du développement économique régional. Reconnaissant comme principe la nécessité de prise en main par les régions de leur développement, l'implication gouvernementale se définit en termes de soutien aux initiatives locales, particulièrement en provenance du secteur privé. L'institution universitaire apparaît davantage devoir exercer une fonction d'accompagnement au développement régional que devoir prendre l'initiative de ce développement. L'invitation lancée aux professeurs d'université d'utiliser leur congé sabbatique ou de prendre des congés sans solde (jusqu'à 3 ans consécutivement) pour lancer des entreprises illustre cette intention gouvernementale.

Ainsi, peu importe le secteur ou les secteurs retenus, la pertinence et l'opportunité d'une intervention universitaire significative pour la région et le Québec ne font pas de doute.

TROISIEME PARTIE

PRESENTATION

La première et la deuxième parties de ce document visaient à réunir les éléments nécessaires à la définition des paramètres de développement d'une institution universitaire en Abitibi-Témiscamingue. Ces paramètres, nous les présentons dans cette troisième et dernière partie du plan de développement pour la période triennale 1982-85. La connaissance de la région, l'évaluation de la présence de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et l'inventaire des besoins et attentes exprimés en matière d'enseignement et de recherche permettent, d'une part, d'inscrire le développement de l'institution en adéquation avec les objectifs de l'enseignement supérieur au Québec et, plus particulièrement, avec ceux de l'Université du Québec et, d'autre part, de préciser les conditions de réalisation de ce développement. Le chapitre quatrième présente "les choix institutionnels 1982-85" alors que le chapitre cinquième énonce "les conditions de développement". Le contenu de cette troisième partie a été soumis à la consultation auprès des différents organismes institutionnels responsables de l'organisation de l'enseignement et de la recherche et à tout le personnel de l'institution, lors d'une journée d'étude tenue en décembre 1982.

CHAPITRE QUATRIEME

LES CHOIX INSTITUTIONNELS 1982-85

Par ces choix institutionnels, le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) amorce la première phase d'un développement selon des paramètres qu'il se définit lui-même. Ces choix, la communauté universitaire les pose, pleinement consciente du défi qu'ils représentent pour l'institution et pour la région.

Dans ce chapitre, nous faisons état des choix institutionnels retenus pour la période 1982-85. Dans un premier point, nous énonçons les paramètres du développement institutionnel en termes de mission, d'orientations et de développements prioritaires. Le second point présente les buts et objectifs poursuivis. Le troisième point précise les stratégies de développement envisagées pour leur atteinte. Le quatrième point s'attarde sur les actions triennales retenues en matière d'enseignement, de recherche et de services à la collectivité.

Ces choix institutionnels sont une première réponse de l'institution aux besoins et attentes exprimés. Devant faire un choix parmi le large éventail offert, notre appréciation s'appuie sur sept critères de référence ou principes. Ces critères, ou principes, s'inspirent des conclusions qui se dégagent de la première et de la deuxième parties de ce document. Sans établir un ordre d'importance ni une pondération mathématique, notons:

- la volonté de maintenir une présence active sur l'ensemble du territoire;

- l'adéquation entre les besoins et attentes exprimés et le virage technologique;

- la capacité interne de l'institution, en termes de spécialisation et de diversification de ses compétences professionnelles, d'assumer immédiatement la conduite de dossiers;

- une plus grande accessibilité à des études de premier cycle en Abitibi-Témiscamingue pour les étudiants du collège;

- une formation initiale qui assure une continuité avec la formation générale ou professionnelle de niveau collégial;

- une plus grande accessibilité aux études avancées en région;

- la volonté d'établir à court terme des collaborations en recherche avec d'autres organismes et, plus particulièrement, avec le Collège d'Abitibi-Témiscamingue (CAT) et les constituantes de l'Université du Québec.

1. LES PARAMETRES DU DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

Dans la résolution instituant le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT), l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec lui reconnaît un principe d'accessibilité à un véritable statut de constituante, conséquent à la définition de certains paramètres. Dans cette partie, nous tenterons de systématiser les perspectives d'avenir du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT). Cet effort d'identification des paramètres énonce les choix de base sur lesquels reposera le développement institutionnel.

Les paramètres fondamentaux d'une institution universitaire s'expriment en termes de mission, d'orientations et d'axes de développement. La mission circonscrit la raison d'être de l'institution. Les orientations sont des énoncés de principe qui précisent l'action universitaire. Les axes de développement identifient les domaines d'études (disciplines) qui sont mis à contribution par cette action universitaire, particulièrement au niveau des études avancées et de la recherche. Considérant d'une part, les besoins et attentes exprimés, et considérant d'autre part, l'état du développement institutionnel, le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) énonce ses paramètres internes de mission, d'orientations et d'énoncés de développements prioritaires.

1.1 LA MISSION

La mission d'une institution universitaire se définit principalement par ses fonctions enseignement et recherche et, accessoirement, par sa fonction services à la collectivité. Pour répondre aux objectifs d'insertion sociale et d'accessibilité de l'Université du Québec dans le respect des caractéristiques économiques, sociales et culturelles d'une région périphérique telle que l'Abitibi-Témiscamingue, une institution universitaire ne peut participer pleinement au développement de sa communauté régionale d'insertion par une action trop limitative.

Considérant la situation géographique de ce territoire dans l'ensemble du Québec, de sa grandeur et de son mode d'occupation, le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) définit sa mission par:

1. Une insertion dynamique dans une région caractérisée par sa situation géographique, particulièrement par sa nordicité, l'ampleur de son territoire rural, sa faible densité démographique et l'importance de ses ressources naturelles;

2. une participation active dans les domaines de la formation universitaire des ressources humaines liées à la mise en valeur des ressources naturelles et à la gestion de l'environnement;

3. la poursuite des interventions actuelles.

Cette intention exige l'acceptation de deux principes d'action qui particulariseraient l'action universitaire en Abitibi-Témiscamingue. Le premier principe nécessite la reconnaisance des besoins de la communauté régionale d'insertion comme facteur déterminant des objets d'interventions en matière d'enseignement et de recherche. Le second principe nécessite la reconnaissance d'une relation causale non limitative entre ces deux fonctions et la fonction services à la collectivité.

1.2 LES ORIENTATIONS

La volonté d'une insertion dynamique et d'une participation active met en évidence le rôle social de l'institution universitaire dans le développement économique, social et culturel de la communauté qui l'accueille. Ceci ne signifie pas pour autant que le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) devra à lui seul satisfaire à toutes les demandes. Cela signifie qu'il se donne comme rôle de rendre

accessible à la communauté régionale d'insertion le savoir universitaire, qui est de nature à promouvoir ce développement. C'est d'ailleurs à ce niveau que l'appartenance à un réseau universitaire s'avère de première importance. Le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) entend favoriser les collaborations, tout en conservant la maîtrise d'oeuvre des interventions universitaires dans la région. Cette volonté d'une insertion dynamique et d'une participation active se traduit également par l'accessibilité de la communauté régionale à un autre type de savoir, soit le savoir d'expérience. L'institution universitaire ne possède pas le monopole du savoir. Ce dernier se développe également dans la société. La diffusion de ce savoir peut profiter à l'essor de la région et nécessite la mise en relation des différents groupes sociaux qui composent la communauté régionale d'insertion. Cet ensemble de considérations nous amène donc à formuler les intentions d'orientations suivantes:

1. consolider la programmation des activités d'enseignement de premier cycle dans la perspective d'une régionalisation de son accessibilité;

2. promouvoir un développement sélectif de nouvelles activités d'enseignement;

3. poursuivre l'innovation en matière de pédagogie universitaire;

4. adapter l'action universitaire en privilégiant des processus de recherche orientés vers les besoins du milieu;

5. favoriser la concertation et la coopération avec les autres organismes du milieu;

6. favoriser la mise à contribution systématique de toutes les ressources disponibles, tant à l'intérieur de l'institution et de la région qu'à l'intérieur ou à l'extérieur du réseau de l'Université du Québec;

7. conserver l'initiative et la maîtrise d'oeuvre des interventions universitaires dans la région.

En Abitibi-Témiscamingue, le développement d'une institution universitaire doit tenir compte de la grande dispersion géographique des clientèles, de l'étendue et de la variété des besoins d'une clientèle qui forme, somme toute, un bassin réduit, de la multiplicité de l'importance des influences externes, de la difficulté de développer et de fixer dans la région l'expertise indispensable à son développement. Ces éléments résument en quelque sorte le défi que pose le développement de services universitaires en région périphérique.

1.3 LES DEVELOPPEMENTS PRIORITAIRES

Par l'expression de sa mission et de ses orientations, le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) traduit sa volonté d'édifier une institution universitaire qui, tout en recherchant une meilleure insertion sociale, situe le savoir universel comme fondement de son développement. Ce souci d'excellence justifie sa décision de privilégier des énoncés de développements prioritaires qui lui permettront, au terme du présent exercice triennal, d'affirmer ses axes de développement. En dépit de l'urgence de certains besoins et de la pertinence des aspirations exprimées, il est nécessaire que l'institution se donne les outils d'analyse pour effectuer des choix majeurs qui orienteront son devenir à moyen et long termes. Ceci n'exclut en rien l'importance que nous accordons au développement des études avancées et de la recherche dans le devenir de l'institution. Cependant, il en découle une approche prudente et modérée quant aux secteurs disciplinaires privilégiés en termes d'axes de développement.

Considérant, d'une part, les besoins externes exprimés et, d'autre part, la capacité interne présente et prévisible, le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) énonce, pour la période triennale 1982-85, les développements prioritaires suivants:

1. Le développement de la formation professionnelle et appliquée orienté vers la mise en valeur des ressources naturelles et la connaissance des technologies requises;

2. La conduite de travaux en recherche et développement permettant l'émergence des axes de développement dans le respect des caractéristiques de la région et d'un apport significatif à l'ensemble québécois.

3. La consolidation des secteurs reliés aux sciences de l'administration, aux sciences de l'éducation et aux sciences sociales en favorisant l'accessibilité aux études avancées.

Le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) entend poursuivre un développement qualitatif dans ses secteurs traditionnels soit: l'administration, l'éducation et les sciences sociales et un développement quantitatif dans le secteur de la formation professionnelle et appliquée. Le développement qualitatif s'appuie sur l'accessibilité aux études avancées et la valorisation de la recherche. Le développement quantitatif relié au secteur de la formation professionnelle et appliquée s'appuie sur une plus grande accessibilité à des études de premier cycle et sur le développement de la recherche reliée à l'enseignement ainsi rendu accessible. La conduite de travaux en recherche et développement vise à fournir l'expertise nécessaire à l'identification des secteurs disciplinaires les plus pertinents à une contribution universitaire significative en région et pour l'ensemble québécois. Dans ce contexte, le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue ne peut dissocier son développement du virage technologique que le Québec doit prendre. C'est en regard des objets disciplinaires et sectoriels valorisés dans le virage technologique que seront affirmés les axes de développement de l'institution.

2. LES BUTS ET LES OBJECTIFS

La communauté universitaire d'Abitibi-Témiscamingue entend maintenir les exigences de qualité qui ont caractérisé ses interventions au cours des dernières années. L'atteinte des objectifs d'insertion sociale et de formation des personnes poursuivis par l'élaboration de ce plan de développement confère un double caractère à l'intervention universitaire. Elle doit être significative et globale. En regard des secteurs de l'activité économique et culturelle, l'intervention universitaire se caractérise par une expansion des fonctions fondamentales de l'Université. En regard des secteurs de l'activité sociale, elle se caractérise par une consolidation de ces mêmes fonctions. Trois facteurs, présents dans notre région, justifient cette nécessité d'intervenir simultanément aux plans économique, social et culturel. Le premier facteur est lié à la réalité géographique de l'Abitibi-Témiscamingue. La grandeur de son territoire conjuguée à son caractère excentrique en font une région d'accès difficile. Le second facteur, relié à sa "relative nordicité", lui confère des caractéristiques climatiques différentes des régions du Québec. Le troisième facteur est lié à la diversité de ses ressources naturelles dont la localisation scinde le territoire en zones économiques, sociales et culturelles distinctes.

Eu égard à la nature et aux caractéristiques de l'Abitibi-Témiscamingue, aux réalisations institutionnelles et aux aspirations de la communauté qui définissent l'analyse de mission, le CEUAT entend, quant à son rôle,

maintenir ses efforts dans l'atteinte des buts suivants:

1. développer de nouvelles méthodes d'enseignement adaptées aux diverses voies d'apprentissage;

2. déconcentrer les lieux d'apprentissage en tenant compte des situations de vie et de travail des personnes;

3. établir des liens étroits avec les organismes scolaires régionaux;

4. intensifier sa fonction critique dans les domaines de son expertise;

faire siens les buts suivants:

1. contribuer à l'élaboration et à la mise en oeuvre de politiques et de programmes collectifs ou communautaires;

2. exercer un rôle actif dans l'organisation des services à caractère culturel et social de la région;

3. réaliser des actions conjointes avec les entreprises ou organismes du milieu des affaires, des professions et du travail;

4. diversifier les programmes et les activités d'enseignement à la lumière des besoins des divers groupes sociaux.

L'enseignement, la recherche et les services à la collectivité constituent les trois voies de l'action universitaire. Intimement liées entre elles, chacune de ces fonctions contribue à sa façon au rayonnement institutionnel. Cette interdépendance ne peut être assurée que si chacune s'articule autour des principes directeurs énoncés dans les orientations institutionnelles. Ces principes directeurs sont: l'adaptation, l'accessibilité, l'innovation, la collaboration et la maîtrise d'oeuvre.

Eu égard à la nature et aux caractéristiques de l'Abitibi-Témiscamingue, aux réalisations institutionnelles et aux aspirations de la communauté, l'exercice des fonctions universitaires fondamentales s'accompagne des objectifs suivants:

1. Déterminer les principes et les modalités d'articulation des fonctions enseignement, recherche et services à la collectivité.

2. Préciser les responsabilités respectives des structures administratives concernées par l'exercice des fonctions enseignement, recherche et services à la collectivité, ainsi que des services liés à ces fonctions dans la perspective du soutien à l'action.

3. Définir les politiques institutionnelles en matière d'enseignement, de recherche et de services à la collectivité.

2.1 LA FONCTION ENSEIGNEMENT

La fonction enseignement demeure la préoccupation première de l'institution universitaire. Sous la responsabilité du corps professoral, l'enseignement s'est diversifié quant à sa philosophie et à son approche, selon qu'il s'adresse à la clientèle en formation initiale ou à la clientèle adulte en formation continue.

La formation initiale se caractérise principalement par un souci d'intégration de la dimension théorique et de la dimension pratique, tant au plan des contenus de cours que des activités de programmes. Plus qu'un processus de communication ou de transmission d'informations, l'enseignement se veut un processus d'appropriation de la connaissance comme outil conceptuel et théorique, pour le façonnement d'une pratique professionnelle et sociale personnalisée.

La formation continue se caractérise principalement par une participation active de l'étudiant adulte à l'identification de ses besoins d'apprentissage dans le cadre de programmes à cheminement de groupe ou à cheminement individualisé. Dans cette perspective, l'enseignement se veut un lieu d'appropriation de la connaissance comme moyen d'amélioration de la pratique professionnelle.

Eu égard à la nature et aux caractéristiques de l'Abitibi-Témiscamingue, aux réalisations institutionnelles et aux aspirations de la communauté, l'exercice de la fonction enseignement se développera autour des objectifs suivants:

1. Elargir l'assise disciplinaire de la programmation d'enseignement de premier cycle pour répondre aux besoins de formation des personnes, en particulier dans les secteurs reliés à l'activité économique.

2. Promouvoir l'accès aux études avancées en continuité avec la philosophie et les principes d'apprentissage privilégiés dans les activités d'enseignement de premier cycle.

3. Définir des structures d'encadrement et de soutien qui permettent à l'étudiant en formation inititale et en formation continue de conserver l'initiative et la maîtrise de ses apprentissages.

4. Soutenir les projets innovateurs, d'initiative professorale ou estudiantine, qui tendent à concrétiser le rapport théorie-pratique dans les programmes et les activités de formation initiale et de formation continue.

2.2 LA FONCTION RECHERCHE

La fonction recherche constitue l'apport distinctif de l'institution universitaire. Appelée à se développer dans une conjoncture interne difficile, cette fonction a particulièrement souffert, par le passé, de l'instabilité du corps professoral et de son inexpérience. A cela, il faut ajouter une certaine négligence institutionnelle de soutien aux chercheurs tant au plan de l'encadrement que de l'incitation à recourir à du financement externe. Dans le devenir institutionnel, la recherche s'articule autour d'un besoin d'intensifier les efforts actuels d'encadrement afin que la situation d'émergence qui la caractérise soit l'amorce d'un véritable développement.

En dépit d'une volonté ferme du corps professoral d'assumer pleinement sa responsabilité d'intervenant universitaire par la recherche, le développement de cette fonction s'effectuera dans une conjoncture qui, somme toute, demeurera difficile pour quelques années encore. Dans la conjoncture économique qui caractérise le financement universitaire, il est à prévoir que le Fonds institutionnel de recherche (FIR) ne pourra supporter seul un développement significatif de la recherche.

Eu égard aux réalisations institutionnelles et aux aspirations de la communauté, la fonction recherche se développera autour des objectifs suivants:

1. Elaborer un plan directeur de développement des activités de recherche qui tienne compte des besoins de la collectivité régionale et québécoise, de la capacité interne de l'institution et des intentions des chercheurs.

2. Favoriser la recherche fondamentale ou appliquée, orientée vers les besoins du milieu, à l'intérieur d'équipes multidisciplinaires, interdépartementales ou interuniversitaires.

3. Soutenir la recherche individuelle ou collective par un appui privilégié au financement externe et par la diffusion des travaux.

2.3 LA FONCTION SERVICES A LA COLLECTIVITE

Les services à la collectivité correspondent à une fonction qui demeure imprécise quant à sa définition et à sa véritable portée. Sans règlementation générale aussi structurée que l'enseignement et la recherche, elle est soumise aux aléas des demandes externes et des ressources que l'institution peut y consentir, à la volonté et à la disponibilité des ressources humaines en place, ainsi qu'à la capacité de trouver des fonds. Outre des difficultés de gestion, l'ambiguïté réside au niveau même du concept, ce qui n'est pas de nature à faciliter le partage des responsabilités entre les organismes institutionnels impliqués dans la structure présente d'organisation de la fonction.

Eu égard à la nature et aux caractéristiques de l'Abitibi-Témiscamingue, aux réalisations institutionnelles, aux aspirations de la communauté et aux conditions particulières de développement de la fonction services à la collectivité, à

l'intérieur même du réseau de l'Université du Québec, le développement de cette fonction doit tenir compte des objectifs suivants:

1. Conduire des interventions conjointes visant la promotion économique, sociale et culturelle des individus, des groupes et de la collectivité régionale.

2. Préciser les principes d'un mode d'utilisation des ressources de l'institution et principalement d'affectation des ressources humaines, dans une perspective de rationalisation de l'action universitaire et de la conduite d'interventions qualitatives et significatives pour la collectivité institutionnelle et la collectivité régionale.

3. Définir les modes d'organisation de la fonction services à la collectivité, en collaboration avec les organismes de l'institution, en tenant compte de la nature des demandes actuelles et passées, des besoins exprimés et du potentiel de l'institution.

L'énoncé des objectifs relatifs au rôle de l'Université et aux fonctions universitaires fondamentales propose un cadre d'actions institutionnelles qui appelle une diversité de stratégies de développement.

3. LES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT

Les stratégies de développement énoncées s'appuient d'une part, sur l'expérience passée et actuelle, et d'autre part, sur les avantages qu'offre l'appartenance au réseau de l'Université du Québec.

3.1 LA FONCTION ENSEIGNEMENT

Dans l'identification des stratégies de développement, le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT)

traduit la volonté d'auto-développement, de coopération et de collaboration avec d'autres intervenants. Quatre stratégies de développement de programmes sont envisagées, soit la révision, la conception, l'extension et les ententes particulières.

3.1.1 La révision de programmes

En sus de l'évaluation normale de ses programmes pouvant amener des modifications, le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) procédera à une opération de révision de programmes pouvant conduire à une décision de réorientation, d'ajout d'options ou de conception de nouveaux programmes, afin de prendre en considération les besoins nouveaux d'un secteur disciplinaire donné.

3.1.2 La conception de nouveaux programmes

En réponse à des besoins particuliers qui concernent l'objet de connaissances dans des secteurs disciplinaires occupés ou selon des modalités de formation initiale et de formation continue non disponibles, le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) retient la conception de nouveaux programmes comme stratégie de développement. Cette stratégie peut s'exercer unilatéralement ou dans le cadre de collaborations interconstituantes, tels les programmes conçus et gérés conjointement.

3.1.3 Les programmes partagés

Reliée aux programmes de premier cycle, cette stratégie est une réponse à des besoins de formation initiale ou

de formation continue s'adressant à des groupes restreints de professionnels, lesquels requièrent un programme spécifique à durée limitée. Cette stratégie est possible dans la mesure où un tel programme est disponible dans le réseau de l'Université du Québec.

Le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) envisage l'extension de programmes de premier cycle comme solution alternative à la conception de nouveaux programmes.

Reliée aux études avancées, l'extension de programmes s'applique aux secteurs disciplinaires où le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) offre des enseignements de premier cycle depuis quelques années, c'est-à-dire où il a développé une expertise.

3.1.4 Les programmes offerts par entente particulière

En raison, d'une part, de la situation géographique de l'Abitibi-Témiscamingue en regard des principaux centres du Québec et, d'autre part, du niveau de développement de l'institution, il existe une demande d'études dans des champs disciplinaires où le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) n'a pu ou a peu développé d'expertise. L'institution entend favoriser l'accessibilité à de nouvelles disciplines en soutenant les efforts des étudiants qui en font la demande. Cette stratégie prend la forme d'une entente particulière et exceptionnelle entre le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) et une institution universitaire qui accepte de dispenser des enseignements sur le territoire. Bien qu'elle s'applique au premier cycle, cette formule est particulièrement prévue pour les programmes d'études avancées.

3.2 LA FONCTION RECHERCHE

Les stratégies de développement de la fonction recherche tiennent compte du caractère émergeant de cette dernière et de la conjoncture économique difficile. Le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) identifie trois stratégies: la formation de chercheurs, la collaboration et la concertation.

3.2.1 La formation de chercheurs

Par cette stratégie, l'institution veut agir à deux niveaux. Le premier concerne le développement des habilités en recherche de son personnel, et particulièrement des professeurs, dès leur entrée en fonction. Le second niveau concerne le développement des habilités en recherche chez des intervenants du milieu. Ce dernier volet favorise le développement de la recherche par la multiplication de chercheurs.

3.2.2 La collaboration

La complexité de certains problèmes appelle à la multidisciplinarité dans leur résolution. Par cette stratégie de développement, l'institution veut favoriser l'échange entre chercheurs et ainsi assurer le complément d'expertise nécessaire au moment voulu. Par cette stratégie, l'institution compte faciliter les collaborations ponctuelles et suivies.

3.2.3 La concertation

Par ses énoncés de développements prioritaires, le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) s'insère dans des secteurs d'où il a été totalement, ou partiellement, absent jusqu'à présent. Les attentes de ces milieux envers cet intervenant supplémentaire, bien que fondées, sont grandes. Toutefois, elles ne vont pas dans le sens d'une substitution aux intervenants actuels mais davantage comme un acteur supplémentaire qui permettra d'aborder des problèmes non touchés ou de fournir une expertise leur permettant d'agir avec plus d'assurance. La concertation rejoint un but de mise en commun des ressources, quelles que soient leur provenance et leur nature.

3.3 LA FONCTION SERVICES A LA COLLECTIVITE

La fonction services à la collectivité, perçue par le milieu comme la mise en disponibilité des ressources de l'Université, a donné lieu à des réalisations nombreuses et diversifiées. Bien que cette fonction soit imprécise dans sa définition statutaire, l'Université est l'une des rares organisations à institutionnaliser la notion de services et à en faire un élément de la tâche d'une catégorie de son personnel. En Abitibi-Témiscamingue, cette accessibilité à des ressources humaines qualifiées s'est traduite par la quantité et la diversité des demandes. Compte tenu, d'une part, de la grandeur du territoire et, d'autre part, du caractère excentrique de la région qui rend presque inaccessible tout autre bassin de ressources humaines universitaires, le nombre de demandes ne pourra qu'augmenter. Le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) est conscient de la contribution qu'il peut apporter au développement de la région par l'exercice de cette fonction. Pour en favoriser un développement cohérent par la rétention des demandes les plus significatives, l'institution retient deux stratégies: la courdination et la coopération.

3.3.1 La coordination

La coordination est une stratégie qui s'applique aux demandes pour lesquelles l'institution possède l'expertise. La coordination s'inscrit pour favoriser, d'une part, l'utilisation rationnelle des ressources humaines de l'institution et, d'autre part, l'harmonisation de certaines demandes en relation avec le développement de l'institution. La coordination visant l'utilisation rationnelle des ressources humaines s'impose pour assurer, au plan des tâches professorales, un équilibre dynamique entre l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité, que cet équilibre s'exerce à l'échelle individuelle, départementale ou institutionnelle.

La coordination des actions en regard de l'harmonisation de certaines actions rejoint directement les développements prioritaires énoncés. L'institution compte ainsi mettre à contribution la fonction services à la collectivité dans la réalisation de ses intentions de développement. La rétention de demandes ne devra pas s'appuyer uniquement sur la disponibilité des ressources de l'institution: elle devra s'appuyer sur leur adéquation avec les développements prioritaires énoncés.

3.3.2 La coopération

La coopération est une stratégie qui s'applique aux demandes jugées significatives, par rapport aux intentions de développement énoncées, et que l'institution ne peut assumer seule, faute de ressources humaines, matérielles ou financières. La coopération vise essentiellement à réunir l'expertise nécessaire pour l'investigation de ces demandes.

La coopération peut réunir, autour d'un même projet et pour la durée de ce projet, des intervenants en provenance du milieu, de l'institution ou d'autres institutions universitaires. La coopération peut consister également à la mise en commun de ressources matérielles ou financières consenties à l'institution pour la conduite de projets spécifiques.

L'énoncé des stratégies de développement précise de quelle façon le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) entrevoit réaliser son développement. Bien que non exclusives, ces stratégies définissent les voies de développement qu'emprunteront les actions triennales.

4. LES ACTIONS TRIENNALES

Si les buts, objectifs et stratégies de développement permettent de circonscrire les limites et le mode d'articulation de l'intervention universitaire, les actions triennales viennent en identifier les objets de travail. En ajout au patrimoine pédagogique et aux activités de recherche, le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) présente des actions triennales reliées aux énoncés de développements prioritaires en vue de l'atteinte des buts et objectifs institutionnels. Le choix des actions se veut une première réponse aux besoins et attentes exprimés et se fonde sur la poursuite de ses actions passées qui, à l'analyse, se sont avérées adéquates et de qualité. Deux considérations viennent guider ce choix. La première se traduit par le souci de permettre à la clientèle adulte de poursuivre sa formation en Abitibi-Témiscamingue. La seconde, plus fondamentale encore, se traduit par la volonté d'offrir un plus grand éventail de carrières aux jeunes de l'Abitibi-Témiscasmingue, en continuité avec la formation collégiale, et dans le respect des possibilités d'emploi qu'offre la région. Les actions triennales, en matière d'enseignement et de recherche, sont énoncées en fonction de chacun des énoncés de développements prioritaires.

En matière d'enseignement:

Le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) retient,

Quant au développement de ressources humaines en vue de l'exploitation des ressources naturelles et de la connaissance des technologies appliquées,

- L'ajout d'une concentration au baccalauréat d'enseignement professionnel en réponse au nouveau profil minier ajouté à la carte nationale de programmes de l'école secondaire.

- L'ajout à son patrimoine pédagogique par voie de conception ou d'extension des programmes suivants:

  . le certificat de premier cycle en initiation à la technologie;
  . le certificat de premier cycle en éducation technologique;

- La conduite d'un dossier d'opportunité visant l'identification de mécanismes qui permettront de dispenser des enseignements de premier cycle en sciences appliquées:

  . baccalauréat en sciences minérales appliquées;
  . baccalauréat en génie (transformation des ressources naturelles).

Quant à la conduite de travaux en recherche et développement permettant l'affirmation des axes de développement,

- L'identification d'un scénario de développement associé à la formation professionnelle et appliquée permettant l'intégration institutionnelle des effectifs consentis par le programme de perfectionnement des maîtres en enseignement professionnel (PPMEP) en vue de l'identification des secteurs disciplinaires les plus appropriés.

Quant à la consolidation des sciences de l'administration, des sciences de l'éducation et des sciences sociales,

- La révision complète du programme de baccalauréat en administration;

- L'ajout à son patrimoine pédagogique, par voie de conception, d'extension ou d'ententes particulières, des programmes suivants:

  . le certificat de premier cycle en gérontologie,
  . le certificat de premier cycle en nursing clinique,
  . le certificat de premier cycle en santé et sécurité au travail,
  . le certificat en informatique éducationnelle,
  . le baccalauréat général en sciences humaines,
  . le certificat de deuxième cycle en sciences comptables,
  . la maîtrise en gestion de projet.

- La conduite des dossiers d'opportunité visant:

  . l'extension du certificat de premier cycle en adaptation scolaire,
  . le certificat en économie urbaine et régionale,
  . le certificat de perfectionnement des intervenants en loisirs, métiers d'art, tourisme,
  . un programme de formatin s'adressant aux autochtones,
  . la conception d'un baccalauréat en arts plastiques,
  . l'accessibilité sur le territoire à un programme de maîtrise en administration des affaires,
  . l'accessibilité sur le territoire à un programme de troisième cycle en éducation,
  . l'identification d'un scénario en développement de programmes associé au développement régional en tant qu'objet de connaissance.

<u>En matière de recherche</u>:

Le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) retient,

Quant au développement des ressources humaines en vue de la mise valeur des ressources naturelles et de la connaissances des technologies appliquées,

- La création en concertation avec le Collège d'Abitibi-Témiscamingue (CAT) d'un laboratoire de pétrographie.

Quant à la conduite de travaux en recherche et développement permettant l'affirmation des axes de développement,

- La conduite d'une étude visant à caractériser la dimension nordique des interventions universitaires en Abitibi-Témiscamingue en relation avec le développement économique, social et culturel de la région.

Quant à la consolidation des sciences de l'administration, des sciences de l'éducation et des sciences sociales,

- L'intensification des efforts d'encadrement des chercheurs:

  . l'encouragement au perfectionnement pour les différents personnels;
  . le support à la formation d'équipes de chercheurs;
  . l'animation départementale.

- Le développement du volet recherche du Centre de diagnostic de la PME

- L'évaluation de la formule de perfectionnement en éducation par cohorte en Abitibi-Témiscamingue.

Les actions triennales associées à la fonction services à la collectivité sont présentées globalement et se rapportent aux objectifs énoncés pour cette fonction. Bien que tributaires des capacités internes de l'institution, les actions triennales énoncées découlent des énoncés de développements prioritaires qui s'avèrent en quelque sorte les critères de pertinence à considérer.

En matière de services à la collectivité:

Le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) retient,

- L'exercice de certaines tâches associées à la fonction communication:

  . la constitution d'un ouvrage de vulgarisation sur l'accessibilité des services universitaires, comportant un répertoire des ressources humaines de l'institution;
  . l'établissement d'un réseau d'information reliant les neuf centres de la région.

- Les dispositions pour améliorer le soutien nécessaire aux enseignements déconcentrés: services techniques, bibliothèque, librairie, etc...

  . le maintien d'une tournée régionale annuelle;
  . la diffusion d'informations sur les interventions conduites sur le territoire, à l'intérieur et à l'extérieur de la région.

- La mise au point d'activités de diffusion du savoir et d'accessibilité au savoir d'expérience par la participation ou l'organisation de symposiums, de conférences ou de colloques régionaux.

- L'articulation de projets spécifiques en collaboration avec des entreprises ou des organismes du milieu ou en concertation avec d'autres institutions universitaires:

  . la fréquentation scolaire de niveau collégial en Abitibi-Témiscamingue;
  . l'utilisation de l'informatique dans la gestion agricole.

- La conduite de dossiers d'opportunité sur des demandes spécifiques en vue de leur traitement:

  . formation continue des dispensateurs d'activités culturelles de loisirs, de métiers et de tourisme.

L'exercice de certaines tâches de la fonction communication et la promotion d'activités de diffusion du savoir contribuent à la consolidation des secteurs disciplinaires actuellement couverts par l'institution. Favoriser la connaissance des ressources humaines de l'institution amplifiera les échanges avec le milieu et facilitera l'exercice de la fonction critique universitaire dans leur domaine d'expertise. L'articulation de projets spécifiques et la conduite de dossiers d'opportunité sont reliées aux énoncés de développement prioritaires relatifs à la formation professionnelle et appliquée et à l'affirmation des axes de développement. En d'autres termes, les énoncés de développements prioritaires viennent circonscrire le degré de pertinence des projets et des dossiers à retenir dans la mesure où un choix s'impose. Outre le critère de pertinence, la rétention de ces projets et dossiers doit tenir compte de critères d'expertise et de disponibilité des intervenants ainsi que d'utilisation des équipements. La réalisation de ces actions exige donc la mise en place de mécanismes de liaison clairs entre les différents organismes institutionnels où la fonction services à la collectivité s'exerce.

La présentation du tableau de programmation 1982-85 pour les fonctions enseignement, recherche et services à la collectivité complète ce point. Le tableau de programmation de la fonction enseignement précise, pour chacune des actions retenues, le secteur disciplinaire concerné, le format du programme et la stratégie de développement prévue. Des spécifications sur les stratégies sont apportées pour l'ensemble des actions. Le tableau de programmation de la fonction recherche précise, pour chacune des nouvelles actions à conduire, le département concerné, la stratégie de développement prévue et des spécifications sur la durée ou les intervenants impliqués. Le tableau de programmation de la fonction services à la collectivité apporte les mêmes informations. Il faut noter, cependant, l'ajout d'un intervenant concerné par ces actions, soit l'institution. Cette identification réfère à l'organisme désigné sous le nom de "services à la communauté".

TABLEAU VII

PROGRAMMATION 1982-85

ENSEIGNEMENT

Actions triennales	Stratégies	Spécifications
- Nouveaux programmes:		
(Certificat de premier cycle)		
. nursing clinique	Conception	Implantation aut. 83
. initiation à la techn.	Conception	Implantation
. éducation technologi.	A déterminer	Conception ou conjoint 1984
. gérontologie		U.Q.A.H. 1982-83
. santé et sécurité au travail	Extension	CEUAT 1982-83
. informatique éducationnelle	Conception	CEUAT 1982-83
(Baccalauréat)		
. sciences humaines	Conception	Interdépartementale 1982-85
(Certificat de deuxième cycle)		
. sciences comptables	Extension	[illegible]
(Maîtrise)		
. gestion de projet	Entente particulière	Prétopec 1982-83
- Dossiers d'opportunités:		
(Certificat de premier cycle)		
. adaptation scolaire	Extension	1982-83
. économie urbaine et régionale	Conception	1983-84

TABLEAU VII (SUITE)

Actions triennales	Stratégies	Spécifications
. perfectionnement des intervenants en loisirs, métiers d'art, tourisme	A déterminer	1984-85
. formation des autochtones	A déterminer	1984-85
(Baccalauréat)		
. arts plastiques	Conception	Etude de besoins 1982-83
. génie (transformation des ressources naturelles)	A déterminer	Conception ou extension 1982-83, 1982-85
. sciences minérales appliquées	A déterminer	1982-85
(Maîtrise)		
. administration des affaires	Entente particulière	1983-84
(3e cycle)		
. éducation	Entente particulière	1982-85
(Scénario de développement)		
. développement régional		1982-84
. formation professionnelle et appliquée - mines - forêt - agriculture		1982-83

TABLEAU VII (SUITE)

Actions triennales	Stratégies	Spécifications
- Révision de programmes:		
(Baccalauréat)		
. administration	Consolidation	Etude de besoins pour ajout d'options: administration minière, administration forestière et informatique de gestion 1982-83.
. ens. professionnel	Consolidation	Ajout d'une concentration: profil minier 1982-83.

TABLEAU VIII

PROGRAMMATION 1982-85

RECHERCHE

Actions triennales	Stratégies	Spécifications
- Caractérisation de la dimension nordique des institutions universitaires en Abitibi-Témiscamingue		- Problématique 1982-85
- Intensification des efforts d'encadrement des chercheurs		Institution 1982-84
. encouragement au perfectionnement		Activité associée au laboratoire d'intervention régionale 1982-85
. support à la formation d'équipes de chercheurs		1982-85
. animation départementale		1982-85
- Développement du volet recherche du Centre de diagnostic de la P.M.E.	Formation de chercheurs	1982-85
- Evolution de la formule de formation continue en Abitibi-Témiscamingue	Concertation	- Avec chercheurs de l'INRS éducation 1982-85
- Création d'un laboratoire de pétrographie	Concertation	- Activité associée au groupe de recherche en technologie minérale (CEUAT/CAT)

TABLEAU IX

PROGRAMMATION 1982-85

SERVICES A LA COLLECTIVITE

Actions triennales	Stratégies	Spécifications
- Exercices de tâches reliées à la fonction communication	Intégration	1982-85
. ouvrage de vulgarisation sur l'accessibilité aux services universitaires et des ressources humaines		- En collaboration avec les responsables administratifs des différents services (1982-84)
. réseau d'information reliant les centres de la région	Intégration	- En collaboration avec les agents de liaison (1982-84)
. organisation d'une tournée régionale annuelle	Intégration	- En collaboration avec les organismes
. diffusion de l'information sur les interventions conduites sur le territoire	Intégration	1982-85
- La promotion d'activités de diffusion du savoir		1982-85
. cycle de conférences		- Activité associée (1982-83)
. colloque sur la communication en région	Coopération	- Activité associée. Groupe sur le changement social et intervenants du milieu
. congrès pédagogique de l'Abitibi-Témiscamingue	Coopération	- Activité annuelle

TABLEAU IX (SUITE)

Actions triennales	Stratégies	Spécifications
. Colloque sur la recherche en enseignement professionnel au Québec	Coopération	- Activité conjointe CEUAT/ Université Laval (1983)
- L'articulation de projets spécifiques:		1982-85
. la fréquentation scolaire de niveau collégial en Abitibi-Témiscamingue	Coopération	- Projet conjoint CEUAT/CAT/ CRDAT/MEQ (en définition) 1983-85
. l'utilisation de l'informatique dans la gestion agricole	Coopération	- Projet conjoint CEUAT/Syndicat de gestion agriculture Témiscamingue (1983-84)
- La conduite de dossiers d'opportunité		
. perfectionnement des dispensateurs d'activités culturelles de loisirs, de métiers et de tourisme	Coopération	1982-83

CONCLUSION

Les choix institutionnels 1982-85 traduisent les objectifs de l'Université du Québec: l'insertion sociale et la formation des personnes. Par ces choix institutionnels, le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) amorce un développement dont la première phase, l'exercice triennal 1982-85, permettra l'affirmation d'axes de développement originaux et significatifs pour la région d'Abitibi-Témiscamingue et le Québec. L'approche prudente, adoptée quant aux axes de développement, reflète l'importance que revêt, pour l'institution et la région, la détermination de secteurs disciplinaires qui doivent se caractériser par l'excellence. Trois éléments justifient cette position de l'institution visant à se donner les outils d'analyse nécessaires afin d'effectuer ces choix majeurs et définitifs. Le premier tient compte du Québec à l'heure du virage technologique, et des connaissances présentement requises et appartenant à des disciplines nouvelles. Dans le deuxième, apparaît la nécessité, pour le Québec, de reconnaître, de définir et d'actualiser le développement des régions périphériques, sur une base autre que la simple exploitation des ressources naturelles en faveur des centres urbains industriels. La gestion et la transformation des ressources en région devraient caractériser cette nouvelle ère du développement. Le troisième élément se traduit dans la réalité de la nordicité de l'Abitibi-Témiscamingue laquelle présente un champ d'étude vaste et imprécis quant aux contributions disciplinaires nécessaires à sa définition. Les stratégies de développement proposées et les actions triennales retenues, conjuguées à la matérialisation des intentions énoncées dans "le virage technologique" permettront à l'institution d'acquérir l'expertise nécessaire pour orienter son développement à long terme.

CHAPITRE CINQUIEME

LES CONDITIONS DE DEVELOPPEMENT

Suite à sa création le 27 mai 1981, le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) se voyait attribuer la responsabilité des opérations liées aux activités universitaires dans la région. Or, l'organisation en place était celle d'un centre participant à une entité institutionnelle dont le siège social se trouvait à Hull. Conséquemment, les postes administratifs supérieurs et les responsabilités afférentes y étaient concentrés, ce qui laissait au centre de Rouyn une structure intermédiaire réduite ayant à assumer les opérations de gestion courante. La nécessité de se définir un projet collectif préalablement à l'obtention d'un statut juridique propre n'a pas permis d'ajuster la structure organisationnelle à la nouvelle situation consécutive à la rupture des liens avec le siège social du Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois (CEUOQ).

La reconnaissance juridique n'étant pas associée au dépôt de ce plan de développement, le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) devra évoluer quelque temps encore avant de se donner un cadre organisationnel régulier. Considérant l'état actuel de l'institution, certaines conditions devront accompagner la réalisation des intentions de développement énoncées. Bien que non exclusives et non exhaustives, elles apparaissent comme des conditions de base à l'expansion des services universitaires en Abitibi-Témiscamingue. Le premier point de ce chapitre expose onze conditions instrumentales reliées à la structure et au fonctionnement de l'organisation. Le second point aborde les conditions financières envisagées pour la réalisation du plan de développement.

1. LES CONDITIONS INSTRUMENTALES

La normalisation du statut:

Plus qu'un moyen, la normalisation du statut constitue la condition minimale de réalisation des choix institutionnels énoncés. La normalisation du statut s'avère non seulement un facteur d'identité institutionnelle et de stabilité quant à la structure et au fonctionnement, mais aussi une condition de participation aux organismes statutaires du réseau de l'Université du Québec.

La consolidation de la structure:

La consolidation de la structure s'exerce à deux niveaux. Le premier est conséquent à la normalisation du statut. Il consiste en l'identification et la définition des différentes fonctions et responsabilités selon le statut alloué. Le second niveau se rapporte à la structure même du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) et du réseau régional qui le définit. Il consiste en l'identification et la définition des responsabilités des personnels en poste dans les différents bureaux.

La consolidation du fonctionnement:

La consolidation du fonctionnement se rapporte à la règlementation administrative qui régit les différents éléments de la structure. Cette consolidation passe par la diffusion des règles administratives tant à l'interne qu'à l'externe, par la définition des procédures et mécanismes d'acheminement des dossiers, de l'élaboration à la prise de décision dans les organismes qui les concernent ainsi que par la définition et la diffusion des relations entre les éléments de la structure. En d'autres termes, il s'agit de la clarification des rôles et des responsabilités des organismes statutaires de l'institution dans le respect des règles administratives de l'Université du Québec et des règlements de régie interne. Ceci implique la définition des politiques institutionnelles en matière d'enseignement, de recherche et de services à la collectivité. La consolidation du fonctionnement requiert également l'élaboration et la mise en oeuvre de règles et procédures requises pour l'application des politiques institutionnelles.

L'instauration de la planification comme élément permanent de gestion:

L'instauration de la planification comme élément permanent de gestion apparaît comme une condition première de cohérence dans l'action. La production d'une programmation annuelle par les différents organismes académiques et administratifs permettrait non seulement l'évaluation et la régulation de l'actuel plan triennal mais faciliterait la gestion de l'ensemble des organismes et services de l'institution dans la réalisation du plan de développement.

L'aboutissement du dossier de la restructuration:

La problématique de la structure module-département est déjà à l'étude depuis quelques années. Cette problématique module-département se double de l'existence d'une troisième unité administrative en matière d'organisation de l'enseignement et de la recherche: le programme. Née de la spécificité de certains secteurs disciplinaires dans leur ensemble départemental respectif, cette troisième unité administrative dépasse en nombre (8 postes administratifs) les unités modulaires et départementales réunies (7 postes administratifs). L'institution devra confirmer ses choix quant à la structure et clarifier en conséquence les responsabilités et le fonctionnement de ces unités administratives.

L'élaboration d'une politique de gestion des ressources humaines:

L'élaboration d'une politique de gestion des ressources humaines apparaît comme l'une des conditions fondamentales pour permettre à l'institution d'assurer son développement. Cette politique devra se préoccuper des conditions et des modes de perfectionnement, de mise à jour, de ressourcement et même de recyclage. Elle devra se préoccuper des conditions d'attraction et de rétention de personnels ainsi que de reconnaissance et de promotion de ses personnels. En d'autres termes, il s'agit de développer une véritable gestion de carrières des membres de l'organisation.

La diversification des moyens:

Il faut prendre pour acquis que l'expansion des services universitaires en Abitibi-Témiscamingue devra se faire sous le signe de

l'innovation. Bien que certains enseignements demeureront conventionnels, d'autres se dispenseront selon des formules de formation à distance, de formation professionnelle à frais partagés, et selon des cheminements de groupes ou individualisés. Tout en respectant la préoccupation de liberté individuelle des chercheurs, l'institution devra favoriser la collaboration et la concertation dans le cadre de recherches subventionnées ou non subventionnées. La mise à la disposition du milieu des ressources de l'institution universitaire dans la perspective des services à la collectivité demeurera une préoccupation importante et fort pertinente. Cependant, des limites s'imposeront afin d'éviter l'épuisement de ces ressources et ainsi compromettre l'apport distinctif et fondamental de l'institution universitaire, soit l'enseignement et la recherche. La collaboration, la coopération et la concertation apparaissent, dès lors, comme des conditions instrumentales qui permettront à chacun des intervenants impliqués de contribuer au mieux-être collectif tout en sauvegardant l'intégrité de chacun.

L'identification de lieux de ressourcement:

Dans la perspective d'intensifier la fonction critique de l'université, l'identification de lieux de ressourcement apparaît comme une condition instrumentale de première importance, particulièrement dans les domaines disciplinaires où l'institution possède peu ou pas d'expertise. Une subvention obtenue dans le cadre des projets prioritaires de développement devrait permettre la mise sur pied d'un centre de documentation orienté vers la mise en disponibilité d'informations reliées particulièrement au développement régional.

La promotion des groupes d'expertise et d'intervention:

La formation de groupes d'experts correspond au type de leadership que la collectivité régionale attend de l'institution universitaire en Abitibi-Témiscamingue. A titre d'exemple, citons une participation active au virage technologique qui se dessine comme mouvement majeur pour la société québécoise. Au Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT), la formation de groupes d'experts orientés vers le développement en région est déjà manifeste. De plus, l'institution devra assurer la promotion, dans la région et

hors de la région, de ses groupes d'experts: mentionnons les groupes suivants: le Centre de diagnostic de la PME, le Groupe en technologie minérale, le Comité d'animation des populations autochtones et le Groupe de travail sur le changement social et économique en Abitibi-Témiscamingue.

La définition d'une infrastructure de recherche:

La définition d'une infrastructure de recherche est une condition nécessaire afin d'assurer l'équilibre du développement de cette fonction dans les prochaines années: équilibre entre projets internes et externes où l'institution est partie prenante, équilibre entre projets individuels visant la formation de chercheurs et projets individuels et collectifs orientés sur la résolution de problèmes réels, équilibre quant aux sources de financement de l'ensemble des activités de recherche.

Cette infrastructure devra assurer le soutien aux jeunes chercheurs dans l'élaboration de leur projet, l'information relative aux différents organismes subventionnaires, l'accompagnement des projets auprès de ces organismes, ainsi que le développement, l'encadrement et le soutien aux projets formulés en concertation. Cette infrastructure de recherche permettra d'harmoniser le développement de cette fonction dans le respect des groupes de recherche établis, de la responsabilité départementale en la matière, de l'organisation du secteur des études avancées et de la recherche.

La formation d'équipes de chercheurs;

La globalité et la complexité de certains problèmes impliquent une approche multidisciplinaire dans la recherche de solutions. Cette complémentarité des ressources, l'institution doit la réaliser par la collaboration entre les départements, entre l'université et le milieu et avec d'autres universités. Or, la situation géographique particulière de la région, l'étendue du territoire et son caractère périphérique, exigent des investissements supplémentaires de la part des chercheurs pour le maintien de ces collaborations de type extra-institutionnel et inter-universitaire. Présentement, quelques équipes de chercheurs du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) correspondent à ces caractéristiques, soit le Laboratoire de psychologie et de rééducation motrice, le Groupe de

recherche en enseignement professionnel et le Groupe de recherche et d'intervention sur les systèmes d'activités humaines.

2. LES CONDITIONS FINANCIERES

Dans le contexte des restrictions budgétaires provoquées par la récession, le plan de développement du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) pourra se concrétiser dans la mesure où les sources de financement de l'enseignement, de la recherche et des services à la collectivité seront scrutées avec minutie pour permettre de dégager les marges de manoeuvre nécessaires.

Le développement des fonctions fondamentales du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT), au cours des trois prochaines années, devra donc parvenir des sources "normalement" identifiées pour assurer la croissance du patrimoine académique de cette université.

L'examen de la situation indique quatre voies privilégiées pour atteindre les objectifs visés dans la planification de la présence universitaire régionalisée en Abitibi-Témiscamingue, à savoir:

1. Un financement plus adéquat des nouvelles clientèles;

2. Un appel au programme "d'actions structurantes" du ministère de l'Education dans le secteur de la formation en technologie appliquée à l'exploitation des ressources naturelles;

3. Le déploiement d'efforts concertés pour faire appel aux sources externes de financement des programmes de recherches (publiques et privées);

4. Un ajustement de la formule de financement actuel pour tenir compte de la périphérie et de la taille du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) à l'intérieur du réseau universitaire québécois.

La première voie nous indique, selon un mode de calcul dont la base est la règle de financement de clientèles additionnelles pour

1982-83, que le développement de nouveaux programmes dans des secteurs déjà existants au Centre d'études universitaires (CEUAT) générera tout près d'un million de dollars (en dollars constants) pour la dernière année du plan triennal en 1985. Ce résultat est obtenu selon une prévision qui apparaît en annexe à ce chapitre.

La deuxième voie qui s'offre est celle qui prévoit faire appel au programme "d'actions structurantes" du ministère de l'Education. Ce programme, qui a été annoncé dans le Livre blanc de 1980 sur la politique québécoise de recherche, a pour objectif fondamental d'être "le principal levier d'une politique de développement de la recherche universitaire" et "un élément majeur de l'action - politique, administrative - et du budget du Ministère de l'Education du Québec (MEQ)". Le programme "d'actions structurantes" du Ministère vise également "le repérage des champs présentant des caractéristiques ou des besoins particuliers en matière de ressources humaines" ainsi que "l'amélioration des conditions faites à l'ensemble des activités universitaires de recherche". Nul doute que le CEUAT entend se prévaloir de ces intentions gouvernementales pour l'assister dans la mise sur pied d'activités de formation et de recherche visant l'excellence. Ce développement s'articulera à partir de ses orientations en complémentarité avec les autres unités du réseau et des priorités régionales, tel qu'annoncé au chapitre des paramètres du développement institutionnel. A cet égard, le Conseil des universités, dans un avis remis au ministre de l'Education en octobre 1982 sur le fonctionnement de ce nouveau programme, reconnaît cette double critériologie: "Dans cette perspective on conçoit très bien que le nouveau programme veuille promouvoir l'excellence scientifique et académique - c.f. la formation de chercheurs - en tant que telles. Et que conjointement, ou séparément, il vise aussi à répondre à des priorités socio-économiques et technologiques".

La troisième voie qui sera privilégiée par le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT), en vue d'atteindre les objectifs de croissance, prévoit le déploiement d'efforts concertés vers les organismes externes, dans le financement de ses programmes de recherches. La normalisation de son statut juridique, et la mise en place d'infrastructures liées au développement des études avancées et de la recherche, seront des mécanismes propres à soutenir concrètement des équipes de chercheurs, en voie d'accréditation auprès d'organismes subventionnaires majeurs. A cet égard, les nom-

breuses consultations, qui ont été effectuées pour définir le plan de développement du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT), indiquent que la collaboration du secteur privé de l'industrie oeuvrant en Abitibi-Témiscamingue pourra nous être acquise dans la mise en place de programmes. La mise sur pied d'une fondation de recherche au Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) devient donc un impératif.

Le dernier élément, qui complète les conditions financières à définir pour les prochaines années en vue d'assurer la réalisation des développements prévus, consistera à sensibiliser l'Etat sur l'importance de tenir compte de la taille et de la situation périphérique d'une université comme le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT), dans l'établissement de la nouvelle formule de financement des nouvelles clientèles par secteur disciplinaire. Dans ce contexte, le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) a déjà fait la démonstration au Ministère, que ces deux facteurs entraînent des coûts supplémentaires de l'ordre d'un demi-million de dollars par année. Le modèle d'université décentralisée sur un vaste territoire entraîne des coûts qui la pénalisent, par rapport au modèle traditionnel d'intervention centralisée des universités au Québec. Le réseau de l'Université du Québec a déjà reconnu dans les faits cette situation. Malgré un léger redressement des dépenses moyennes per capita du CEUAT, qui était de 5,623 en 1981-82, ce niveau de financement est encore inférieur de 10% à la moyenne des dépenses per capita, des universités à vocation générale, au sein de l'Université du Québec.

Le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) ayant connu des accroissements de clientèles de l'ordre de 25% au cours des trois dernières années, cette différence marquée au niveau de son financement le pénalise, dès le moment où il répond aux besoins de la clientèle sur son immense territoire.

La consolidation des opérations du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) ne se fera pas en dehors des normes usuelles de financement des universités au Québec. Il entend donc défendre sa situation particulière et les besoins financiers qu'elle lui impose.

TABLEAU X

CENTRE D'ETUDES UNIVERSITAIRES D'ABITIBI-TEMISCAMINGUE (CEUAT)

EVALUATION DU FINANCEMENT DES VARIATIONS DE CLIENTELES

(1982-1983 À 1984-1985)*

GROUPE / PROGRAMME	1982-83		1983-84		1984-85		TOTAL	
	EETC	$	EETC	$	EETC	$	EETC	$
NOUVEAUX PROGRAMMES								
1. Administration	-	2 863 $	-	2 564 $	-	2 433 $		
1.1 Sciences comptables (2e cycle)					18	43 794 $		
1.2 Gestion de projet (2e cycle)			6	38 460 $				
1.3 Programme en administration								
options: mines			6	15 384				
forêt			6	15 384	6	14 598		
agriculture								
informatique			18	46 152				
SOUS-TOTAL			45	115 380 $	24	58 392 $	69	173 772 $
2. Sciences de la santé	-	8 386 $	-	7 536 $	-	7 152 $		
2.1 Nursing clinique			6	45 216 $	6	42 912 $		
2.2 Santé et sécurité au travail			12	90 432				
2.3 Gérontologie	3	25 150 $	15	110 340				
SOUS-TOTAL	3	25 150 $	33	245 988 $	6	42 912 $	42	314 058 $

TABLEAU X (SUITE)

GROUPE / PROGRAMME	1982-83		1983-84		1984-85		TOTAL	
	EETC	$	EETC	$	EETC	$	EETC	$
NOUVEAUX PROGRAMMES (SUITE)								
3. Sciences humaines, sociales et éducation	-	3 886 $	-	3 492 $	-	3 314 $		
3.1 Initiation à la technologie			18	62 856 $	24	79 536 $		
Education technologique			6	20 952				
3.2 Bac. gén. sciences humaines					15	49 710		
3.3 Certificat en informatique éducationnelle			6	20 952				
SOUS-TOTAL			30	104 760 $	39	129 246 $	69	234 006 $
TOTAL	3	25 158 $	108	466 128 $	69	230 550 $	180	721 836 $
DOSSIERS D'OPPORTUNITE								
1. Administration	-	2 863 $	-	2 564 $	-	2 433 $		
1.1 Administration des affaires (2e cycle)			6	15 384 $	12	29 196 $		
1.2 Développement régional			6	15 384	15	36 495		
1.3 Economie municipale					8	19 464		
SOUS-TOTAL			12	30 768 $	35	85 155 $	47	115 923 $

TABLEAU X (SUITE)

GROUPE / PROGRAMME	1982-83		1983-84		1984-85		TOTAL	
	EETC	$	EETC	$	EETC	$	EETC	$
DOSSIERS D'OPPORTUNITE (SUITE)								
2. Sciences humaines, sociales et éducation	-	3 886 $	-	3 492 $	-	3 314 $		
2.1 Adaptation scolaire					12	39 768 $		
2.2 Education (3e cycle)					2	6 628		
2.3 Formation des autochtones			6	20 952 $	12	39 768		
2.4 Perfectionnement loisirs, arts, tourisme					18	59 652		
SOUS-TOTAL			6	20 952 $	44	145 816 $	50	166 768 $
3. Sciences appliquées	-	6 867 $	-	6 171 $	-	5 856 $		
3.1 Sciences minérales (technologies)					25	146 400 $		
3.2 Génie (transformation des ressources naturelles)					25	146 400		
SOUS-TOTAL					50	292 800 $	50	292 800 $

TABLEAU X (SUITE)

GROUPE / PROGRAMME	1982-83		1983-84		1984-85		TOTAL	
	EETC	$	EETC	$	EETC	$	EETC	$
DOSSIERS D'OPPORTUNITE (SUITE)								
4. Beaux-arts	-	5 240 $	-	4 709 $	-	4 469 $		
4.1 Bac. en arts plastiques			12	56 508 $	12	53 628 $		
SOUS-TOTAL			12	56 508 $	12	53 628 $	24	110 136 $
TOTAL			30	108 228 $	141	577 399 $	171	685 627 $
GRAND TOTAL	3	25 158 $	138	574 356 $	210	807 949 $	351	1 407 463 $

* Ces projections prennent comme point d'appui les intentions de financement énoncées dans le document du MEQ publié à l'automne 1982.

CONCLUSION

La troisième partie de ce document a permis de préciser l'ensemble des moyens et stratégies que le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) entend mettre en oeuvre dans la perspective triennale 1982-85. Ces dispositions permettront à l'Université d'assurer une présence des plus significatives pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue et une contribution pertinente à l'ensemble du Québec. Cette affirmation indique la perspective de développement de l'institution pour la présente décennie. En regard de son évolution, le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) associe son état actuel à une période de transition lui permettant de consolider ses acquis.

De son passé et de son présent, l'institution conserve l'originalité de son organisation: elle est et demeurera "un réseau dans le réseau". Cette structure organisationnelle, issue d'une volonté de répondre à sa mission initiale de formation des maîtres, a eu pour effet de particulariser la pédagogie universitaire au Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) en lui conférant les attributs d'une innovation en matière de formation continue. Dans ce contexte, la période de transition caractérisée par la consolidation des acquis a déjà permis à l'institution d'évaluer ses actions et de retenir celles qui s'avèrent les plus significatives, en relation avec les objectifs de l'Université du Québec et de ceux de l'enseignement supérieur.

L'institution maintiendra ses efforts de formation des personnes dans les secteurs reliés aux sciences de l'administration, aux sciences de l'éducation et aux sciences sociales, en favorisant l'accessibilité à des études avancées sur le territoire. En termes d'équilibre, l'Université se propose d'articuler une voie de formation générale de premier cycle dans un baccalauréat, afin de répondre à une demande importante de personnes pour qui un programme spécialisé est un choix prématuré. Elle accentuera ses efforts dans des secteurs reliés à la formation professionnelle et appliquée, orientée vers l'exploitation des ressources naturelles.

La recherche appliquée, en concertation avec des entreprises et des organismes de la région, contribuera particulièrement au développement d'une expertise en matière de transfert technologique et d'adaptation de

la technologie aux conditions climatiques et géologiques particulières à la région. Les secteurs agricole et forestier présentent, à cet égard, des besoins pressants.

Le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) se définit un projet qui privilégie un devenir soucieux de la réalité de ses acquis et qui prend davantage en compte ses environnements. Prenant appui sur un passé et un présent des plus valables et polarisé par des alternatives de développement orientées vers des secteurs de pointe, son avenir prendra forme selon un modèle institutionnel innovateur, à l'image de l'Université du Québec, et en harmonie avec la réalité de l'Abitibi-Témiscamingue.

ANNEXE "A"

Collège d'Abitibi-Témiscamingue
Clientèle étudiante - enseignement régulier
Session automne 1981

COLLEGE D'ABITIBI-TEMISCAMINGUE

CLIENTELE ETUDIANTE - ENSEIGNEMENT REGULIER

SESSION AUTOMNE 1981

PROVISOIRE

SECTEUR GENERAL	1e ANNEE	2e ANNEE	3e ANNEE	TOTAL
SCIENCES DE LA SANTE	92	36	-	128
SCIENCES PURES	84	57	-	141
SCIENCES HUMAINES SANS MATH.	77	68	-	145
SCIENCES HUMAINES AVEC MATH.	77	97	-	174
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION	44	65	-	109
LETTRES	10	8	-	18
HORS D.E.C.	35	20	-	55
TOTAL SECTEUR GENERAL	419	351	-	770

SECTEUR PROFESSIONNEL	1e ANNEE	2e ANNEE	3e ANNEE	TOTAL
TECHNIQUES INFIRMIERES	46	39	38	123
TECHNOLOGIE FORESTIERE	49	37	-	86
TECH. DU GENIE CIVIL	19	17	26	62
ELECTROTECHNIQUE	51	51	3	105
TECHNOLOGIE MINERALE	99	46	12	157
TECH. EDUCATION SPECIALISEE	68	26	40	134
ASSISTANCE SOCIALE	25	17	11	53
TECH. DE LA DOCUMENTATION	29	15	3	47
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	152	54	67	273
SECRETARIAT	41	26	17	84
ARTS PLASTIQUES	17	9	-	26
TOTAL SECTEUR PROFESSIONNEL	596	337	217	1 150

TOTAL SECTEURS GENERAL ET PROFESSIONNEL	1 015	688	217	1 920

ETUDIANTS A TEMPS COMPLET:	1 873	GARCONS: 904	FILLES: 1 016
ETUDIANTS A TEMPS PARTIEL:	47	EQUIVALENT A TEMPS COMPLET:	1 897

ANNEXE "B"

Liste des projets subventionnés par la
Communauté scientifique réseau auxquels
le CEUAT participe

(Septembre - novembre 1982)

Extrait du rapport d'étape
Bureau du Vice-président
à l'enseignement et à la
recherche

82.11.22

LISTE DES PROJETS SUBVENTIONNES PAR LA
COMMUNAUTE SCIENTIFIQUE RESEAU
AUXQUELS LE CEUAT PARTICIPE

(SEPTEMBRE - NOVEMBRE 1982)

PROJETS PRESENTES	ETABLISSEMENT RESPONSABLE	AUTRES ETABLISSEMENTS IMPLIQUES	FINANCEMENT ALLOUE
1. Séminaires scientifiques à l'intention des professeurs et étudiants impliqués dans le programme de maîtrise en éducation. Réalisation: 24 septembre 15 novembre et 6 décembre	C.E.U.A.T.	U.Q.T.R. (1 prof) E.N.A.P. (1 prof) I.N.R.S. (1 prof)	1 000 $
2. Colloque sur la biochimie isotopique Réalisation: 14 septembre 1982	I.A.F.	U.Q.A.M. U.Q.T.R. U.Q.A.R. U.Q.A.H. I.N.R.S. U.Q.A.C. C.E.U.A.T. (75 participants: professeurs et étudiants)	2 200 $
3. Collaboration concernant le développement régional en régions périphériques Réalisation: octobre 1982	C.E.U.A.T. (2 profs)	U.Q.A.R. (1 prof) U.Q.A.C. (2 prof)	1 783 $
4. Poursuite des activités de recherche du GRISAH (Groupe de recherche et d'intervention sur les systèmes d'activités humaines) Réalisation: août 1982 à mai 1983	U.Q.A.R. (3 profs)	C.E.U.A.T.(1 prof et 1 étudiante) U.Q.A.H. (1 prof) U.Q.A.C. (1 prof)	6 500 $
5. Collaboration dans le but d'élaborer un programme d'activités d'enseignement de premier cycle relié au domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail Réalisation: septembre - octobre	U.Q.T.R. (1 prof)	U.Q.A.R. (1 prof) U.Q.A.H. (1 prof) U.Q.A.M. (1 prof) U.Q.A.C. (1 prof) C.E.U.A.T. (1 prof)	3 756 $

LISTE DES PROJETS SUBVENTIONNES PAR LA
COMMUNAUTE SCIENTIFIQUE RESEAU
AUXQUELS LE CEUAT PARTICIPE

(SUITE)

(SEPTEMBRE - NOVEMBRE 1982)

PROJETS PRESENTES	ETABLISSEMENT RESPONSABLE	AUTRES ETABLISSEMENTS IMPLIQUES	FINANCEMENT ALLOUE
6. Collaboration pour la préparation du dossier U.Q. sur les P.M.E. pour fins de présentation au M.I.C.T. Réalisation: septembre - octobre	Dossier U.Q. (personne ressource)	U.Q.A.R. (2 prof) U.Q.A.H. (2 prof) U.Q.T.R. (2 prof) U.Q.A.C. (2 prof) E.T.S. (1 prof) C.E.U.A.T. (1 prof)	1 462 $
7. Rencontre dans le but de faire le point sur les travaux entrepris dans le réseau de l'U.Q. sur l'initiation à la technologie et sur l'éducation technologique Réalisation: 16 et 17 novembre 1982	U.Q.A.M. (4 prof)	U.Q.A.H. (1 prof) U.Q.A.R. (1 prof) U.Q.A.C. (1 prof) U.Q.T.R. (1 prof) C.E.U.A.T. (1 prof)	1 995 $
8. Collaboration dans le cadre d'une étude sur les possibilités de concertation entre le CEUAT et d'autres établissements du réseau dans l'éventualité de l'élaboration d'un programme de premier cycle en sciences minérales appliquées Réalisation: octobre et novembre 1982	C.E.U.A.T. (2 prof)	U.Q.A.C. (1 prof) U.Q.T.R. (2 prof) E.T.S. (1 prof) I.N.R.S. (1 prof)	2 944 $